

Pronostics de la température

Nuageux; chutes de neige

minimum : 30; maximum : 35
(Voir détails en page 2)

LA TRIBUNE

CHLT-TV

CHLT

canal 7

630 kc

53e ANNEE — No 210

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, SAMEDI, 27 OCTOBRE 1962

10 CENTS

Les Cubains continuant l'installation de missiles soviétiques

Washington n'écarte pas le projet d'invasion du territoire cubain

WASHINGTON, (PA) — La marine des Etats-Unis a arraisonné et fouillé hier sans incident un navire qui se rendait à Cuba. Mais on a rapporté que l'installation des missiles se poursuivait à Cuba, et des fonctionnaires de Washington ont de nouveau parlé d'"action plus poussée."

Alors qu'à l'ONU on commence à tout mettre en oeuvre pour diminuer la menace d'une guerre nucléaire, les fonctionnaires de la Maison Blanche ont rapporté que rien n'indique que la crise diminue.

Le cargo Marueta, battant pavillon libanais mais affrété par le gouvernement soviétique, a été stoppé et visité par un groupe de marins des Etats-Unis. Il a été ensuite autorisé à poursuivre sa route.

Ce navire, qui a collaboré avec les autorités américaines au cours de la fouille, avait un chargement de camions, de pièces détachées, de soufre et de papier.

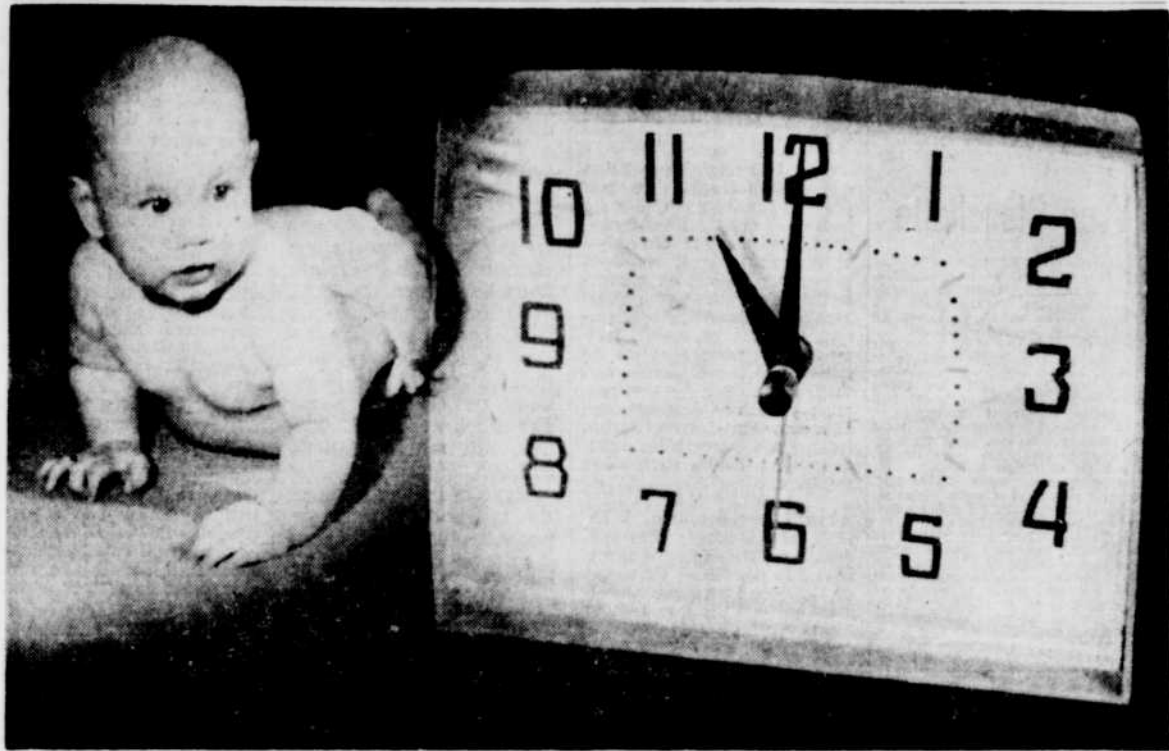
A la Maison Blanche, ce Voir PROJET — Page 2, col. 6

pendant, des fonctionnaires ont déclaré que les travaux sur les rampes de lancement se poursuivent à Cuba.

Action plus poussée

M. Kincoln White, chef du service de presse du département d'Etat, a déclaré aux journalistes: "J'aimerais souligner la partie du discours prononcé lundi soir par le président Kennedy dans laquelle il déclare: "Si ces préparatifs militaires offensifs se poursuivaient, augmentant ainsi la menace pour l'hémisphère, une action plus poussée serait justifiée."

M. White a refusé de préciser.



Changement d'heure. — Je ne dormirai pas une heure de plus, dit ce bambin, mais je me réveillerai à 11 heures au lieu de minuit, car mes parents, comme tous les

parents de notre ville, auront bien soin de reculer d'une heure toutes leurs montres, horloges et pendules, dans la nuit de samedi à dimanche. N'oubliez pas, surtout!

(Photo La Tribune)

L'inquiétude demeure dans tous les pays

NEW YORK, (PA) — La crise cubaine a causé une certaine frayeur aux Etats-Unis et des gens ont acheté de la nourriture en conserves, se préparant à toute éventualité, mais ce n'est pas une ruée vers les magasins.

Le président d'une chaîne de magasins de la région de Washington, DC et du Maryland a dit que les ventes faites n'étaient pas au-dessus de la normale.

MOSCOU, (PA) — C'est une véritable avalanche de propagande anti-américaine qui s'est abattue de toutes parts sur la population soviétique. Les journaux ont publié hier d'énormes photos de fusées de l'armée soviétique. En plus des photos, les journaux ont consacré leurs colonnes aux derniers développements concernant la crise cubaine.

LONDRES, (Reuter) — Un porte-parole britannique a affirmé aujourd'hui que le monde faisait face à une cri-

se aiguë à cause du désir de deux grandes puissances communistes de déséquilibrer les forces.

L'URSS et la Chine rouge en Inde desirant des positions stratégiques plus importantes, ajoute-t-il.

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré aux Communes hier qu'il se rendra à New York en fin de semaine afin de prendre part à la réunion de l'ONU étudiant la crise cubaine.

OTTAWA, (PC) — L'accroissement de l'état de préparation du commandement de la défense aérienne de l'ARC n'a aucune portée pratique dans les circonstances actuelles. C'est ce qu'ont déclaré hier des informateurs dignes de foi.

Ils ont affirmé qu'à moins que les intercepteurs canadiens à réaction soient armés.

Voir PAYS — Page 2, col. 5

L'actualité en bref...

La loi sur le crédit agricole

OTTAWA, (PC) — Le député libéral de Stormont, M. Lucien Lamoureux, dans son premier discours aux Communes, a déclaré hier que la loi sur le crédit agricole adoptée en 1959 avait atteint des résultats opposés à ceux visés lors de sa création.

Il précise que le gouvernement envisageait ainsi de venir en aide aux fermiers en leur accordant des prêts mais que ceux-ci avaient été accordés aux grosses entreprises plutôt qu'aux petites.

Il a déclaré qu'en Ontario, depuis 1956, le nombre de fermes est tombé de 140,600 à 121,000 parce que les fermiers ne peuvent obtenir d'aide.

L'exposition à Montréal

MONTREAL, (PC) — Quelque 600 entreprises et artisans de trois continents ont installé leur quartier général à Montréal hier en vue de la sixième exposition internationale de Montréal.

Cinq pays — le Japon, le Pakistan, l'Italie, la Belgique et le Mexique — ont des pavillons officiels à l'exposition. Dans une autre section, il y a des pavillons d'autres pays, dont l'Allemagne, la France et les Etats-Unis.

Fraudeur recherché

QUEBEC, (PC) — La Sûreté provinciale est toujours à la recherche d'un employé du ministère de la Voirie en rapport avec des fraudes commises aux dépens du gouvernement du Québec.

Un porte-parole du département du procureur général a déclaré que M. Viator Guindé, de Louiseville, chef des cantonniers du comté de Maskinongé, a quitté son domicile pour un lieu inconnu.

Des prix aux artistes

MONTREAL, (PC) — Le sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Guy Frégault, a annoncé hier que des prix au montant de \$32,500 sont accordés à des artistes qui ont pris part au concours artistique provincial.

Un premier prix de \$4,000 est accordé à Hans Gehrig et Walter Schuep, de Montréal, pour des calices, dans la section des arts décoratifs.

M. Frégault dit que les premiers prix n'ont pas été accordés dans les trois autres sections parce qu'aucune des oeuvres inscrites ne méritait cet honneur.

Nouvelle convention à Radio-Canada

MONTREAL, (PC) — La Société Radio-Canada et l'Association des réalisateurs ont conclu hier une nouvelle convention collective dont l'entrée en vigueur est rétroactive au 1er octobre 1962 et qui se terminera le 26 mars 1965.

L'Association représente les réalisateurs du réseau de télévision de Radio-Canada à Montréal.

Monopoles des drogues

OTTAWA, (PC) — Des porte-paroles de l'opposition ont critiqué hier le gouvernement et les "monopoles des drogues" à cause de la tragédie de la thalidomide. Les Communes commencent alors un débat sur de nouveaux contrôles du gouvernement sur les drogues.

M. Monteith, ministre de la Santé, a déclaré que le personnel de la Direction des aliments et drogues sera substantiellement augmenté et que des amendements à la loi sur les aliments et les drogues donneront des pouvoirs plus étendus à cet organisme quand il s'agit d'autoriser la distribution de produits dangereux.

Dans La Tribune

pages	pages
Annonces classées 22-23-24	Finance 19
Comiques 17	Horoscope 5
Décès et funérailles 2	Mots croisés 24
Editorial 4	Pages régionales 8-9-10
Féminine 6-7	Radio, TV et arts 12
Feuilleton 23	Sherbrooke et région 5
	Sports 15-16-17

M. George Nowlan annonce un déficit de \$67 millions pour le budget fédéral

OTTAWA, (PC) — Alors que la moitié du présent exercice financier est écoulée, le budget fédéral accuse un déficit de \$67 millions, a annoncé hier le ministre des Finances George Nowlan.

Dans son rapport mensuel sur l'état des finances fédérales, le ministre indique que les recettes et les dépenses au cours de la période comprise entre les mois d'avril et septembre ont été plus élevées qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Lundi dernier, M. Nowlan avait prédit un déficit budgétaire de l'ordre de \$570 millions pour le présent exercice se terminant le 31 mars contre celui de \$791 millions pour l'exercice précédent.

Cependant, il semble que les dépenses aient tendance à s'accumuler vers la fin de chaque exercice.

En date du 30 septembre, les dépenses se chiffraient par \$2,912,200,000, soit une hausse de \$18,200,000 au regard de l'année précédente, en dépit de la mise en oeuvre du programme d'austérité et d'une baisse de \$152 millions au chapitre des paiements versés aux provinces, baisse résultant de la révocation des accords fiscaux.

Recettes plus élevées

Par contre, pour la même période, les recettes ont atteint \$2,845,200,000, soit une hausse de \$110,200,000 qui serait principalement attribuable au gain de \$72,700,

000 réalisé grâce aux surcharges tarifaires imposées depuis le 24 juin et



M. George Nowlan

à l'accroissement des importations.

Au cours du seul mois de septembre, on a enregistré un déficit de \$61,400,000, soit la presque totalité du chiffre donné pour les premiers six mois de l'année.

Au cours de ce même mois, les dépenses ont atteint \$11,110,000, contre \$498,500,000 pour la période correspondante de l'année précédente, ce pendant que les revenus étaient de \$437,100,000, soit une hausse de \$9 millions.

Ces chiffres n'englobent cependant pas les sommes versées au chapitre de la sécurité à la vieillesse, sommes qui sont puisées à même une caisse spécialement destinée à cette fin.

Voir NOWLAN — P. 2, col. 5

Coup d'oeil sur la campagne électorale dans la province de Québec

M. Lesage demande le retour aux provinces de la taxation directe

HULL, (PC) — A quelques milles à peine du Parlement fédéral, le premier ministre du Québec a réclamé hier avec insistance le retour aux provinces des champs de taxation directe.

M. Jean Lesage s'est défendu de faire de son appel une question électorale ou partisane, mais il a dit vouloir "impressionner ceux qui ont les responsabilités administratives de l'autre côté de la rivière pour qu'ils comprennent bien qu'il s'agit d'un besoin vital. Le chef libéral a repris sa thèse des besoins prioritaires des provinces en affirmant que "quel que soit le gouvernement à Ottawa", cela ne changerait rien à la situation.

Le député de Québec-Ouest a donné l'assurance que son gouvernement poursuivrait la réalisation du programme qu'il avait publié en 1960, il a particulièrement insisté sur les réalisations dans les domaines culturels et constitutionnels. Il a surtout communiqué son espoir de voir la constitution canadienne rapatriée bientôt.

Expliquant que son cabinet avait été amené à la nationalisation de l'électricité pour des raisons économiques, M.

Lesage devait conclure en français: "En agissant ainsi, nous étions des libéraux et pas autre chose".

Avant de traiter de "Don Quichotte" le chef de l'Opposition Daniel Johnson, pour l'attitude équivoque qu'il lui trouve en la matière, le premier ministre devait insister en anglais: "Eh bien je suis un libéral. Je ne suis ni à gauche ni à droite. Je ne cours à aucun extrême."

Voir LESAGE — P. 2, col. 7

La nationalisation découragera les industries (Me Johnson)

ROBERVAL, (PC) — Le chef de l'Union Nationale Daniel Johnson a déclaré hier que l'uniformisation des taux d'électricité à travers la province résultant de la nationalisation des 11 compagnies privées serait une raison de plus pour décourager les industries de s'établir dans les régions du nord du Québec.

Il a fait cette déclaration lors d'une conférence à Alma avant de se rendre à Roberval où il devait prendre la parole dans la soirée. Il se rendra par avion aux Iles-de-la-Madeleine samedi et prendra la parole dimanche à Ste-Anne-des-Monts, Rimouski et La Malbaie.

Il a affirmé que le bas niveau du coût de revient est un avantage que recherche

l'homme d'affaires désireux d'établir une nouvelle industrie dans les régions du nord et que l'uniformisation pourrait avoir pour effet de les hauser.

"Certaines régions ont connu une expansion économique grâce à des taux peu élevés. S'ils sont uniformisés, quel industriel ira s'établir dans le nord de la province?"

Il a ajouté que l'établissement

de nouvelles industries comporte la construction de système d'égout, d'habitation et d'autres installations.

Socialisme... désuet

M. Johnson a dit qu'il ne voit comment l'uniformisation des taux pourrait amener la création d'industries.

Voir JOHNSON — P. 2, col. 8

AUJOURD'HUI

SUPPLÉMENT
EN ROTOGRAVURE

Perspectives

SECTION DE
COMIQUES EN COULEURS

Les Serres Janelle

Fleuriste et Pépinière
Boul. Bourque
LO 7-4180 - LO 9-2149
204-19

DÉCÈS

ANTONIO BOISVERT, directeur de funérailles, Windsor — Tél. VI 5-3477.
BOISVERT — Les funérailles de Mme veuve Alfred Boissvert, née de 78 ans et 6 mois, sont fixées à 20 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Joseph de Windsor, où le service sera célébré à 10 heures.

ARTHUR BELISSE, 507, rue Short — Tél. LO 2-8844.
COLLET — Les funérailles de M. Louis Collet, 64 ans, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Joseph de Windsor, où le service sera célébré à 10 heures.

J.H. FLEURY INC., 81, Adam — Tél. VI 5-3477.
FLEURY — Les funérailles de M. René Fleury, 64 ans, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Joseph de Windsor, où le service sera célébré à 10 heures.

REMERCIEMENTS
MARTEL — M. Leon Martel et son fils Claude remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, télégrammes, cartes de sympathie, visites à la chapelle mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de MADAME LEON MARTEL (née Marguerite Côté), et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

PRINCE — MM. Jacques Robert et Marcel Prince, Albert Boucher, Hélène Boucher, M. et Mme René Boucher, M. et Mme Ludger Baker remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, télégrammes, cartes de sympathie, visites à la chapelle mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme MAURICE PRINCE, et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

MONUMENTS
Granit et marbre, etc.
E. CHAUSSE & FILS
1630 O., King, LO 2-2294
188-24 MM. et Mmes Th. Perron et R. Chabot

AVIS

IMPORTANT

EMBARGO GÉNÉRAL sur les MESSAGERIES

A cause de l'avis de grève émis par la Fraternité des agents de trains et qui entrera en vigueur à MIDI, lundi, le 29 octobre 1962, un embargo est mis sur toutes les marchandises transportées par messageries à midi et une minute, le lundi 29 octobre.

Le 26 octobre 1962.

CANADIAN PACIFIC EXPRESS



orateurs invités:

HON. J.-J. BERTRAND
CLAUDE G. GOSSELIN

et de nombreux autres orateurs de marque
BIENVENUE A TOUS, DU COMTE DE COMPTON ET DE LA PROVINCE

Année publiée et payée par le Comité d'Organisation de Claude G. Gosselin.

Décès et funérailles

M. Réginald Côté

ST-FERDINAND-D'HALEPH — Les funérailles de M. Réginald Côté, 64 ans, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Ferdinand-d'Haieph, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme Vve H. Gosselin
FARNHAM (L'ÉPI) — Les funérailles de Mme Vve H. Gosselin, née Alice Beaudry, épouse de feu L'abbé H. Gosselin, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Ferdinand-d'Haieph, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme Vve F. Toulouse
ST-ÉPHÈME-DE-BEAUCÉ (P.L.) — Les funérailles de Mme Vve F. Toulouse, née Josephine Boivin, épouse de feu L'abbé F. Toulouse, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Éphème-de-Beauce, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme Vve A. Bureau et M. Georges Bureau
LENOXVILLE — Un dernier hommage a été rendu à la mémoire de M. L'abbé A. Bureau, 64 ans, décédé le 26 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Antoine de Lennoxville, où le service sera célébré à 10 heures.

Yvon Blanchette
ST-HONORÉ-DE-BEAUCÉ (P.L.) — Les funérailles de M. Yvon Blanchette, 64 ans, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Honoré-de-Beauce, où le service sera célébré à 10 heures.

M. Alphonse Vachon
EAST ANGLIS (DNC) — Les funérailles de M. Alphonse Vachon, 64 ans, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Louis-de-France d'East Anglis, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme A. St-Louis
ACTON VALE (DNC) — Les funérailles de Mme A. St-Louis, née Virginie Pion, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-André d'Acton Vale, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme Vve L. Gauthier
ST-GEORGES-DE-WINDSOR (OC) — Les funérailles de Mme Vve L. Gauthier, née Victoria Lavoie, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Georges-de-Windsor, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme L.-P. Fortin
ST-RENE-DE-BEAUCÉ (P.L.) — Les funérailles de Mme L.-P. Fortin, née Rose-Alma Poirier, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-René-de-Beauce, où le service sera célébré à 10 heures.

6 JOURS
réparation de montres
TRAVAIL GARANTI
BIJOUTERIE HART
41 nord, Wellington - LO 5-1488
SHERBROOKE

GRANDE ASSEMBLÉE
de
L'UNION NATIONALE
à EAST ANGUS
Lundi, 29 oct., à 8h. p.m.

orateurs invités:
HON. J.-J. BERTRAND
CLAUDE G. GOSSELIN

et de nombreux autres orateurs de marque
BIENVENUE A TOUS, DU COMTE DE COMPTON ET DE LA PROVINCE

Année publiée et payée par le Comité d'Organisation de Claude G. Gosselin.

En marge des élections provinciales

Le candidat de l'Action provinciale dans le comté de Compton, M. Gérard Houle, ouvrira officiellement sa campagne électorale ce soir, à East Angus.

M. Houle aura à ses côtés M. Hertel LaRoque, chef intermédiaire de l'Action provinciale de même que M. Clément Lévesque, candidat dans Berthier et M. Marcel Ostiguy.

Un organisateur libéral soutient que les sommes de \$5,000 sont toujours en jeu, soutenant que le parti libéral sera maintenu au pouvoir et que personne n'a voulu encore relever le défi.

L'hon. René Pinard, ministre de la Voirie, donnera une conférence de presse, lundi prochain à 11 h. a.m., à Drummondville. Il traitera notamment de la route transcanadienne.

À Drummondville, c'est la guerre des mots. Au sein de l'UN, on dit: "Dans Drummondville, c'est Morissette, Johnson à Québec". Les libéraux disent: "Écartons la partisannerie, gardons le ministre de la Voirie".

Les libéraux distribuent également un crayon sur lequel on a fait remarquer que s'il n'y a pas d'efface, c'est l'erreur.

C'est la semaine prochaine que définitivement sera lancée la campagne électorale provinciale. Le dimanche 27, le premier novembre et dimanche, le 4, les deux principaux leaders du gouvernement se trouveront à Sherbrooke. L'hon. René Lévesque, tableaux en mains, traitera de la nationalisation de l'électricité. Le dimanche suivant, l'hon. Jean Lesage, premier ministre, épaulera son candidat, Me Carrière Fortin, lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Manège militaire.

Lundi soir prochain, à St. Me Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, s'adressera à la population du comté de Compton lors d'une assemblée qui se tiendra à East Angus, en faveur de M. Clément Lévesque.

Me Jean-Jacques Bertrand se rendra à Chambly, demain, et portera la parole en faveur de Me Jean Brunet qui se présente contre Me Pierre Laporte. Hier soir, Me Bertrand secondait Me Raymond Fréchette lors d'un ralliement tenu à Rimouski. Au cours de la semaine, le député de Missisquoi a sillonné le comté de Terrebonne, représenté à Québec par le secrétaire de la province, l'hon. Lionel Bertrand.

Mme A. St-Louis
ACTON VALE (DNC) — Les funérailles de Mme A. St-Louis, née Virginie Pion, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-André d'Acton Vale, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme Vve L. Gauthier
ST-GEORGES-DE-WINDSOR (OC) — Les funérailles de Mme Vve L. Gauthier, née Victoria Lavoie, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Georges-de-Windsor, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme Vve L. Gauthier
ST-GEORGES-DE-WINDSOR (OC) — Les funérailles de Mme Vve L. Gauthier, née Victoria Lavoie, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-Georges-de-Windsor, où le service sera célébré à 10 heures.

Mme L.-P. Fortin
ST-RENE-DE-BEAUCÉ (P.L.) — Les funérailles de Mme L.-P. Fortin, née Rose-Alma Poirier, sont fixées à 10 heures le 27 octobre 1962. Le corps sera inhumé à l'église St-René-de-Beauce, où le service sera célébré à 10 heures.

6 JOURS
réparation de montres
TRAVAIL GARANTI
BIJOUTERIE HART
41 nord, Wellington - LO 5-1488
SHERBROOKE

GRANDE ASSEMBLÉE
de
L'UNION NATIONALE
à EAST ANGUS
Lundi, 29 oct., à 8h. p.m.

orateurs invités:
HON. J.-J. BERTRAND
CLAUDE G. GOSSELIN

et de nombreux autres orateurs de marque
BIENVENUE A TOUS, DU COMTE DE COMPTON ET DE LA PROVINCE

Année publiée et payée par le Comité d'Organisation de Claude G. Gosselin.

La météo prédit...

MONTREAL
(PC) — Voici les prévisions de la météo: Région d'Otawa, Montréal, Laurentides, Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, Saguenay, St-Maurice, Matapédia, Gaspésie.

goux avec périodes claires et quelques chutes de neige dispersées. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 28 et 38; à Ottawa 25 et 35; à St-Jean 20 et 30; à St-André 20 et 30; à St-Étienne 20 et 30; à St-François 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30; à St-Roch 20 et 30; à St-Vincent 20 et 30; à St-Zénon 20 et 30; à St-Amand 20 et 30; à St-Basile 20 et 30; à St-Émille 20 et 30; à St-Fidèle 20 et 30; à St-Germain 20 et 30; à St-Hippolyte 20 et 30; à St-Jacques 20 et 30; à St-Louis 20 et 30; à St-Michel 20 et 30; à St-Nicolas 20 et 30; à St-Pierre 20 et 30

Trois bandits masqués et armés font irruption dans une banque et se sauvent avec une somme d'environ \$3,000



Dégagements. — Après avoir appréhendé deux suspects, la police a découvert trois cagoules et des vêtements qui auraient servi à trois bandits pour perpétrer un hold-up, hier soir. On peut voir ici l'une des cagoules ainsi que la chemise et les pantalons que l'un des voleurs avait revêtus comme déguisement.

(Photo La Tribune, par Eddy Grenier)

Deux récidivistes traduits en cour ce matin en marge de cette affaire. — Coups de feu tirés sur une automobile. — Les agents retrouvent une cagoule et des vêtements qui auraient servi au vol.

par Alain GUILBERT

SHERBROOKE — Deux récidivistes de Sherbrooke se sont traduits devant les tribunaux, ce matin, pour répondre à l'accusation d'avoir perpétré un hold-up à la succursale de la Banque canadienne nationale, sise à l'intersection de la rue King est et de la 7e Avenue.

Les limiers de Sherbrooke ont passé la nuit à rechercher les autres individus qui pourraient être impliqués dans cette affaire.

Le vol a été commis vers 7h.55 p.m., soit seulement cinq minutes avant la fermeture de la banque, hier soir.

Trois bandits masqués et armés ont soudainement fait irruption dans l'établissement où se trouvaient le gérant, M. Cardin, cinq employés et trois clients.

Les cagoules ont été criées qu'il s'agissait d'un "hold-up". Personne n'a bougé et n'a pensé un seul instant qu'il s'agissait d'une farce, surtout que deux bandits étaient armés de mitraillette, tandis que le troisième brandissait un revolver.

Un des bandits a sauté par-dessus le comptoir et a rempli un sac d'argent à même la caisse.

Selon les informations qu'il a été possible d'obtenir pour l'instant, les malfaiteurs auraient fait main basse sur une somme de \$3,000.

Quand ils ont eu l'argent, les voleurs n'ont pas demandé le reste et ils ont immédiatement pris la fuite.

C'est à ce moment que l'un des employés a déclenché l'alarme qui relie la banque directement au quartier-général de la police.

Alarme

Un brave citoyen qui demeure sur la 9e Avenue, M. Gérard Blais, se trouvait alors dans son véhicule sur la rue King est, à l'intersection de la 7e Avenue.

Il attendait que la lumière de circulation tourne au vert quand il a entendu le bruit de l'alarme.

Ne sachant pas ce qui se passait, il s'est retourné et a aperçu trois hommes masqués qui prenaient place dans un véhicule stationné tout près de lui.

Néanmoins que son courage, M. Blais a décidé de tourner à droite sur la 7e Avenue. Il avait l'intention de foncer dans la voiture des bandits avec la sienne, mais la neige lui a joué un mauvais tour, car ses roues ont glissé.

Il ne s'est pas dit battu pour autant et est parti à leur poursuite. A ce moment, un des voleurs s'est tourné vers lui et a tiré trois coups de feu dans l'avant de sa voiture.

M. Blais est alors descendu, mais le capotard lui a crié : "N' avance pas, Blais !"

C'en était assez pour décourager n'importe quel homme et M. Blais l'a compris. Il n'a pas continué sa poursuite, on le comprend facilement.

Police

A ce moment, la police était déjà entrée en action. Mais, elle avait d'abord été orientée

sur une mauvaise piste. Les voleurs avaient en effet préparé leur plan à l'avance, puis deux ou trois minutes avant le vol, un individu a téléphoné au poste de police pour dire qu'il venait d'apercevoir trois hommes masqués près d'une Caisse populaire, dans l'ouest de la ville.

Il s'agissait évidemment d'un piège pour attirer les policiers dans ce quartier de la Cité, afin de faciliter la perpétration du vol dans le quartier est.

Les policiers n'ont pas couru longtemps dans le quartier ouest, car au signal de l'alarme ils se sont tous dirigés dans l'est.

Suspects

La police a en même temps

appréhendé deux individus qui se trouvaient dans le véhicule. Il s'agit de deux récidivistes qui ont été longuement interrogés au cours de la soirée et qui seront traduits devant les tribunaux, dès ce matin.

Dans le véhicule, la police a également découvert les trois cagoules qui auraient servi aux malfaiteurs. Toutefois, on n'a pas retrouvé les armes, ni l'argent.

On suppose que le troisième complice a eu le temps de prendre la fuite avec ces objets compromettants. Il aurait peut-être eu l'aide d'un quatrième complice.

La police a également découvert un pantalon et une chemise jaunes, vêtements qui ont été identifiés par les employés de la banque comme étant ceux que portait l'un des voleurs par-dessus ses autres vêtements.

Enquête

Tard hier soir, le chef de police a laissé entendre qu'il

possédait de bons indices qui pourraient le conduire à d'autres arrestations.

M. Edouard Moreau a cependant préféré taire l'identité des individus appréhendés pour l'instant, préférant attendre qu'ils aient comparu devant les tribunaux.

Tous étaient d'accord hier soir pour louer le travail des policiers et leur efficacité, d'autant plus que la mauvaise température ne facilitait pas leur déplacement rapide dans les rues de Sherbrooke.

Voleurs

Pour en revenir aux auteurs du hold-up, il s'agit vraisemblablement de jeunes.

Ils paraissent jeunes et étaient visiblement nerveux, a expliqué le gérant de la banque, M. Cardin.

Ce dernier a expliqué qu'il s'agissait du premier hold-up à être commis dans l'établissement de la Banque canadienne nationale depuis qu'elle existe à cet endroit.

Les citoyens des zones contiguës à D-5 veulent voter lors du référendum du 21

SHERBROOKE — Le procureur des propriétaires "insatisfaits ou frustrés" de la zone D-5, au quartier nord, Me Dewey Zaor, rencontrera le conseil municipal lundi soir, pour présenter une requête signée de 68 noms, désirant que les zones contiguës aient également l'opportunité de se prononcer lors du référendum qui doit avoir lieu le 21 novembre.

On sait déjà que ce référendum auquel seuls les propriétaires de la zone concernée pourront inscrire leur vote, a pour but de déterminer, une fois pour toutes, et ce n'est pas trop tôt puisque le problème se complique de jour en jour, l'adoption et les avantages à retirer d'un amendement au zonage de la zone D-5.

Cette zone est aujourd'hui réservée uniquement à la construction multifamiliale, en vertu d'un récent amendement adopté par le conseil pour réglementer certaines constructions multifamiliales mise en chantier en contravention au règlement existant alors, lequel règlement ne permettait que des constructions bi-familiales.

A l'époque, qui remonte à environ trois semaines, le conseil avait demandé aux propriétaires "insatisfaits et désireux de revenir au zonage bi-familial", de ne pas intervenir dans l'adoption de l'amendement, soulignant, en guise de promesse, que ces propriétaires seraient réparés dans leur zone bi-familiale par l'adoption d'un nouvel amendement, plus tard. Mais ce nouvel amendement n'a jamais été présenté, de sorte que le conseil n'a pas semblé respecter la promesse faite.

Evidemment, les propriétaires insatisfaits en ont aujourd'hui contre le conseil, et désirent que toutes les zones contiguës aient également l'opportunité de voter sur le

règlement, de sorte qu'il leur deviendra possible de renverser le règlement et, par ricochet, revenir au premier règlement qui ne permet que la construction bi-familiale. Ceux qui ont exigé la tenue d'un référendum le 21 novembre sur le nouveau règlement prévoyant l'installation d'une zone multifamiliale,

sont pour la plupart des promoteurs de cette zone multifamiliale. A eux seuls, étant donné leur nombre et l'importance de leurs évaluations respectives, ces propriétaires étant seuls à voter le règlement semblent déjà persuadés d'obtenir gain de cause. C'est le pourquoi de l'intervention de Me Zaor, au nom

de ses clients, dans le but d'obtenir également la participation des zones contiguës au référendum. Mais la loi prescrivant déjà l'invalidité du vote de ces zones contiguës, il sera intéressant de voir manœuvrer Me Zaor, à la séance du conseil de lundi, pour obtenir la représentation de ses clients à ce référendum.

La Commission voudrait des suggestions plus originales pour les noms d'écoles

SHERBROOKE — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke est aux prises avec un problème d'histoire.

A la vérité, ce n'est pas tellement grave et en définitive, c'est elle qui règlera le problème et pas d'autres ! L'on est actuellement à parachever dans le quartier Est une école qui se trouve dans les limites territoriales d'une paroisse qui sera érigée sous le vocable de Maria Goretti. Vraisemblablement, cette paroisse couvrera en deux ou trois ans une bonne partie de la paroisse du St-Sacrement. La construction de l'école sera probablement terminée dans le cours du mois de décembre, mais on ignore pour le moment quand elle sera inaugurée.

Le problème se pose dans le choix d'un nom pour cette école. On a évidemment suggéré le nom de Maria Goretti, mais les membres de la Commission des écoles n'ont pas l'air de vouloir donner à une école le nom du vocable de la paroisse, probablement à cause de la multiplication des noms.

Par ailleurs, le Comité de toponymie a déjà suggéré (il y a plusieurs semaines), le nom de Lévis en mémoire du Chevalier de Lévis des premiers temps de la colonie.

Nous soulignons "des premiers temps de la colonie" parce que justement, la Commission n'a pas paru prêter ce nom "qui remonte trop loin" dans l'histoire du Canada. Et dans certains milieux on trouve que de ces noms reviennent trop souvent, tout comme d'autres qui viennent d'autres lieux, ainsi celui de Musset qui des joueurs de golf et des chauffeurs de taxis prononcent "Mussetti" comme on prononce "faucet", mot anglais qui signifie "robinet".

Il n'est pas impossible que des élèves féminines aient baptisé cette rue "Mussette", comme si la musique, (et même la poésie), avait quelque chose à faire avec un problème de construction d'une rue qui a déjà créé tant

d'animosité et de guerre dans un quartier de gens qui réclamaient... la paix ! Pour ajouter à l'imbroglio l'école en construction est sise rue Holmes, du nom d'un converti qui s'est fait prêtre, l'un des premiers missionnaires catholiques en notre région, ancien professeur à l'université Laval de Québec, auteur d'un traité de géographie, "Jean Holmes" de son nom au long ! La Commission des écoles catholiques n'est donc pas pressée pour baptiser l'école, elle prendra son temps. Elle acceptera peut-être "des suggestions plus originales" que celles reçues, mais en définitive, elle fera son choix et elle le fera avant que soit déterminée la date de la bénédiction de cette école.



Tout heureux. — Ce garçonnet a accueilli la neige avec beaucoup de joie. Tout heureux de voir tomber les blancs flocons, il a même oublié de remiser sa voiturette dans

la maison. Pendant des heures, il a joué dans la neige alors que les automobilistes étaient loin d'avoir le sourire aux lèvres. (Photo La Tribune, par Eddy Grenier)

Des centaines d'automobilistes se font prendre par la tempête

Un record

Cette chute de neige a eu pour effet de battre le record enregistré le 26 septembre 1939 alors qu'il était tombé deux pouces et deux dixièmes. Tard dans la soirée, il était tombé plus de deux pouces et demi à Sherbrooke.

Cette semaine, soit le 24, lors de la première chute de neige de la saison, on n'avait pas eu à subir aucun contretemps puisque l'on avait enregistré seulement six dixièmes et que la température n'était pas froide. Le fait que le mercure s'est maintenu aux environs de 32 degrés, au cours de la journée d'hier, n'a

guère aidé à améliorer la situation.

Dans la région

Dans la région, à plusieurs endroits, il est tombé trois pouces de neige, notamment à Thetford Mines.

Le comté de Frontenac aurait été le plus durement atteint si l'on considère que les automobilistes ont eu à conduire sur des routes recouvertes de plus de cinq pouces de neige.

Entre Lennoxville et Cookshire, le nombre des autos qui ont quitté la route pour s'immobiliser dans le fossé s'est élevé à plus de soixante.

Chronique judiciaire

Le propriétaire d'une ferronnerie de Magog a été condamné, hier matin, par le juge Evender Veilleux, à payer une amende de \$423.68.

L'homme avait omis de verser au gouvernement ce montant qu'il aurait dû normalement percevoir comme produit de la taxe provinciale.

Comme punition, il devra donc rembourser le gouvernement, et, bien entendu, payer tous les frais de la cause.

Jean-Guy Roy, un jeune homme de 18 ans, qui demeure à Courcelles, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir dérobé trois chèques.

Le prévenu avait par la suite changé ces chèques pour obtenir de l'argent.

Le juge a fait preuve de clémence à l'endroit de ce jeune homme qui en était à sa première offense en le faisant bénéficier d'une sentence suspendue, mais il l'a bien averti que ce serait la prison, la prochaine fois...

On ne saura que le 2 novembre prochain si les deux hommes qui ont reçu des sommations seront ou non accusés d'avoir passé un télégramme lors de la dernière élection municipale dans le quartier est.

A tout événement, MM. Armand Desbiens et L.-M. Fréchet doivent se présenter devant le juge à cette date.

Un nouveau mot "GEMMOLOGIE"

GEMMOLOGIE est la science des diamants et pierres précieuses, de leur qualité et de leur valeur.

GEMMOLOGIE combat la fausse représentation et les bijoux décevants.

GEMMOLOGIE donne des titres aux bijoutiers qui passent les examens avec succès dans une scientifique connaissance de leur marchandise.

GEMMOLOGIE protège le public acheteur.

SKINNER & NADEAU INC.

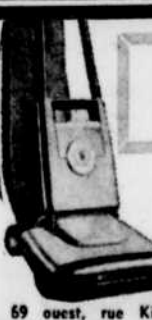


M. Paul Nadeau, gemmologue agréé; MM. H. Paré et R. Fortier, bijoutiers enregistrés, membres de l'American Gem Society.

82, nord, rue Wellington — LO 2-4795
Sherbrooke

SUCCURSALE AU

Centre d'Achats Sherbrooke — LO 9-7955



SINGER

• Symbole de satisfaction et de confiance depuis 111 années.

CENTRE DE COUTURE SINGER

69 ouest, rue King — SHERBROOKE — LO. 7-5241

RESERVEZ dès maintenant vos cadeaux de Noël... choix plus abondant

NECESSAIRES DE VOYAGE
durables et pratiques, toujours appréciés.

COFFRETS A BIJOUX
logés avec compartiment pour bracelet, collier, etc.

Un léger dépôt vous réservera les articles de votre choix jusqu'à Noël.

J. N. BOISVERT & FILS

5, ouest, rue King — LO 2-0938

LA TRIBUNE

Le plus grand quotidien de la Rive Sud — Fondé en 1910
 Imprimé par LA TRIBUNE, 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 9-2525
 Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.
REDACTEUR EN CHEF: PIERRE-PAUL BLAIS
 ABONNEMENT au Canada: par la poste, sous en droits réservés par remail: 1 an: \$6.50; 6 mois: \$3.50; 3 mois: \$2.00; 1 mois: \$1.00.
 Aux États-Unis et autres pays étrangers: avec Suppléments Perspectives et Comiques illustrés: 1 an: \$12.50; 6 mois: \$7.00; 3 mois: \$4.00; 1 mois: \$2.00.
 États-Unis et autres pays étrangers: sans suppléments de fin de semaine: 1 an: \$10.00; 6 mois: \$5.50; 3 mois: \$3.00; 1 mois: \$1.50.
 La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, membre de l'Association des journaux du Canada, de l'Association des journaux de langue française, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau et Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.
 Sources d'informations: la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de l'Union Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de La Tribune.

La carte d'identité et notre liberté

C'est demain que les citoyens de Montréal se rendent aux urnes pour désigner ceux qui dirigeront l'administration municipale de la métropole au cours des trois prochaines années. En plus de choisir un maire et des conseillers, les électeurs auront à se prononcer sur quelques questions dont la plus importante semble l'adoption de la carte d'identité.

Il ne nous appartient pas, certes, de faire des recommandations aux Montréalais concernant le maire et les conseillers qu'ils devraient élire. C'est là une question qui relève de leur seul jugement et sur laquelle ils n'ont pas de conseils à recevoir du reste de la province. Mais la question de la carte d'identité est de nature différente et elle intéresse tous les citoyens du Québec.

De l'attitude que prendront les Montréalais à ce sujet dépend dans une large mesure l'avenir du système de la carte d'identité. Si les citoyens de Montréal, en effet, se déclarent favorables à la carte d'identité obligatoire, ils créeront un précédent de nature à ouvrir les portes à un usage généralisé de ce système. Une fois la carte d'identité rendue obligatoire dans la métropole, il ne manquera pas de groupements pour réclamer une mesure semblable dans d'autres municipalités et même à l'échelle provinciale.

La carte d'identité obligatoire peut comporter certains avantages indiscutables. Ainsi, elle facilite l'identification des citoyens au moment des élections et pose un obstacle à la fraude élec-

torale. Mais cet avantage et quelques autres que l'on peut invoquer en faveur de la carte ne suffisent pas à faire oublier les multiples inconvénients qui pourraient résulter de son adoption.

L'imposition de la carte d'identité signifie pour nous la perte d'une liberté dont nous jouissons sans toujours en apprécier la juste valeur mais que nous envient les citoyens de nombreux autres pays où les "papiers" d'identification sont devenus un instrument de surveillance entre les mains des gouvernements.

Certes, la carte d'identité proposée aux Montréalais n'aurait qu'un usage restreint, mais ce début ne manquerait pas d'être suivi d'autres tendant à généraliser l'usage de la carte. En outre, l'exemple donné par Montréal serait contagieux et risquerait de s'étendre ailleurs dans la province au cours des prochaines années.

C'est sous cet angle que le problème soumis aux électeurs de Montréal concernant la carte d'identité intéresse tous les citoyens de la province, et les raisons indiquées plus haut nous font souhaiter que les Montréalais répondent NON à la question qui leur est posée.

Présent et avenir de la voie maritime

Ouverte aux navires depuis maintenant plus de cinq ans, la voie maritime du St-Laurent a été utilisée assez long-

temps pour qu'il soit possible de déterminer de façon approximative les services qu'elle peut rendre.

Disons d'abord que les prévisions établies quelque peu avant l'inauguration ne se sont pas toutes révélées exactes. Les spécialistes avaient prévu une utilisation plus intense de la nouvelle voie durant la première année et, en conséquence, des revenus plus élevés. L'écart entre les prévisions et la réalité n'a cessé de diminuer depuis, heureusement, ce qui permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

De fait, le volume des cargaisons qui ont remonté ou descendu la voie maritime du St-Laurent n'a cessé de s'accroître depuis son ouverture. Sur la section de Montréal au lac Ontario, l'augmentation a été de neuf pour cent durant avril à septembre, comparativement à la même période de l'an dernier. Sur la section du canal Welland, l'accroissement a été de douze pour cent.

Il est intéressant de noter que les cargaisons remontant vers l'intérieur sont plus considérables que celles dirigées vers l'extérieur. Ceci peut être attribuable à plusieurs facteurs, mais principalement au fait qu'une bonne partie des cargaisons allant vers l'ouest consistent en minerais de fer dirigés vers les aciéries canadiennes et surtout américaines.

Mais pendant que le volume des cargaisons augmente, le nombre des navires utilisant la voie maritime manifeste une tendance à la diminution. Il faut en conclure que les navires sont d'un plus fort tonnage aujourd'hui que ceux d'il y a une couple d'années. En d'autres termes, les armateurs utilisent sur la voie maritime des navires capables de tirer profit de tous les avantages offerts relativement à la longueur, à la largeur et au tirant d'eau, de façon à transporter la plus forte quantité de marchandises possible avec le plus petit nombre de navires.

Ce sont là des ajustements qui permettront, à la longue, une utilisation de plus en plus profitable de la voie maritime. A ceux qui se sont déjà produits, d'autres viendront s'ajouter pour permettre à cette voie navigable unique au monde de rendre tous les services pour lesquels elle a été aménagée.

Avalanche dans les Himalayas.



MON POINT DE VUE...

Eloge de la vache

Les Canadiens qui assistent pour la première fois de leur vie aux débats parlementaires à la Chambre des Communes en gardent généralement une impression d'ennui. Il arrive, cependant, que des députés s'abandonnent à faire de l'humour, tel le représentant de New Westminster, M. Barry Mather qui, récemment, s'est lancé dans un éloge de la vache.

Selon lui, la vache possède une valeur morale aussi bien qu'une valeur matérielle. C'est elle, en effet, dit-il, qui garde le fermier à la maison à la fin de l'après-midi, puisque le fermier doit être au poste pour la traite. C'est encore elle qui le fait se coucher tôt le soir afin de pouvoir se lever tôt le lendemain matin pour traire la vache, contrairement à ce qui arrive à certains citoyens qui fréquentent les clubs de nuit jusqu'aux petites heures.

Ainsi, toujours selon le député, la vache, dans son comté du moins, prend figure de gardienne de la vertu des fermiers.

Plus de "sfumata"

Lorsque les cardinaux se réunissent en conclave pour l'élection d'un pape, ils ne peuvent communiquer avec l'extérieur avant d'avoir choisi un successeur au pontificat défunt. Depuis de nombreuses années, les Romains et les citoyens du monde entier doivent s'en remettre à la couleur de la fumée qui apparaît à l'orifice d'une cheminée reliée à un foyer où sont brûlés les bulletins de vote.

Lorsque la fumée est noire, parce que l'on a ajouté de la paille humide aux bulletins, chacun sait que le pape n'est pas encore élu. Lorsque, par contre, la fumée est blanche, la joie s'empare des catholiques avant même l'annonce officielle du résultat de l'élection.

Surveiller la "sfumata" ne fera plus partie des détails extérieurs du prochain conclave puisque le Pape Jean XXIII vient de décider que les bulletins dépouillés lors des différents scrutins devront être conservés au lieu d'être brûlés comme auparavant.

... J'en C.

Mgr Sheen écrit...

Ayons de la sympathie, non de la condescendance

On se demande si la sympathie ne se rencontre pas plus fréquemment au sein des petits groupements humains que dans les grandes villes. On peut habiter un appartement et ne pas même connaître son plus proche voisin, mais il n'est guère de village où les voisins ne se connaissent mutuellement. Les ménages de tous les appartements de New York empruntent probablement moins de sucre à leurs voisines que celles d'un village de cinq cents âmes. Récemment, le photographe d'un magazine illustré a passé une heure à photographier les gens qui passaient auprès d'un homme blessé, assis sur les marches qui conduisaient à une certaine station de métro. Le magazine s'est ensuite servi des photos pour compter les gens qui ont regardé l'homme blessé, puis ont tranquillement passé leur chemin sans se donner le mal de lui offrir de l'aide; cependant, il a négligé de rapporter le fait que son photographe s'intéressait plus au défilé de son appareil qu'aux battements du cœur du blessé.



Cela ne veut pas dire que la sympathie n'existe pas, car les Américains au grand cœur prodigent leurs aides et leur sympathie aux pauvres et aux nécessiteux.

Etre sympathique, c'est avoir un tempérament ou un

caractère qui contribue à rapprocher les autres. La sympathie, c'est ce qu'on pourrait appeler "de la conductivité". L'origine grecque du mot "sympathie" implique qu'on souffre avec autrui. La sympathie, c'est une sorte de compréhension silencieuse en vertu de laquelle un cœur rencontre un autre cœur. C'est une sorte de substitution par laquelle on sort son cœur de son propre corps pour le placer dans le corps d'un autre, en prenant en échange le cœur de cet autre. Ce n'est pas de la simple pitié, car la simple pitié peut nous rendre semblables au voyageur de l'Évangile qui, ayant regardé le blessé, ne fit néanmoins pas un geste pour l'aider. La sympathie peut exister dans les âmes basses, mais la sympathie ne naît que dans les âmes nobles.

La sympathie silencieuse

Elle peut cependant parfois être silencieuse, surtout en présence du chagrin. Saint Paul disait aux Romains: "Pleurez avec ceux qui pleurent". Une simple larme qu'on verse devant la douleur est beaucoup plus éloquente que les paroles mielleuses. Voilà qui est bien prouvé par le cas de Job, dont les amis restèrent sept jours en silence auprès de lui; ils le consolèrent ainsi beaucoup mieux que lorsque, rompant leur silence, ils se mirent à lui présenter tant de fausses raisons de ses

souffrances. Le fondement de toute vraie sympathie et ce qui la rend universelle, c'est l'amour. Les meilleurs des hommes ne peuvent offrir que de la tendresse humaine, sans comprendre le mystère de la souffrance et des pleurs. Mais lorsque l'on considère l'amour du Christ, on y trouve à la fois la tendresse humaine et la compréhension divine. En Lui seul, en effet, s'unissent la sympathie et la compréhension du mystère de la douleur. Voilà pourquoi Jésus pleura sur la mort de Lazare, son ami bien-aimé. Bien des hommes ont du cœur, mais manquent de l'intelligence nécessaire pour embrasser le mystère. Il peut y avoir, d'une part, de braves gens à l'esprit étroit et de l'autre, des philanthropes au cœur de fer; mais chez le Christ s'unissent le tendre cœur et la divine compréhension.

"Un commandement nouveau"

C'est pourquoi Il nous a commandé d'avoir de la sympathie envers tous les hommes, non pas avec condescendance — comme des pharisiens qui retournent leur tunique afin qu'elle n'entre pas en contact avec l'impur misé-

reux — mais comme des hommes qui touchent la plaie pour la guérir, parce tout en baissant le péché, ils aiment le pêcheur. Cette sorte de sympathie est la seule qui puisse nous débarrasser de cette pitié moderne que Chesterton condamne à si bon droit. "La faiblesse pratique de la pitié moderne envers les pauvres et les opprimés, c'est précisément de n'être que de la pitié — car la pitié est pitoyable, mais elle n'est pas respectueuse. On croit que la cruauté envers les pauvres est une sorte de cruauté envers des animaux. On ne sent jamais que c'est une injustice commise envers des égaux et même un acte de trahison envers ses camarades. Cette pitié scientifique, cette pitié brutale pitié porte en elle-même un élément de sincérité qui lui est propre, mais elle ne sert pas du tout la cause des réformes sociales".

Dans bien des pays orien-

taux, le voyageur peut s'arrêter chez n'importe qui et demander l'hospitalité. On la lui accordera non seulement pour la nuit, mais même pour une période plus longue. Le sentiment naturel qu'est la sympa-

thie est plus profond là-bas que dans notre civilisation complexe, où même le simple fait de laisser monter avec soi une personne qui fait de l'auto-stop semble une impossibilité. Tant de gens ont abusé du privilège de l'auto-stop que la sympathie est devenue en ce domaine une vertu dangereuse.

La sympathie chrétienne doit s'étendre même aux gens qui ne sont pas sympathiques. Une légende nous dit qu'Abraham reçut un jour un visiteur dans sa tente. Il tua son meilleur agneau, donna à l'étranger son meilleur matelas et le servit comme un domestique. Mais le voyageur se montrait mécontent de tout. Au bout de trois jours, Abraham en eut donc assez et le mit à la porte. Le Seigneur apparut alors à Abraham et lui dit: "Allons, Abraham, puisque voilà quarante ans que je supporte cet individu, n'aurais-tu pas pu le supporter, toi, plus de trois jours?"

Enquête Gallup

par l'Institut canadien d'opinion publique

Pourquoi on est pour ou contre M. Réal Caouette

L'OPINION DEFAVORABLE qu'ont de M. Réal Caouette 51% des électeurs qui ont entendu parler de lui s'appuie surtout sur son prétendu "tempérament de dictateur" et sur l'irritation que suscite son admiration pour Hitler et Mussolini. D'autres électeurs le critiquent parce que, à leur avis, il n'a pas les qualités qui font les chefs et a tendance "à toujours parler sans jamais agir". On le traite fréquemment de démagogue et on l'accuse de ne se soucier que du Québec.

Quant aux 22% sur lesquels M. Caouette a produit une impression favorable, ils expriment leur admiration pour ses qualités d'orateur, sa sincérité et son tempérament de chef. Cette fraction de l'électorat approuve hautement le programme du Crédit social.

Les 51% qui ont une opinion défavorable de M. Caouette ont donné les raisons suivantes:

Il est trop radical; c'est un fanatique	21%
Il est trop dictateur; il a trop d'idées fascistes; je n'aime pas ses idées sur Hitler et Mussolini	18
Il n'est pas qualifié pour son poste; ce n'est pas un chef; c'est un instable; il ne recherche que son propre avantage; il aurait une influence néfaste sur le pays	14
Il ne fait que parler; il parle toujours et n'agit jamais	12
Je n'aime ni le parti créditiste, ni son programme, ni sa politique	8
Caouette est dangereux; c'est un démagogue; il mène les masses populaires à sa guise	8
Autres raisons (Il a trop de tendances communistes; il promet trop; c'est un objet de concupiscence; il ne songe qu'au Québec; il ne s'entend pas avec M. Thompson, etc.)	16
Je ne sais trop pourquoi — mais je ne l'aime pas	9
(Certains des électeurs interrogés ont donné plus d'une raison pour motiver leur opinion)	106%

Voici, par ordre de fréquence, les principales raisons données par les 22% qui sont favorables à M. Caouette:

J'aime son programme; j'aime ses idées; le Crédit social a un bon programme	27%
M. Caouette est un bon chef; c'est un homme brillant	13
C'est un bon et puissant orateur	12
Il a l'air d'un brave homme; il est sincère	12
Il est bon que nous ayons un troisième parti fort et dynamique	9
M. Caouette travaille pour le peuple — pour les gens ordinaires	8
J'aime ses théories économiques; sa politique monétaire me plaît	5
Autres raisons (Ce qu'il a fait pour le Québec; il aide les fermiers, etc.)	10
Je ne sais trop pourquoi, mais il m'inspire confiance	11%
(Certains des électeurs interrogés ont donné plus d'une raison)	107%

monde — Aux quatre coins du monde — Aux quatre

L'Inde accuse d'agression la Chine rouge et demande son admission à l'ONU

NATIONS UNIES (PA). — L'Inde a accusé la Chine communiste d'agression préméditée contre le territoire indien mais le représentant indien à l'ONU a par ailleurs appuyé une résolution soviétique réclamant l'admission de la Chine communiste au sein de l'organisme mondial.

Le délégué indien, M. B. N. Chakravarty, a déclaré à l'Assemblée générale de 110 membres que son gouvernement croit au principe de l'universalité de la représentation aux Nations unies et qu'il n'y a pas lieu de faire exception dans le cas de la Chine continentale.

"Nous croyons également que le seul moyen efficace de mettre un terme à l'agression chinoise c'est de forcer la Chine à respecter ses obligations en devenant membre de l'organisation mondiale ce qui, par le fait même, l'assujettirait aux opinions et à la discipline de cette auguste assemblée".

M. Chakravarty a toutefois "accusé la République populaire de Chine d'avoir commis une agression flagrante, massive et préméditée en territoire indien pendant que le gouvernement de Pékin parlait de négociations pacifiques".

Pourparlers ajournés indéfiniment entre la G.-B. et le Marché commun

BRUXELLES (Reuters). — Sans être parvenus à trouver une formule d'entente, les négociateurs de la Grande-Bretagne et du Marché commun ont apparemment ajourné indéfiniment leurs pourparlers relativement aux aspects de l'agriculture du projet d'adhésion de la Grande-Bretagne à la communauté économique européenne.

D'informateurs proches de la commission de la CEE, on apprend que les pourparlers ne reprendront qu'à la mi-novembre à l'échelon ministériel.

Les négociations ont pris fin aujourd'hui après une session "très décourageante" hier, au dire des Britanniques. Dans les discussions actuelles, le négociateur en chef de la Grande-Bretagne tente de trouver une solution aux problèmes auxquels les agriculteurs britanniques feront face si leur pays devient membre de ce bloc économique.



De Gaulle demande aux Français un "oui" décisif et solennel

PARIS (Reuter). — Prenant la parole à 13 heures (5h. p.m. HAE), devant les caméras et les micros de la R.T.F. (Radio-télévision française), le général de Gaulle a invité une dernière fois les électeurs français à répondre "oui" au référendum qui aura lieu dimanche sur le mode d'élection du président de la République française.

"Bref, il s'agit de marquer par un scrutin solennel que, quoi qu'il arrive, la République continuera telle que nous l'avons voulue à une immense majorité."

T.S.F. - T.S.F. - T.S.F. - T.S.F. - T.S.F.

CAP CANAVERAL (PA). — Un missile Titan II a été lancé hier avec succès. Il a parcouru 5,000 milles; c'est le cinquième succès de cet instrument au cours de sept essais. L'aviation des États-Unis a annoncé que tous les objectifs ont été atteints au cours de cette expérience de 30 minutes.

LONDRES (PC). — La princesse ontarienne du lait a offert hier des prix, sous forme de fromages Cheddar, à M. George Drew, haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, et à M. James Armstrong, agent-général de l'Ontario dans la capitale britannique.

BONN (Reuters). — M. Conrad Adenauer, chancelier d'Allemagne occidentale remettra peut-être à plus tard son prochain voyage aux États-Unis en raison de la situation cubaine. C'est un porte-parole du gouvernement d'Allemagne occidentale qui a annoncé cette nouvelle. Ce voyage devait commencer le 7 novembre.

NORTH BAY (PC). — Le père Walter Bradley, curé de la paroisse de River Valley, près de North Bay, se présentera devant le tribunal de North Bay le 30 et le 31 octobre. Il est accusé d'avoir menacé d'actes de violence un groupe de témoins de Jéhova.

OTTAWA (PC). — Donald Abbey, 28 ans, sans domicile fixe, a été condamné hier à cinq ans de pénitencier qu'il passera à Kingston. Il s'est reconnu coupable de vols de banque à Ottawa et à Toronto.

LOS ANGELES (PA). — L'aviation des États-Unis a lancé hier, de la base de Vandenberg, un satellite utilisant un ensemble propulseur Thor-Agena. C'est un porte-parole du gouvernement américain qui a annoncé cette nouvelle.

OTTAWA (PC). — M. Jean Clavel, de Montréal, a été élu président de l'Institut canadien du film, a-t-on fait savoir hier. Il remplace à ce poste M. James Cowan, de Toronto, qui était président depuis 1951.

TIMMINS, Ont. (PC). — Une équipe de secouristes ont découvert hier matin le corps de Vital Bellemare, un mineur âgé de 27 ans, qui était emprisonné depuis 87 heures à 1,000 pieds sous terre dans le puits de la mine d'or Hallam, à Timmins.

La vie féminine

MENACE DE GUERRE

Oleg Cassini :

Vos vêtements
ne doivent
pas limiter
vos activités

Pour remplacer le pantalon d'intérieur, Oleg Cassini suggère une jupe pleine longueur avec blouse assortie.



Les femmes sont des êtres qui bougent. Mais autant que les dessinateurs de modes, elles semblent parfois oublier cette vérité fondamentale.

La femme s'assoit, marche, se penche, et court même — mais pour arriver à accomplir ces actions quotidiennes, elle doit souvent lutter contre ses propres vêtements. Et si l'on en juge d'après leur apparence après une journée mouvementée, ces derniers n'en sortent pas vainqueurs. Mais la femme non plus.

LA COUPE DES VÊTEMENTS

Il n'y a aucune raison pour qu'elle ne puisse passer une journée, et même une soirée, sans que son activité soit limitée par la coupe de ses vêtements. Ou paraître inconfortable dans une jupe qui lui remonte aux genoux, ou une jaquette qui lui paralyse les épaules.

Et si elle va jusqu'à pratiquer l'acrobatie, maintenant populaire dans les périodiques de modes, alors là, attendons-nous à des dommages. Et plus extravagantes, il faudra bientôt exiger des mannequins d'être acrobates professionnelles, au lieu d'avoir le cou long, les pommettes hautes, et la cage thoracique étroite.

Mais malgré toute l'exagération de ces photographies, je les préfère encore à celles d'autrefois où le mannequin s'appuyait contre une colonne. Je crois qu'elles veulent démontrer la même chose que moi : les femmes sont des créatures actives.

UN NON-SENS ARROGANT

Les recueils de littérature sont remplis d'allusions poétiques sur les jolies femmes portant chiffon vaporeux et taffetas froissant. Je ne vois pas pourquoi elles ne pourraient pas être aussi gracieuses dans le tweed.

Il y a deux raisons pour lesquelles elles ne le sont pas aussi souvent qu'elles le devraient. La première, c'est que les dessinateurs les considèrent comme des supports nécessaires, mais susceptibles de gâter leurs créations. Les vêtements, selon leur philosophie, sont ce qu'il y a d'important — et les femmes doivent tout simplement s'adapter à leur coupe. Cela est un non-sens arrogant et les femmes devraient cesser d'accepter cela humblement.

L'autre raison, c'est que les femmes ne vérifient pas l'aisance du vêtement dans le mouvement quand elles achètent. Je conseille donc aux femmes, ces êtres qui bougent, de n'acheter aucun vêtement sans l'avoir préalablement essayé assises, en marchant longuement, et étudié sous tous ses angles devant un bon miroir triple.

DEVANT LE MIROIR DE LA MODE

Plusieurs femmes découvrent le plaisir de passer des soirées à la maison dans une longue jupe gracieuse, au lieu du pantalon. Cela devrait éclaircir plusieurs scènes de cheminée cet hiver.

Plusieurs de ces costumes pleine-longueur sont des deux ou trois pièces, ce qui donne une grande latitude aux femmes qui aiment à réaliser leurs propres combinaisons. Les jupes sont maintenant disponibles dans une grande variété de tissus — incluant les lainages comme la flanelle et le mohair.

INTERESSANTES COMBINAISONS

Les dessinateurs évidemment ont créé leurs propres combinaisons : jupes et blousons qui constituent en réalité une robe deux-pièces, ou un veston, une jupe et une blouse, ou des vêtements détachés dans des combinaisons de couleurs contrastantes. J'ai vu plusieurs combinaisons de jupes de flanelle ou de tweed, accompagnées d'une blouse de soie pâle ou blanche, et d'une veste de velours lisse brillant. Il y a aussi plusieurs robes longues, étroites, en lainage : tweed, jersey, lainages imprimés. Elles sont souvent sans manches, quelquefois échantonnées à l'encolure. Je crois cependant que les plus jolies sont encore celles qui ressemblent aux populaires robes du jour "petit rien", prolongées jusqu'au sol.

CONSEILS OPPORTUNS

Les manches longues, celles qui descendent jusqu'aux poignets, reviennent à la mode. Je leur trouve un changement rafraîchissant après les longs manches trois-quarts, "bracelet" et autres qui ont prévalu durant plusieurs saisons.

Ces manches pleine-longueur sont partout cette année : sur les robes du soir en dentelle comme sur les manteaux. (Les manches de manteaux ont souvent des revers).

Je vous suggère de surveiller les gants que vous portez avec ces manches. Vous trouverez peut-être que les très courts conviennent admirablement. Et vérifiez les bracelets que vous portez avec les manches longues — les larges que vous portiez avec les manches trois-quarts peuvent paraître trop encombrants.

De nouveau, une terrible menace de guerre pèse sur le monde. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter ce qui peut arriver si les navires de guerre américains arraisonnent, comme ils en ont reçu l'ordre, les navires russes qui se défendent...

Depuis tant d'années que ces deux grands pays brandissent leurs bombes et leurs engins nucléaires, un de ces jours, qui sera le dernier pour une grande partie des habitants de l'Amérique du Nord, ils finiront bien par s'en servir.

Ici, au bureau, les nouvelles alarmantes entrent au même rythme que les petits incidents et les insignifiants de tous les jours. Le prix du porc a baissé d'un dollar, nous apprend-on, certaines valeurs de la bourse sont à la hausse.

Mais qui le mangera, ce porc bon marché, si l'écroulement s'abat sur nous? ... Les vies humaines non plus ne vaudraient pas cher. Et quand donc les valeurs morales seront-elles à la hausse, et non pas uniquement les valeurs de bourse? ...

Il faut continuer le petit train journalier et s'attacher uniquement aux comédies qui accompagnent toutes les situations, si l'on ne veut pas trembler devant ce qui nous menace. Nous qui n'avons jamais su ce que peut semer la guerre, ce Chevalier de l'Apocalypse.

L'un des amusements de la journée nous est offert par quelques personnes qui s'informent si la télévision va nous montrer les scènes du combat, s'il y en a. On rit, parce que c'est tout de même encore mieux que d'être pris de panique.

Eva Cole.

A l'étudiante moderne :

Votre garde-robe doit
être réduite à sa plus
simple expression

Le temps n'est plus où l'étudiante arrivait au couvent ou à l'université avec plusieurs valises. Du reste, il n'y aurait plus de place pour suspendre tout ce linge. De plus, elle serait mal vue de ses compagnes. Tout en étant variée, votre garde-robe sera réduite à sa plus simple expression. Chaque chose sera utile, attrayante, et ne dépassera pas votre budget.

● Attachez-vous aux couleurs qui s'harmonisent les unes aux autres. Vous en ferez au moins un double usage, sinon davantage.

● Commencez par votre ou vos manteaux. Leurs couleurs dominantes vous guideront dans l'achat de vos ensembles et accessoires. Parce que l'achat d'un manteau coûte cher, il faudra qu'il vous dure probablement au moins quatre ans. Choisissez-le de bonne coupe, qu'il tombe bien sur vos vêtements et surtout qu'il ne fatigue ni vous, ni vos amis, après un certain temps.

● Si vous êtes grande, élancée, proportionnez votre hauteur par des jaquettes longues coupées de larges ceintures aux couleurs criardes et contrastantes. Oubliez les rayures verticales, laissez-les aux autres. N'adoptez pas indéfiniment des talons bas. Portez le fin talon modérément haut, à l'heure des rendez-vous.

● Si vous êtes courte, petite, c'est le temps de porter des rayures verticales, la jupe droite, les ensembles de couleurs unies, des gilets, des vestes et jupes courtes. Vaut mieux garder la ceinture dans les mêmes tons et l'ajuster étroitement.

● Si vous êtes grasse, vous ne devez porter aucun tweed, ni imprimés lourds. Manteaux et costumes évasés sans collets, des couleurs sombres, des tissus mats, des imprimés conventionnels, les jupes amples, la ligne des hanches vaporeuse et amincissante, voilà ce qu'il vous faut. Une encolure ovale ou ronde, des manches bouffantes. Ne craignez pas les rouges, les bleus les verts ou les jaunes, les tons riches et chatoyants.

● Si vous êtes mince, vous êtes le parfait mannequin. Sachez en profiter. Tout vous semble permis, des plus lourds tweeds aux couleurs les plus criardes, les gros tricotés, les jupes plissées et combien de fantaisies votre taille peut s'offrir, à votre grande joie.

Parlant de taille... Il faut vous avertir. Plusieurs jeunes filles prennent du poids au couvent. Peut-être est-ce cette habitude de "grignoter" tout le temps? Ou l'abus des pâtes? Ou encore l'instabilité de votre "transplantation" à l'étranger? Quelle que soit la raison tenez-vous sur vos gardes. Il faudrait recommencer votre garde-robe à zéro.



Voici l'Halloween

Amusons-nous, mais... attention!

Le 31 octobre marque la fête de l'Halloween, encore célébrée au Canada, et nombreux sont les enfants qui se préparent pour cet événement.

Cette fête, qui tombe la veille de la Toussaint, connaît des origines fort lointaines et fut célébrée de diverses façons dans plusieurs pays. Les anciens druides l'appelaient "Samhain", "la fin de l'été", qui se rapproche davantage de la traduction anglaise "Summer's End" et, à cette occasion, ils allumaient des feux de joie, dans la soirée, pour éloigner la saison froide.

Pour les jeunes enfants qui veulent fêter l'Halloween, les parents verront à ce que les déguisements ne comportent aucun danger. Ces costumes de fantômes devront être inoffensifs, et les masques, comporter une perforation suffisante pour permettre la respiration.

Aux comptoirs des magasins, on trouve une abondance de spécimens "d'outre-tombe", qui feront la joie des petits. Pour les fillettes, on voit même de petites perruques de toutes couleurs, qui seront utilisées pour

les réunions de l'Halloween. Incidemment, ces perruques, contrairement à celles qui sont destinées aux dames, sont peu coûteuses.

La tarte à la citrouille

A cette époque de l'année, les enfants utilisent les citrouilles pour en faire des lanternes d'Halloween. Mais, ces courges géantes prennent une place d'honneur au menu familial.

Il faut dire que la tarte à la citrouille est un mets délicieux, servi nature, recouvert d'une onctueuse crème fouettée ou accompagné d'une tranche de fromage. Ce dessert semble tout indiqué dans le cadre de l'automne canadien.

Il existe une quantité de façons d'inclure les couleurs de l'Halloween en dressant le menu quotidien. Ainsi, par exemple, après avoir vidé une orange, on s'en sert comme d'une jolie coupe, qu'on remplit ensuite de fruits en cubes, ou de sorbet à l'orange.

Dans le cas d'une joyeuse réunion d'enfants, le soir de

l'Halloween, on peut préparer un buffet très simple comportant des sandwiches variés, un assortiment de fromages, une corbeille de fruits frais, des boissons chaudes, ou du bon cidre de pomme.

Un jeu favori pour l'Halloween consiste à tenter de saisir avec les dents des pommes accrochées ou flottant dans un baquet. C'est un amusement populaire, parait-il, s'adonnant même les parents.

Dans les magasins

Sans doute à cause de la prochaine fête de l'Halloween, on note le déploiement des couleurs noir, orange et jaune, aux étalages de mode.

Aux comptoirs de bijoux, des spécimens en or ou dorés ajoutent leur scintillement dans le décor et sont extrêmement populaires pour rehausser la robe noire.

Dans le domaine des bijoux, non seulement l'or, mais nombre de pierres brillantes sont de bon ton à l'occasion de l'Halloween.



Mme Blanche Larochelle, de Cookshire, l'une de nos meilleures artistes, nous montre ici quelques-unes de ses toiles.

Mme Blanche Larochelle, de Cookshire

SA MAISON EST TOUT ORNÉE DE SES TOILES, DIGNES D'UN PEINTRE DE RENOM

Par EVA COLE

Une partie de la peinture moderne constitue une négation complète de ce qui paraît au commun des mortels comme l'essentiel de la peinture : la représentation plausible ou véridique de formes, de paysages ou d'êtres susceptibles d'intéresser ou d'étonner. Il faut, pour le moins, beaucoup de bonne volonté pour en tirer une signification.

Mme Blanche Larochelle, une charmante dame à cheveux blancs, de Cookshire, qui peint depuis l'âge de douze ans, n'appartient pas à cette école. L'intrigue et le grotesque ne lui disent rien. Sa maison est tout ornée de ses belles toiles lumineuses, qui mériteraient d'être signées par quelque peintre de renom.

Un arbre est un arbre

Pour elle, un arbre est un arbre, et, si elle ne le représente pas avec une précision photographique, puisqu'il ne s'agit pas de photographie, elle lui prête une attitude et le revêt d'un coloris si évocateur, elle lui communique une telle réalité, même abstraite, qu'on a l'impression d'entendre la brise qui le caresse.

Ses personnages ont des poses et des expressions bien à eux, mais ils ressemblent à ceux de tous les jours. Lorsqu'elle a fixé sur la toile une barque amarrée dans une crique, quelque scène marine croquée en Gaspésie, ou un paysage typique de notre région, on s'arrête, entièrement conquis par le charme de l'évocation.

Vie intérieure

Si on lui demande à quoi elle doit ce beau talent, elle répond avec une grande simplicité : "Pour le talent, je n'en suis pas si sûre! Mais j'ai toujours eu une vie intérieure intense. La campagne nous y porte inconsciemment. Et la peinture, pour moi, c'est un moyen de communiquer avec la nature que j'aime."

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle pense de certains tableaux surréalistes, elle avoue avec un sourire : "J'ai l'impression que je ne vivrai pas assez longtemps pour comprendre certaines toiles qu'on nous présente comme des œuvres de valeur et pour apprendre à les admirer. D'ailleurs", ajoute-t-elle, "j'en resterais dans une certaine d'années. On peut toujours se le demander..."

Premier maître

Mme Larochelle prit des cours de peinture à Ottawa d'un artiste venu d'Angleterre, M. Vickers. Elle possède de

lui un magnifique tableau qu'elle conserve précieusement. Née à Laurierville, elle vivait alors dans la capitale fédérale où son père était député du comté de Mégantic depuis 1887. Il représenta ce comté pendant douze ans et mourut peu après.

Sa vie

Elle fit ses études aux couvents de Flessisville et de Stanstead où elle suivit des cours de dessin et reçut ses premières notions de peinture. Plus tard, à St-Ferdinand, elle rencontra celui qu'elle devait bientôt épouser. M. Larochelle pratiquait déjà le notariat à Black Lake et, après leur mariage, ils s'établirent à Cookshire où ils ont toujours demeuré depuis. M. Larochelle, notaire estimé de toute la région, est décédé depuis plusieurs années.

Ils eurent cinq enfants. L'un des fils, missionnaire à Cuba lors de la révolte cubaine, est maintenant au Honduras. Leur autre fils a obtenu son doctorat en géophysique et réside à Québec.

Mme Larochelle est la sœur de Mlle Marie-Rose Turcot, d'Ottawa, écrivain bien connu qui a publié de nombreux contes pour enfants et des chroniques, et qui a collaboré à un grand nombre de journaux et revues.

C'est dire que l'imagination et l'esprit créateurs ne manquent pas dans la famille.

Expositions de peinture

Cette artiste s'est rendu compte que, puisque la lecture forme l'écrivain, la fréquentation des expositions de peinture et l'étude des toiles constitueraient également pour elle la source d'enrichissement et d'inspiration.

Elle a donc visité à maintes reprises les plus importantes galeries d'art de l'est du pays



Des scènes comme celle-ci, croquées en Gaspésie, sont une évocation lumineuse de paysages entrevus.

et s'est rendue récemment à Ottawa pour voir l'exposition Chrysler au Musée national. Sa bibliothèque est remplie de traités et d'études abondamment illustrées sur la peinture.

C'est un véritable réconfort, dans une période bouleversée comme celle que nous traversons, de rencontrer de tels artistes, qui auraient pu, tout aussi bien que d'autres, devenir des célébrités puisqu'ils en avaient le talent, si les circonstances matérielles leur avaient été favorables. Et c'est une grande joie de retrouver, tout près de nous, cette manifestation extérieure de l'amour de la beauté sans laquelle la vie serait bien monotone.

Courrier de Fernande

AURIEZ-VOUS DES JOUETS POUR EUX?...

Q. Pourriez-vous écrire dans votre courrier une demande comme celle-ci : je garde des jeunes enfants en pension, orphelins, ainsi que des bébés dont la mère travaille pour aider le mari; mais ces petits n'ont pas de jouets.

FLEUR DE LYS.

R. — Hector est un nom emprunté à l'antiquité et assez difficile à porter. L'illustré de Priam n'est pas un modèle à la mesure de tous. Souhaitons à ses homonymes d'avoir sa loyauté, sa vaillance, sa valeur militaire et... un destin plus heureux.

Peut-être pourriez-vous écrire pour donner leur nom et adresse, et j'irais les chercher, ou elles me les feraient parvenir.

Merci à tous.

R. — Je garde votre adresse pour communiquer avec vous si nous avons des réponses à votre demande.

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse du docteur Walter C. Alvarez, dont la chronique paraît dans La Tribune? J'aimerais lui écrire. Pratique-t-il encore la médecine?

MAGOG Y.

R. — Nous n'avons pas l'adresse personnelle du docteur Alvarez et, puisqu'il ne l'indique pas à la fin de sa chronique, c'est qu'il ne répond pas aux lettres personnelles. J'ignore quelles sont ses activités en dehors de ses écrits.

Q. — Je voudrais avoir la signification de Hector, l'Arthur et Richard.

R. — Nous n'avons pas l'adresse personnelle du docteur Alvarez et, puisqu'il ne l'indique pas à la fin de sa chronique, c'est qu'il ne répond pas aux lettres personnelles. J'ignore quelles sont ses activités en dehors de ses écrits.

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse du docteur Walter C. Alvarez, dont la chronique paraît dans La Tribune? J'aimerais lui écrire. Pratique-t-il encore la médecine?

MAGOG Y.

R. — Nous n'avons pas l'adresse personnelle du docteur Alvarez et, puisqu'il ne l'indique pas à la fin de sa chronique, c'est qu'il ne répond pas aux lettres personnelles. J'ignore quelles sont ses activités en dehors de ses écrits.

Q. — Je voudrais avoir la signification de Hector, l'Arthur et Richard.

R. — Nous n'avons pas l'adresse personnelle du docteur Alvarez et, puisqu'il ne l'indique pas à la fin de sa chronique, c'est qu'il ne répond pas aux lettres personnelles. J'ignore quelles sont ses activités en dehors de ses écrits.

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse du docteur Walter C. Alvarez, dont la chronique paraît dans La Tribune? J'aimerais lui écrire. Pratique-t-il encore la médecine?

MAGOG Y.

R. — Nous n'avons pas l'adresse personnelle du docteur Alvarez et, puisqu'il ne l'indique pas à la fin de sa chronique, c'est qu'il ne répond pas aux lettres personnelles. J'ignore quelles sont ses activités en dehors de ses écrits.

Chaussures dernier cri

Nouveautés dans le domaine de la mode des souliers! Variété de styles, de formes, de coloris, de textures, appâts séduisants quand l'élégance féminine est mise en jeu.

Parmi ces différents modèles, nous osons croire que vous trouverez chaussure à votre pied...

● L'escarpin à bout fermé, à l'empêche ornée de plis, de draperies, d'effets de bouillons. Courroies asymétriques, boucles délicates, brides enlaçant le haut du soulier, confectionnées dans le suède souple, le cuir lustré ou finement grené.

● Botte de cuir transformée en chaussure du jour. Semelle de cuir de poids moyen, talon haut et assemblage de cuir de deux tons. Hauteur : de la cheville aux genoux. On la trouve en cuir suédé, verni ou grené, cuir de vache poli ou cuir broché.

● Soulier à pointe très fine, de cuir souple et lisse, perlé, suédé ou grené. Pointes en croissant. Talon droit de verre. Semelle profilée et flexible.

● Sandales et souliers à lanières, dans des cuirs lisses, brochés ou grenés. Agrémentés de perforations, d'oeils ou d'encolures, ce qui leur donne une "note tailleur".

Actualités féminines

Honorée

Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur général du Canada, recevra un doctorat honorifique en droit civil, lors d'une réunion particulière qui marquera l'ouverture d'un programme d'expansion susceptible d'apporter des améliorations au King's College de l'Université de Halifax.

Trophée

L'aviatrice de réputation internationale, Jacqueline Cochran, vient de recevoir un autre trophée pour avoir établi huit records mondiaux dans un réacteur d'entraînement Northrop T-38, et pour avoir volé dans un Lockheed F-104, à une vitesse deux fois plus rapide que celle du son.

Le trophée lui fut remis par le président Kennedy. C'est la sixième fois que le trophée Harmon lui est décerné.

LA VIE SOCIALE

Les infirmières de la province en congrès, le 31 octobre

Sherbrooke. — L'Association des infirmières de la Province de Québec tiendra sa 42e assemblée annuelle, les 31 octobre, 1er et 2 novembre prochains, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à Montréal.

Les infirmières de toute la province sont attendues en

grand nombre à ce congrès qui sera des plus enrichissants. Il y aura la traduction simultanée pendant les trois jours.

Pénurie d'infirmières. De tous les côtés, l'on réclame des infirmières. Les hôpitaux, les agences d'hygiène

publique en demandent constamment. On compte de plus en plus sur l'infirmière pour remplir un rôle indispensable dans la société: aider à maintenir la bonne santé et répondre aux besoins des malades toujours de plus en plus nombreux.

Augmenter le nombre des infirmières? Si l'on considère qu'il y a 26 infirmières pratiquantes par 10.000 habitants dans la province de Québec et qu'en France, il n'y en a que 10, et en Suisse 14, nous pouvons dire que nous sommes bien partagés. A moins d'une augmentation marquée dans le taux des naissances et de la fréquentation scolaire, la population infirmière demeurera à peu près la même durant les années à venir.

Soins progressifs. Pour résoudre la question de la pénurie des infirmières pratiquantes, l'Association des infirmières de la province, lors de son assemblée annuelle, étudiera une des solutions proposées, soit la méthode des Soins Progressifs, dans le but d'utiliser plus rationnellement le personnel, tout en donnant au malade les soins qu'exige son état.

Médecins invités. Les administrateurs et les dirigeants d'hôpitaux, de même que les médecins, sont invités d'une façon toute spéciale à la journée du 1er novembre qui sera consacrée à l'étude des Soins Progressifs. Le programme de cette journée comprendra une conférence prononcée par Mme D. Edgeworth, directrice adjointe au Grand Hospital, de Chicago, à 9 h., un colloque entre M. Samuel Cowen, administrateur, et Mlle F. Bryant, directrice du Service du Nursing, suivi d'une période de discussion.

Le colloque sur les Soins Progressifs sera repris au cours de l'après-midi, vers 2 h. 30, alors que les personnes suivantes seront appelées à faire part de leur point de vue: Dr N. Belliveau; Mlle J. Leask, directrice générale du V.O.N.; Mlle F. Bryant, directrice du Service du Nursing; Mlle Marie-Giord, infirmière en service général; Mlle F. MacKenzie, institutrice; et Mlle L. Normand, infirmière visiteuse. Le colloque sera suivi d'une seconde période de discussion.

Qu'en pensez-vous?

Pas les poupées!

Gisèle Zylka, une Néo-Canadienne habitant maintenant Montréal, préfère démantibuler les objets plutôt que de jouer à la poupée lorsqu'elle était petite fille.

Devenue femme, ses énergies se sont donc logiquement orientées vers la construction.

La jeune femme est d'avis que les hommes ne peuvent pas aux petites choses propres à activer l'accomplissement d'un travail, "quand ce ne serait que de tourner un instrument de l'autre côté, pour faciliter la besogne".

On lui prédit un bel avenir. Un brillant avenir est prédit au nouveau matériel synthétique appelé "poromeric" et qui pourra concurrencer le cuir naturel dans la fabrication des souliers et autres produits.

Certains experts dans le domaine de la chaussure vont jusqu'à affirmer que cette nouvelle fabrication aura plus de succès que les bas de nylon.



M. et Mme Guy Lefebvre (Murielle Roy) dont le mariage a été béni en l'église Sacré-Cœur de Jésus, de Stansstead. La mariée est la fille de M. et Mme Ernest Roy et le marié, le fils de M. et Mme Maurice Lefebvre, tous de Stansstead. (Photo: Studio Bélanger)

CONTRE L'INDIGESTION NOUS VOUS CONSEILLONS...

Achetez des TUMS! et croquez-en un ou deux. Ces pastilles à la douce saveur de menthe chasseront vite vos malaises. Jamais d'arrière-goût désagréable. Ayez toujours et partout des TUMS avec vous. Pas besoin d'eau.

Rouleau de 12, seulement 10¢. Paquet économique de 3 rouleaux, 26¢. Flacon de 100, seulement 70¢.

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

POUR L'ESTOMAC

TUMS

Vous souffrez d'embonpoint?

C'est tout à fait le moment opportun pour les personnes qui souffrent d'embonpoint de profiter des fruits et légumes présentement sur le marché. En effet un vaste choix s'offre à nous et ce qui est aussi intéressant, c'est que le prix fort abordable de ces fruits et légumes. Ainsi peut-on se permettre de bien manger en réduisant les calories.

Il existe un nombre indéterminé de toutes sortes de salades qui peuvent être apprêtées ainsi, sans compter qu'il est maintenant facile de bien les assaisonner sans crainte d'engraisser de ce côté. Le fromage cottage, le lait écrémé, les huiles à basses calories, sans parler de tous les fruits et légumes de même que les desserts préparés expressément pour les personnes à la diète.



nouvelles voitures 1961 seulement \$600?

Incroyable, n'est-ce pas? Nous savons tous qu'il y a bien longtemps qu'on ne peut plus acheter une voiture neuve à ce prix, mais peu de gens se rendent compte du fait que l'électricité ne leur coûte pas plus cher aujourd'hui qu'à l'époque où une voiture neuve se vendait \$600. Absolument! Voilà un témoignage éloquent en faveur de l'industrie de l'électricité, qui a su accroître ses services sans qu'il en coûte plus cher au consommateur. L'électricité est le service propre, efficace et économique qui permet à tous de mieux vivre en le faisant travailler à leur place!

Southern Canada Power

6104

6104

6104

6104

6104

6104

6104

Mariages

Vachon-Cassidy

East Angus. (DNC) — Le mariage de Mlle Diane Cassidy, fille de M. et Mme Thomas Cassidy, d'East Angus, avec M. André Vachon, fils de M. et Mme Origène Vachon, a été béni en l'église St-Louis-de-France, d'East Angus.

Pour la circonstance, l'église était décorée de roses rouges. Le programme musical fut interprété par Mlle Nicole Nadeau, accompagnée à l'orgue par Mlle Blanche Roberson.

Au bras de son père, la mariée était vêtue d'une longue robe de tulle blanche avec une voilette de tulle illusion retenu par un diadème de perles. A la main, elle tenait une cascade de roses.

A l'issue de la cérémonie re-

Ce manteau, auquel la ligne d'inspiration corse confère un cachet mystérieux, est une création newyorkaise dont les principales caractéristiques sont le col à revers, les manches cloches, la large ceinture bouclée à l'avant et les poches dissimulées dans les côtés.

ligieuse, une réception réunir

tous les invités à l'Hôtel Commercial ou un banquet fut

servi.

Après la réception, les nouveaux

époux partirent en voyage

de noces aux chutes Ni-

gara. Pour voyager, la mariée

était vêtue d'un ensemble en

tricot de laine turquoise avec

chapeau de velours beige et

accessoires bruns.

Parmi les invités venus de

l'extérieur on remarquait des

gens de Magog, Sherbrooke,

Disraeli, Cap-de-la-Madeleine,

Thetford Mines, East Broughton

et Deschambault.

Trachy-Perreault

East Broughton. (DNC) —

Le mariage de Mlle Liliane

Perreault, fille de M. et Mme

Emile Perreault, de St-Joseph,

avec M. Marc-André Trachy,

fils de M. et Mme Jean Trachy,

de St-Marguerite, a été béni

en l'église paroissiale de

St-Joseph, par M. l'abbé Jean-

Pierre Soucy.

Pour la circonstance, l'église

était décorée de glaieuls et de

pompons blancs. Le programme

musical fut interprété par

Miles Hélène Lessard et Pier-

rette Drouin, accompagnées à

l'orgue par Mme P. Emile

Tardif.

Au bras de son père, la ma-

riée était vêtue d'une longue

robe blanche en poul-de-soie,

avec jupe volumineuse garnie

à l'arrière de boucles et d'ap-

pliqués perlés. Son voile mi-

long était retenu par un dia-

dème de perles. A la main,

elle tenait un bouquet composé

de roses jaunes.

A l'issue de la cérémonie re-

ligieuse, une réception réunir

tous les invités à l'Hôtel

Royal, de Beauceville. Après

la réception, les nouveaux é-

poux partirent en voyage de

noces, en direction des Etats-

Carnet social

Banquet

Le conseil national d'administration des Jeunesses Musicales du Canada offrira un banquet, ce soir à 7 h. à l'Hôtel New Sherbrooke, en l'honneur de Sir Ernest Mac Millan, honoré par l'Université de Sherbrooke, et de M. et Mme Robert Ricard, à l'occasion de leur départ pour le Moyen-Orient.

Assemblée

L'assemblée mensuelle du Cercle Marguerite-Bourgeoys aura lieu lundi le 29 octobre, à 8 heures, à la résidence de Mlle Thérèse Thériault, 173, rue Gagnon.

Victoria Chappelle vous conseille...

Pour les murs

Les murs recouverts d'étoffe sont particulièrement attrayants si on utilise un tissu doublé de mousse plastique. L'épaisseur de la couche de mousse est au choix: légère pour les murs, elle sera plus consistante pour les fauteuils et canapés. Ce procédé augmente l'épaisseur, donc la solidité et la durée du tissu.

New-look du ruban

Pas un seul des couturiers londoniens n'a omis d'inclure dans les dernières collections, des vêtements garnis de ruban. Sur une robe du soir, une rangée de nœuds de ruban placés côte à côte soulignait un dos découpé très bas; sur une autre, un long fourreau de tulle, entièrement droit, le tissu était garni sur toute sa surface de petits nœuds de ruban de satin souple.

Panneaux décoratifs

Pour animer l'extrémité d'un couloir ou un mur dans une chambre mornie, rien de mieux qu'un panneau décoratif en papier peint. Certains panneaux à motifs identiques peuvent être rapprochés pour former un panorama complet.

Petits gâteaux

Les petits gâteaux de Brandy appartenant à la cuisine anglaise traditionnelle: ils sont nés, croit-on, il y a plusieurs siècles, dans la petite ville de Brandy, dans l'Oxfordshire.

En voici la recette: prenez une livre de farine, une pincée de sel, une demi-livre de beurre, du lait, une pincée de levure de bière, du sucre, des raisins de Corinthe et du jus de citron. Tamisez la farine avec le sel, mélangez-y le

beurre du bout des doigts et ajoutez la levure que vous aurez fait dissoudre dans un peu de lait. Laissez reposer le mélange pendant une demi-heure environ, jusqu'à ce qu'il ait gonflé au double de son volume. Pétrissez à fond, faites de petits ronds et laissez monter encore une fois pendant dix minutes seulement. Mélangez le sucre, les raisins secs et le jus de citron et déposez le mélange, à l'aide d'une petite cuillère, au milieu des ronds de pâte. Faites cuire à four assez chaud pendant une dizaine de minutes.

Pour vos fenêtres

Il arrive souvent qu'une maison ayant par ailleurs une très belle vue possède une fenêtre isolée donnant, par exemple, sur une cour peu agréable à l'œil. Il suffit alors d'équiper les vitres de deux étagères de verre qui serviront d'appui à des plantes en pots et de garnir le rebord de façon analogue. Si la fenêtre est trop rapprochée de la maison voisine, les briques de verre creuses vous sortiront d'embarras.

Chronique religieuse

Le Comité diocésain de l'Oeuvre de l'Unité du Sacré-Cœur incite les membres de l'Oeuvre à se rendre à Beauvoir, dimanche le 28. Fête du Christ-Roi, à l'occasion du pèlerinage annuel, soit pour la messe, soit la manifestation qui aura lieu dans l'après-midi à 2 h. 30.

Noces d'or de M. et Mme Achille Bélanger

SHERBROOKE. — M. et Mme Achille Bélanger, de Sherbrooke, ont été l'objet d'une fête à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

Une messe fut célébrée en leur honneur en la Cathédrale St-Michel, par M. l'abbé Claude Paradis. Les témoins des jubilaires étaient MM. Aurèle Bélanger et Armand Desmarais.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet servi à la salle Cavalier, de l'Hôtel Wellington, à Sherbrooke. A la fin du repas, Louise Dubois lut une adresse de circonstance alors qu'une gerbe de roses était offerte à Mme Bélanger, par la petite Suzanne Bélanger et qu'une bourse était remise au jubilaire, par Carole Blanchard, toutes trois petites filles des jubilaires. M. Jean-

Paul Francoeur était maître de cérémonie.

A l'occasion de cette fête, M. et Mme Bélanger étaient entourés de leurs enfants: MM. et Mmes Aurèle Bélanger, de Sherbrooke; Marielle (Gaby) de Sherbrooke; Clément Blanchard (Pauline), de Woonsocket, R. I.; Laurier Bézier (Jacqueline), de Montréal; ainsi que de leurs neuf petits-enfants, de nombreux parents et amis.

VERRES DE CONTACT

Dr Jean-Paul Blouin

Examen de la vue

92 Wellington Nord — LO 9 1886

Entertainment visuel

IMPORTANT

N'oubliez pas de remplacer votre présent MATELAS

PAR UN

MATELAS

BLUE RIBBON-SERTA

LE MEILLEUR AU MONDE

PROPRETE IMPECCABLE...

ECONOMIES FORMIDABLES!

ATTENTION SPORTIFS!

Nous tenons à vous faire part que nous portons une attention spéciale pour le nettoyage des vêtements de sport.

SERVICE DE 5 HEURES AU COMPTOIR

NOUVEAU NETTOYAGE A SEC SANS ODEUR

TEINTURE

LAVAGE DE CHEMISES ET REPARATIONS MINEURES

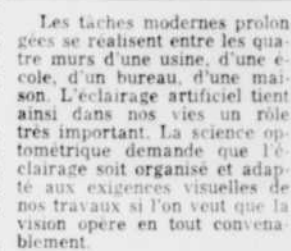
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

BELMONT DRY CLEANING

16, 9e AVENUE LO 9-1886



M. et Mme Claude Goudreau (Céline Fargue) dont le mariage a été béni en l'église Ste-Jeanne d'Arc, de Sherbrooke. La mariée est la fille de M. et Mme Ambroise Fargue, de Sherbrooke et le marié, le fils de M. et Mme Gérard Goudreau, de Rock Forest. (Photo: Studio Bélanger)



1/2 DE RABAIS

Mallette de Beaulé

Samsonite

Silhouette

REG. \$35.00

MAINTENANT SEULEMENT

\$23.33 chez

J. N. BOISVERT & FILS

LO. 2-0938

5 OUEST, RUE KING

SHERBROOKE.

POILS SUPERFLUS

ENLEVES DEFINITIVEMENT A LA CLINIQUE D'ELECTROLYSE

LE GYNÉCÉE

ÉLIETTE BEAUDIN

ELECTROLOGISTE DIPLOMÉE

30 sud, rue Wellington, App. 9, Sherbrooke

Pour informations: LO. 9-7229.



FIESTA? SIESTA? TOUT CELA VOUS ATTEND AU MEXIQUE

Un pays de rêve... Charme d'une grande vie de luxe... Sortilèges de la civilisation aztèque... Le voyage de votre vie! Vous partez de Montréal et vous êtes là en un rien de temps, grâce au Superjet DC8 Empress. Ou encore, économisez en prenant un Britannia. Vous aimerez voyager en jet du Canadien Pacifique.

VISITEZ LE MEXIQUE A PEU DE FRAIS. Exemple: 7 jours inoubliables pour seulement \$342.80, de Montréal; ce prix comprend le billet aller et retour (Britannia, classe économique), quelques repas et excursions. Consultez votre agent de voyages ou un agent du Canadien Pacifique.

PAR AVION AVEC LE

Canadien Pacifique

TRAIN / CAMIONNAGE / BATEAU / AVION / HÔTEL / TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Condamné à onze mois de prison

Le récidiviste Gaston Soucy veut porter sa cause en appel

SHERBROOKE — Le récidiviste Gaston Soucy, qui vient d'être condamné à onze mois de prison par la Cour du bien-être social, a décidé de porter sa cause en appel.

La requête pour permission d'appeler sera présentée devant la Cour supérieure des lundi matin.

Si cette requête est accordée, Me Yvon Roberge, le procureur de Soucy, présentera en suite un avis d'appel. La cause sera alors entendue quand toutes les procédures auront été remplies.

La requête est présentée devant la Cour supérieure, parce que ce tribunal a juridiction exclusive quand il s'agit d'appeler d'une décision de la Cour du bien-être social.

Condamnation

Soucy, un récidiviste bien connu dont le dossier indique au moins dix condamnations, a été condamné à onze mois de prison.



Nos lecteurs sont priés de ne pas confondre M. Roger Lyonnais, 29 ans, demeurant R. R. No 1, Ste-Edwidge, et employé de la firme J. S. Mitchell, à Sherbrooke avec l'individu de même nom qui a bénéficié d'une sentence suspensive pour s'être laissé entraîner à commettre un vol par effraction dans un chalet de Fitchbay.

A l'angle de la rue Montréal et du boulevard Queen, depuis quelques jours, il est difficile pour les automobilistes de savoir quand ils ont le droit de passage. En effet, les lumières de circulation ne fonctionnent pas à cet endroit.

En regardant les gros flocons de neige qui tombaient sur Sherbrooke, hier après-midi, un badaud passait la remarque suivante: "Si la guerre prend à Cuba, ce sera certainement une guerre froide..."

Vers 9h. 45 a.m., hier

Le corps de la petite Anne Dupaul repéré dans un remous

GRANBY (Par J. Roch LES SARD) — Le corps de la petite Anne Dupaul, 2 ans et demi, a été retrouvé vers 9h. 45 a.m., hier, dans un remous, près du barrage du pont de la rue Robinson.

La fillette s'était noyée la veille vers 4 heures p.m. dans les eaux de la rivière Yamaska, près de l'usine Steffast Rubber.

C'est le sergent Aimé Légaré, accompagné de deux chercheurs, MM. Marcel Paquette et J. L. Lussier, qui a fait la découverte au poste de police vers 3h. 30 de l'après-midi de jeudi et muni les recherches entreprises par la police de la rivière, en bordure du parc Yamaska, condamnés par plusieurs benevoles dans l'après-midi d'hier. Au lieu de la petite Anne Dupaul, on a retrouvé le corps d'une fillette d'âge inconnu, mais qui avait été transportée par le courant sur une distance d'environ mille pieds et à travers rochers, branches et résidus de toutes sortes.

Le coroner du district, le Dr Henri Picard a procédé à une enquête et il a remis un certificat de recherches en marche de cette affaire.

La tragédie avait été rapportée au poste de police vers 3h. 30 de l'après-midi de jeudi et muni les recherches entreprises par la police de la rivière, en bordure du parc Yamaska, condamnés par plusieurs benevoles dans l'après-midi d'hier. Au lieu de la petite Anne Dupaul, on a retrouvé le corps d'une fillette d'âge inconnu, mais qui avait été transportée par le courant sur une distance d'environ mille pieds et à travers rochers, branches et résidus de toutes sortes.

VICTORIAVILLE. — La région des Bois Francs a participé au programme pour la formation des municipalités. Si l'on considère que le salaire moyen payé à un employé de la région est de \$11.15 l'heure, on se rend compte qu'environ 316,596 heures de travail ont été créées en vertu de ce programme. Ces chiffres sont suffisamment éloquents par eux-mêmes. "Il me suffira de dire qu'à la suite des sondages que nous avons faits, nous avons souligné M. Letellier, nous avons appris avec combien de contentement les municipalités ont pu bénéficier de ce programme."

26 municipalités

Au cours de la dernière session, 26 municipalités ont entrepris 34 projets de travaux au coût de \$1,119,732. Ces travaux ont été financés par le gouvernement du Canada, qui a versé \$1,119,732. Ces travaux ont été financés par le gouvernement du Canada, qui a versé \$1,119,732.

La ville de Lac-Mégantic lance un emprunt de \$277,000 pour payer le nouvel hôtel de ville

LAC-MEGANTIC — Afin de financer la construction de l'hôtel de ville, la ville de Lac-Mégantic émettra pour \$277,000 des obligations.

On sait que la ville avait fait un emprunt temporaire de \$277,000 et non pas \$377,000. Le règlement 306 indique au moment de la vente des obligations, le montant de \$100,000 dans l'avis de la Gazette officielle.

A ce sujet, il y avait une erreur dans la Gazette officielle, qui a été rectifiée dans une lettre envoyée au greffier, M. Hervé Fecteau.

Cette lettre se lit comme suit: "On est prié de noter que les obligations qui seront offertes le 13 novembre 1962, devront être envoyées au montant total de \$277,000 et non pas \$377,000. Le règlement 306 indique au moment de la vente des obligations, le montant de \$100,000 dans l'avis de la Gazette officielle."

M. Maurice Turgeon, chef du service des recherches économiques, précise dans la lettre que la correction sera publiée dans la Gazette officielle du 3 novembre 1962.

On sait que la ville avait fait un emprunt temporaire de \$277,000 et non pas \$377,000. Le règlement 306 indique au moment de la vente des obligations, le montant de \$100,000 dans l'avis de la Gazette officielle.

A ce sujet, il y avait une erreur dans la Gazette officielle, qui a été rectifiée dans une lettre envoyée au greffier, M. Hervé Fecteau.

Cette lettre se lit comme suit: "On est prié de noter que les obligations qui seront offertes le 13 novembre 1962, devront être envoyées au montant total de \$277,000 et non pas \$377,000. Le règlement 306 indique au moment de la vente des obligations, le montant de \$100,000 dans l'avis de la Gazette officielle."

On sait que la ville avait fait un emprunt temporaire de \$277,000 et non pas \$377,000. Le règlement 306 indique au moment de la vente des obligations, le montant de \$100,000 dans l'avis de la Gazette officielle.



Courbe dangereuse. — Le détournement de la route transcanadienne sis à proximité du chemin de St-Germain demeure dangereux. Hier matin, c'était un camion-remorque qui prenait le champ. On sait qu'on a signalé 11 blessés dans ces courbes la semaine dernière. On voit ici le camion-remorque qu'on a dû sortir à l'aide d'une grue. (Photo Pierre Dazois, Drummondville)

Le retour du maire Simard au conseil promet si l'on s'en tient à ses dires

MAGOG. — "Je ne dois être présent à la prochaine assemblée du conseil municipal qui est au programme pour le premier jeudi de novembre, afin de discuter ouvertement avec les membres du conseil les résolutions qui ont été adoptées durant mon absence et qui n'ont pas reçu mon approbation". Cette déclaration, elle est du premier magistrat de la ville de Magog, et elle a été faite hier au cours d'une entrevue avec le représentant du journal.

"Quand bien même je devrais quitter l'assemblée avant son ouverture, j'y serai présent. En premier lieu, pour me conformer à une clause qui apparaît dans le code des cités et villages et qui dit: 'que si le maire n'assiste à aucune assemblée dans les 90 jours, le siège est déclaré vacant et une élection est demandée automatiquement'."

Terrain de stationnement

Selon le premier magistrat, les échevins auraient agi trop vite lorsqu'ils ont décidé d'installer, pour la somme de \$65,000 les terrains de Mlle E. Hamel, sis rue Principale. "Une fois les travaux terminés, je dirai M. Simard, les terrains coûteront à la ville un montant de \$90,000 et rapporteront avec les parcomètres installés, une somme de \$5,000 annuellement. M. Simard a déclaré que selon des estimés qu'il a faits, il ne sera pas possible de stationner à cet endroit plus de 100 automobiles à la fois, alors qu'à la table du conseil, on avait prétendu qu'on pourrait en loger 250.

Une autre question qui sera discutée par le maire est celle du refus du conseil de ville d'acheter pour \$6,000 une maison et une partie de terrain sis près de l'église Ste-Marguerite-Marie, rue Cartier. Selon son avis, ce terrain aurait été l'endroit idéal pour la construction d'un centre de la jeunesse. D'autres questions seront vraisemblablement soulevées au cours de cette assemblée qui promet!

Le mystère le plus complet entoure la rencontre des commissaires avec le sous-ministre Pagé

THETFORD MINES — Le secret le plus absolu sera gardé sur les entretiens que les gouvernants scolaires de la cité de Thetford ont eus hier avec le sous-ministre de l'Éducation, M. J. L. Pagé, au sujet du budget déficitaire de \$570,140.46, pour l'année fiscale 1962-63, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Un garçonnet de dix ans, au lieu de la taxe scolaire, était appelé à dire devant la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre, que la commission scolaire a présenté à la commission scolaire, prévue pour le 6 novembre.

Les commissaires recevront le personnel enseignant

ACTON VALE, (DNC). — Pour ne pas déroger à une pratique établie, les commissaires d'Acton Vale rencontreront pour la 3e année consécutive, tous les membres de leur personnel enseignant, lundi soir prochain, le 29 octobre, à la salle de l'hôtel de ville.

Cette soirée qui revêt un caractère intime, permet aux instituteurs et institutrices de familiariser avec leurs hôtes et avec les directeurs de l'enseignement. Ils sont 68 en tout. Cette réunion suscite aussi l'occasion d'étudier avec eux les divers problèmes inhérents à leur travail.

Les inspecteurs Robert Goulet, i.e., de St-Pie, et Antonio Audet, i.e., d'Acton Vale, seront au nombre des invités.

Cours de formation agricole chez les jeunes agriculteurs

NORBERTVILLE, (GAB). — Les cours de formation agricole ont été portés à l'attention des membres d'une façon spéciale à l'occasion de l'assemblée mensuelle d'octobre au cercle de Jeunes Agriculteurs de St-Norbert. Des causeries sur cette question ont été prononcées par M. J. Vincent Lanouette, de Victoriaville, agronome provincial de l'Agriculture, qui était l'invité d'honneur pour cette réunion.

Une proposition faite par M. Germain Hamel, et secondée par Mlle Celine Beaudet, a été adoptée à l'unanimité. Cette initiative favorisera la ponctualité et l'assiduité aux réunions, vu qu'un prix de présence sera tiré parmi les membres présents au local à 8 h. 15 p.m.

Le recrutement est actuellement en cours dans tous les cercles de Jeunes Agriculteurs. M. l'abbé Jules Tourigny, curé et aumônier de l'organisme, a insisté sur la nécessité d'une assistance nombreuse aux réunions.

ACTON VALE, (DNC). — Le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire d'Acton fut autorisé récemment de se mettre en communication avec le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Le département de la Voirie et demander de recouvrer la cour de l'école Ange-Gardien, en brique.

Seulement 180 bouteilles de sang ont été recueillies, mais on est quand même content

LAC-MEGANTIC — La première clinique de donneurs de sang à être tenue à Lac-Mégantic a donné près de 180 bouteilles de sang sur un objectif de 300.

Les organisateurs de cette première clinique, des gens de Lac-Mégantic, et plus spécialement le Jeune commerce élaient satisfaits des résultats, tandis qu'un des directeurs de la Croix-Rouge semblait déçu à cause des dépenses effectuées pour la quantité de sang recueillie, qu'il ne trouvait pas suffisante.

Toutefois, la majorité considère ce résultat comme très satisfaisant. On estime que puisque les gens de Lac-Mégantic étaient à leur première expérience de ce genre, et qu'il y a toujours la côté crainte, il est remarquable qu'on ait presque atteint l'objectif véritable auquel on s'attendait.

A la suite de cette première expérience, on a remarqué que si on avait eu le temps d'organiser un système de transport pour aller chercher les gens de l'extérieur, le nombre des donneurs aurait été beaucoup plus considérable.

Un tel projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Geste magnifique

Sur ce point on a tenu à souligner le magnifique geste d'un groupe de citoyens de Piquilac, d'Acton, qui le jeune commerce élaient satisfaits des résultats, tandis qu'un des directeurs de la Croix-Rouge semblait déçu à cause des dépenses effectuées pour la quantité de sang recueillie, qu'il ne trouvait pas suffisante.

Toutefois, la majorité considère ce résultat comme très satisfaisant. On estime que puisque les gens de Lac-Mégantic étaient à leur première expérience de ce genre, et qu'il y a toujours la côté crainte, il est remarquable qu'on ait presque atteint l'objectif véritable auquel on s'attendait.

A la suite de cette première expérience, on a remarqué que si on avait eu le temps d'organiser un système de transport pour aller chercher les gens de l'extérieur, le nombre des donneurs aurait été beaucoup plus considérable.

Un tel projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Geste magnifique

Sur ce point on a tenu à souligner le magnifique geste d'un groupe de citoyens de Piquilac, d'Acton, qui le jeune commerce élaient satisfaits des résultats, tandis qu'un des directeurs de la Croix-Rouge semblait déçu à cause des dépenses effectuées pour la quantité de sang recueillie, qu'il ne trouvait pas suffisante.

Toutefois, la majorité considère ce résultat comme très satisfaisant. On estime que puisque les gens de Lac-Mégantic étaient à leur première expérience de ce genre, et qu'il y a toujours la côté crainte, il est remarquable qu'on ait presque atteint l'objectif véritable auquel on s'attendait.

A la suite de cette première expérience, on a remarqué que si on avait eu le temps d'organiser un système de transport pour aller chercher les gens de l'extérieur, le nombre des donneurs aurait été beaucoup plus considérable.

Un tel projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Geste magnifique

Sur ce point on a tenu à souligner le magnifique geste d'un groupe de citoyens de Piquilac, d'Acton, qui le jeune commerce élaient satisfaits des résultats, tandis qu'un des directeurs de la Croix-Rouge semblait déçu à cause des dépenses effectuées pour la quantité de sang recueillie, qu'il ne trouvait pas suffisante.

Toutefois, la majorité considère ce résultat comme très satisfaisant. On estime que puisque les gens de Lac-Mégantic étaient à leur première expérience de ce genre, et qu'il y a toujours la côté crainte, il est remarquable qu'on ait presque atteint l'objectif véritable auquel on s'attendait.

A la suite de cette première expérience, on a remarqué que si on avait eu le temps d'organiser un système de transport pour aller chercher les gens de l'extérieur, le nombre des donneurs aurait été beaucoup plus considérable.

Un tel projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Geste magnifique

Sur ce point on a tenu à souligner le magnifique geste d'un groupe de citoyens de Piquilac, d'Acton, qui le jeune commerce élaient satisfaits des résultats, tandis qu'un des directeurs de la Croix-Rouge semblait déçu à cause des dépenses effectuées pour la quantité de sang recueillie, qu'il ne trouvait pas suffisante.

Toutefois, la majorité considère ce résultat comme très satisfaisant. On estime que puisque les gens de Lac-Mégantic étaient à leur première expérience de ce genre, et qu'il y a toujours la côté crainte, il est remarquable qu'on ait presque atteint l'objectif véritable auquel on s'attendait.

A la suite de cette première expérience, on a remarqué que si on avait eu le temps d'organiser un système de transport pour aller chercher les gens de l'extérieur, le nombre des donneurs aurait été beaucoup plus considérable.

Un tel projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Geste magnifique

Sur ce point on a tenu à souligner le magnifique geste d'un groupe de citoyens de Piquilac, d'Acton, qui le jeune commerce élaient satisfaits des résultats, tandis qu'un des directeurs de la Croix-Rouge semblait déçu à cause des dépenses effectuées pour la quantité de sang recueillie, qu'il ne trouvait pas suffisante.

La nouvelle VOLKSWAGEN 63' à Drummondville

TREMBLAY AUTOMOBILE Enr.

Vente - Service - Réparations

Pièces authentiques

Prix à partir de \$1820.00

Jusqu'à nouvel avis

631, rue Lindsay, Gr. 8-1484, Drummondville

ON DEMANDE

Dessinateurs en mécanique — 5 ans d'expérience en plus du cours technique ou équivalent. Bonnes conditions de travail. Salaire selon compétence. Ecrire à

Volcano Ltée

Tél. PR. 4-5326, 2020 St-Anne, St-Hyacinthe.

Attention Yvon Rondeau

ASSEMBLEE LIBERALE à MAGOG

dimanche, 28 oct., 8h. p.m.

à la salle Ste-Marguerite-Marie

OUVERTURE OFFICIELLE

DE LA CAMPAGNE DE

GEORGES VAILLANCOURT

Candidat libéral dans le Comté de Stanstead

avec le concours du dynamique

RENE LEVESQUE

MINISTRE DES RICHESSES NATURELLES

qui vous entretiendra de la nationalisation de l'électricité dans la province.

INVITATION PARTICULIERE AUX DAMES ET DEMOISELLES

Payée et publiée par l'Organisation de M. Georges Vaillancourt.



M. RENÉ LEVESQUE



M. GEORGES VAILLANCOURT

POUR TRAVAUX DE REFILEGE ET REPARATION DE MOTEURS, TRANSFORMATEURS ET CONTROLES ELECTRIQUES, VOYEZ:

THETFORD ARMATURE WORKS LTD.

Service rapide par des spécialistes — Travail garanti

TEL: Federal 5-3405

Boulevard Smith Nord THETFORD MINES

AVIS

Le Conseil Municipal de Drummondville prie la population, et surtout les propriétaires d'établissements commerciaux de la ville, de noter que le congé habituellement observé à l'occasion de la Toussaint, le 1er novembre, sera reporté cette année au lundi suivant, 5 novembre.

Les marchands pourront donc garder leurs magasins ouverts jeudi, le 1er novembre 1962, mais devront les fermer le lundi, 5 novembre 1962.

Me MARCEL MARIER, C.R.
Maire.

Echos du comté de Yamaska

ST-GUILLAUME, (DNC) — Mme Fleurette Darcy a été élue régente du Cercle des Filles d'Isabelle de St-Guillaume, lors d'une assemblée qui a marqué la reprise des activités pour une nouvelle saison.

C'est Mme Eliane Boulanger, députée régente, de Victoriaville, qui a procédé à l'installation des membres.

On retrouve aussi dans ce conseil: Mmes Rollande Beaudette, ex-régente; Marielle Lalancette, vice-présidente; Cécile Yaworski, secrétaire-archiviste; Mlle Huguette Boisvert, secrétaire financière; Mmes Margot Lamoureux, secrétaire-trésorière; Rhea Trudeau, rédactrice; Réjeanne Theroux, monitrice; Annonciata Viens, chancellerie; Ella Gauthier, gardienne; Anne-Marie Lalancette, syndic trois ans; Alice Dauphinais, syndic deux ans; Flora Dauphinais, syndic un an; Alice Proulx, porte-bannière; Cécile Yaworski, organiste; Clémence Paul-Hus, première guide; Gabrielle Dauphinais, deuxième guide; Beatrice Desautels, garde extérieur; Marguerite Beauregard, garde intérieur.

ST-PIE-DE-GUIRE, (CS) — La population de St-Pie-de-Guire dans le comté de Yamaska, est maintenant de 626 âmes réparties dans 123 familles.

Ces chiffres sont le résultat de la compilation faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé Noël-Henri Courchesne, lors de sa visite paroissiale annuelle.

Depuis le 1er janvier 1962, la fabrique a enregistré 11 baptêmes, quatre mariages et quatre sépultures.

Au point de vue scolaire, 176 enfants, dont 86 filles et 90 garçons, fréquentent les écoles de la paroisse. Le personnel enseignant se compose de huit titulaires.

Sur le plan municipal, le maire est M. Nestor Garon.

ST-FRANÇOIS-DU-LAC, (CS) — La paroisse de St-François-du-Lac, dans le comté de Yamaska, compte présentement 1,806 âmes, dont 1,406 communiants et 290 non-communiants répartis en 377 familles. C'est le résultat de la compilation faite lors de la visite paroissiale par l'abbé Gérard Rousseau, curé et par M. le vicaire Rémi Lamaire.

La population en 1961 était de 1,895, ce qui indique qu'elle a augmenté d'une personne depuis. Durant le début de l'année il y a eu dans cette paroisse 13 baptêmes, 12 mariages et 14 sépultures.

Le nombre d'enfants dans les écoles de la Commission scolaire est de 485, dont 85 de l'étranger. Ce nombre est divisé entre 301 filles, dont 79 de l'étranger. Il est à noter que plusieurs jeunes filles de Nore-Dame-de-Pierreville sont transportées par autobus jusqu'au Couvent des RR. SS. Grises de la Croix.

Au point de vue municipal, les maires de cette localité sont MM. Faïda Lefebvre, pour le village, et Ludovic Lachapelle, pour la campagne.

De St-Georges-Ouest

Placements Kennebec achète \$36,000 d'obligations

ST-GEORGES-DE-BEAUCE, (Spéciale) — La firme Placements Kennebec Inc. a été favorisée pour l'achat de \$36,000 d'obligations de la municipalité de St-Georges-Ouest, lors d'une réunion spéciale du conseil de cette localité.

Cet emprunt de renouvellement est contracté en vertu du règlement portant le No 57, 000 - 5 1-2 pour cent; prix, 97.44.

L'émission de \$36,000 portera un intérêt de 5 1-2 pour cent, et aura un rendement de 5.7417, alors que le prix sera de 98.51.

Les deux autres soumissions reçues à cette occasion étaient de René-T. Leclerc Inc., \$36,000 - 5 1-2 pour cent; prix, 97.90, et loyer net de 5.8420; Cliche et Associés Ltée, \$36,000 - 5 1-2 pour cent; prix, 97.44, et loyer net de 5.9184.

Nouvelles de la Beauce

Un total de 30 jeunes filles se sont inscrites aux cours d'arts et de lettres dispensés par le couvent de St-Gédéon.

Toutes travaillent avec ardeur et dans un climat d'aisance, de service et d'enthousiasme.

La R. S. Guy de l'Enfant-Jésus, la directrice, est secondée par la R. S. Gabrielle de St-Louis et Ste-Bernadette, qui dispensent à ces jeunes filles des cours de couture, de tricot, de broderie, tout en donnant des conférences.

Mlle Suzanne Dubé assume la responsabilité des cours d'arrivants, de folklore et de chant, alors que Mlle Thérèse Gervais est titulaire des cours théoriques et des activités dirigées. (PL)

Les parents et amis de M. et Mme Adrien Roy (Alida Cliche), ont souligné avec brio leur 25^e anniversaire de vie conjugale, à la salle de l'Auberge de l'Esplanade de Tring-Jonction.

Une adresse fut lue par Mlle Liliane Roy, fille cadette des jubilaires; une gerbe de fleurs fut offerte à Mme Roy par la jeune Lynda Cliche, alors que d'autres fleurs lui étaient présentées par Lucie Létourneau, de la part des compagnons de travail de son époux.

Une soirée récréative avec orchestre et un goûter ont couronné le tout. (PL)

Mme Joseph Bernard vient d'être élue présidente du Cercle de Fermières de St-Joseph de Beauce. Les autres officières élues à l'occasion d'une assemblée spéciale, ont été Mmes Joseph Wellie Vachon, vice-présidente, Conrad Giroux, secrétaire, Gaston Lessard, bibliothécaire.

Les conseillères sont Mmes: Aimée Gagné, Emilie Giguère et Joseph Sévigny.

Sous les auspices du cercle qui va toujours de l'avant, des cours de couture sont donnés pour une quinzaine de jours, par une technicienne du gouvernement provincial. (PL)

Les parents et amis de M. et Mme Isidore Jolin et ses amis se sont réunis à l'hôtel Grandin, de St-Martin de Beauce, pour célébrer dignement leurs noces d'argent. (PL)

Sous les auspices du Cercle de Fermières de St-Georges-Ouest, des cours de confection de chapeaux sont donnés jusqu'au 26 courant. Ces cours ont lieu à la salle paroissiale, sous la direction d'une technicienne du ministère de l'Agriculture. (PL)

A l'occasion de la soirée anniversaire du club Rotary de St-Georges de Beauce, le mouvement avait l'honneur de recevoir son gouverneur de district, accompagné de son épouse, M. et Mme P. Noyes. Ce dernier prononça une courte allocution et présida à l'initiation des nouveaux. — ANNONCE —

POUR les REINS et les DOULEURS RHUMATISMALES

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'ischémie. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le mal de dos, il faut agir vite. C'est pourquoi nous avons développé une méthode unique de traitement interne pendant quelques jours avec CYSTEX. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX agit sur une analgésie qui soulage les douleurs musculaires, de tête et de dos, et des douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

Un total de 13 dames ont présenté 60 travaux lors de l'exposition tenue chez les Dames Fermières d'East Broughton Mmes Emilie Labbé et J.-Baptiste Lessard, de St-Frédéric, ont fait l'expertise de ces travaux parfaits qui étaient présentés avec goût.

Par la même occasion, il y eut élection des officières, alors que le bureau de direction au complet a été réélu.

La présidente, Mme Bernard Paré, a adressé quelques aimables paroles à l'endroit des membres du cercle. (FV)

D'ici l'érection de son temple paroissial, les offices religieux se dérouleront à la salle publique. (FV)

Un édifice qui abritera les locaux de la Caisse populaire et un salon funéraire est présentement en voie de construction à St-Frédéric de Beauce. Le contrat a été accordé par soumissions à la firme C.E. Langlois de St-Victor, au montant de \$29,640. D'autre part, les travaux de plomberie sont allés à la firme Simard & Fils de Thetford Mines, au coût de \$2,675, et ceux de l'électricité à Paul-Eugène Lessard, pour une somme de \$2,520. (FV)

Un total de 13 dames ont présenté 60 travaux lors de l'exposition tenue chez les Dames Fermières d'East Broughton Mmes Emilie Labbé et J.-Baptiste Lessard, de St-Frédéric, ont fait l'expertise de ces travaux parfaits qui étaient présentés avec goût.

Par la même occasion, il y eut élection des officières, alors que le bureau de direction au complet a été réélu.

La présidente, Mme Bernard Paré, a adressé quelques aimables paroles à l'endroit des membres du cercle. (FV)



A l'assaut d'une autre saison. — Avant l'ouverture d'une autre saison dans les différentes ligues de hockey d'Asbestos, il est bon de se "dérouiller" un peu par des pratiques sous l'égide de professeurs compétents. L'œil inquisiteur de la caméra a surpris M. l'abbé Florian Labbé, principal de l'externat classique, prodiguant ses conseils à MM. André Jacques, de Méthode, à gauche, et René Fréchette, de Syntaxe latine lors de leur période d'entraînement hier au Centre récréatif. Les deux joueurs évoluent dans la ligue midget de l'OTJ. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Estimateurs professionnels engagés par la Commission régionale

ST-GEORGES-DE-BEAUCE, (PL) — Afin d'assurer une plus grande justice dans le mode de perception des taxes foncières scolaires, des estimateurs professionnels de Québec ont été engagés par la Commission scolaire de la Beauce, laire régionale de la Chaudière, qui veut que toutes les dépenses en vue de convertir sur une base équitable soient défrayées équitablement par toutes les municipalités de la région.

L'élaboration de ces rôles sera faite par la firme St-Arnaud et St-Arnaud de la Vieille Capitale. Les 15 paroisses membres de l'organisme régional auront un actif total d'environ \$50,000,000, se révéla M. Breton.

C'est ce qu'a déclaré M. André Breton, président de l'organisme, lors d'une conférence de presse à St-Georges-de-Beauce, mercredi.

Un assemblé Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

Les membres de l'exécutif de la Jeune chambre sont conviés à une assemblée qui aura lieu lundi soir à 7h. 30 p.m.

Une assemblée Lacordaire aura lieu demain soir à 8 heures en la salle paroissiale de l'église St-Aimé. En plus de l'initiation, il y aura changement de décoration et remise de plusieurs diplômes de 10 ans et, de plus, on procédera au tirage d'une parure de chambre.

La classe de 8^e générale de l'école secondaire St-Aimé, dont le professeur est M. Serge Poirier, a décroché le premier prix de l'exposition de cartes missionnaires présentée cette semaine en marge de la semaine des missions.

La tempête d'hier soir a été la cause d'un léger accrochage sur la rue St-Jean-Baptiste entre les automobiles de MM. Ernest Dubois et Bertrand Pénin, deux citoyens d'Asbestos.

Les meilleurs quilleurs Chevaliers se rendent à Valcourt aujourd'hui pour y disputer un tournoi inter-conseils. Hier, on a procédé à un autre ballottage avant l'initiation qui doit avoir lieu le 4 novembre à Richmond.

La commission des loisirs mise sur pied INCESSAMMENT

Par Jean Simoneau

VICTORIAVILLE — M. Denis St-Pierre, président du comité des affaires publiques et vice-président de la Jeune chambre de Victoriaville, a annoncé que l'idée de la formation d'une commission locale des loisirs sera mise sur pied incessamment.

Il a annoncé que son comité doit se réunir au début de la semaine en vue de discuter et d'étudier les problèmes des loisirs. Il a ajouté qu'il a l'intention, au cours de cette réunion, de proposer la création d'une commission des loisirs à Victoriaville. Il a souligné de plus qu'il est convaincu que le projet sera bien reçu d'autant plus qu'on a déjà commencé à en étudier les modalités.

Au conseil municipal

Si elle est acceptée par les membres de la Jeune chambre comme le meilleur moyen de faire face aux problèmes des loisirs qui est assez aigu à Victoriaville, ce projet sera ensuite présenté au conseil municipal.

M. St-Pierre a déclaré en ce sens que les édiles auront probablement à trouver la formule pour réunir la commission des loisirs et la mettre sur pied afin que cette dernière soit reconnue par tous.

Réactions

Les mouvements de Victoriaville avaient au préalable accepté dans l'ensemble la proposition de la JOC, à l'effet de former un organisme coordonnateur. Cependant, depuis l'idée de la formation d'une commission des loisirs qui serait indépendante du mouvement de coordination, plusieurs présidents semblent mélanger les deux associations qui sont en voie de formation.

La JOC a sans contredit élaboré un travail plus considérable que la Jeune chambre à cet effet. Il faut également souligner que le président de la Fédération de la JOC, M. René Ouellette, a prouvé que l'organisme n'a pas seulement soulevé une idée pour ensuite la laisser tomber. Ce dernier est à Victoriaville depuis une semaine en vue de créer une nouvelle section de la JOC et aussi pour promouvoir la création de ce mouvement de coordination.

A Ste-Hélène

La taxe scolaire reste à \$2.10

STE-HELENE-DE-CHESTER, (GAB) — Le taux de la taxe scolaire a été fixé sans augmentation à \$2.10 les \$100 d'évaluation, à Ste-Hélène-de-Chester.

Ces taxes se répartissent à \$1.40 pour la section générale et 70 cents, section spéciale.

Le maintien du taux a été rendu possible grâce à une subvention de \$2,300 obtenue du ministère de la Jeunesse, dont la demande avait été faite par M. J.-Albert Morrisette, de Victoriaville, député sortant du comté d'Arthabaska.

Des travaux pour une valeur de près de \$5,000 ont été exécutés au cours des derniers mois en faveur de la Commission scolaire de Ste-Hélène-de-Chester par les autorités provinciales concernées. Il s'agit de l'aménagement des cours qui environnent l'école centrale construite en 1961 près de l'église paroissiale.

On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins élevé.

M. Jacob a expliqué que le retard apporté à la préparation du budget était dû aux dernières annexions qui ont augmenté le travail de préparation. On croit généralement que le département de l'Instruction publique obligera la Commission scolaire à trois rapports financiers, faire réviser le budget à \$1.60 le \$100 pour augmenter le taux de la taxe à \$2.10 le \$100 pour que le déficit soit moins

Les pourparlers ont atteint un point critique

Le déclenchement de la grève des 6,000 agents de train du CPR pourrait être décidé ce matin

Le concile étudie la liturgie

Les langues modernes doivent avoir leur place sans évincer le latin

CITE DU VATICAN (PA) — Les 2400 pères conciliaires ont étudié les arguments mil-
lions de la question de savoir si les langues modernes devraient avoir leur place dans la messe latine. La réponse, en général a été "oui".
Mais, il s'agissait d'un "oui" qualifié, montrant que personne ne veut se défaire du latin.

MONTREAL (PC) — Une décision serait prise au plus tard ce matin quant à la question de savoir si les 6,000 agents de train du CPR se mettront en grève d'ici moins de 72 heures, paralysant le réseau ferroviaire du CPR.

Il semblait permis d'en arriver à cette conclusion hier soir alors que les négociateurs, ha-

Dernière heure : pas de GREVE
(PC) — Les négociateurs du Pacifique Canadien et ceux de la Fraternité des agents de train ont conclu une entente cette nuit. Ils ont ainsi mis fin à la menace de grève qui pesait sur la compagnie dont les six mille agents de train devaient arrêter le travail lundi prochain.

La réunion d'hier soir a de nouveau été rendue possible grâce aux efforts du médiateur fédéral William H. Dickie. Si M. Dickie s'était plu au cours des derniers jours à déclarer que des progrès avaient été réalisés, il s'est contenté de dire cette fois que les représentants du CPR et ceux de la Fraternité des agents de train, (CTC), en étaient rendus au point crucial de leurs négociations.

Si les agents de train se mettent en grève lundi midi, tel que prévu, le réseau ferroviaire

du CPR sera complètement immobilisé. Cet arrêt du travail ne toucherait en rien l'activité du CNR.
Par ailleurs, la menace de grève aurait déjà eu des répercussions fâcheuses sur les opérations du CPR.

Cette société privée déploie la semaine prochaine. M. Dickie a eu de nouveaux entretiens avec des parties en cause depuis dimanche dernier, soit deux jours après avoir été désigné par le ministre du Travail pour faire des réservations à bord des trains du CPR pour médiateur dans ce conflit.

Les ministériels auront une faible majorité aux comités parlementaires

OTTAWA (PC) — La représentation des partis aux comités parlementaires, qui est établie en fonction directe de la position des partis aux Communes, donne aux ministériels une faible majorité.

M. Fulton s'attaque à la politique du logement

OTTAWA (PC) — M. Fulton, ministre des Travaux publics, apporte son zèle réformiste pour s'attaquer à la politique de logements et de contrats de son ministre.

Entre Québec et Richmond L'hon. E. Lafrance s'oppose à la suppression des trains quotidiens 643 et 644

RICHMOND, (Spéciale) — L'hon. E. Lafrance, ministre de la Famille et du Bien-être social, ayant pris connaissance de la requête des chemins de fer nationaux du Canada, à l'effet de supprimer les trains 643 et 644 qui circulent quotidiennement entre Québec et Richmond, a fait parvenir une lettre à la Commission des transports du Canada pour signifier qu'il s'opposait à ce projet.

Dans sa lettre, il mentionne qu'à titre de ministre représentant la majeure partie de la population et du territoire des services par ces trains, il ne pouvait que s'opposer à un tel projet qui serait préjudiciable à l'avenir économique et aux besoins essentiels de toute cette région qui serait privée d'un service auquel elle a des droits acquis.

"Il me semble illogique, dit-il, de supprimer ces trains, même si quelques périodes ne sont pas rentables. Le fait, pour mes concitoyens, de contribuer à titre de payeurs de taxes, au maintien et à l'exploitation des chemins de fer nationaux du Canada, leur permet de demander à la Commission des transports du Canada le renvoi de la requête précitée.

Voici le texte de la lettre de M. Lafrance adressée au secrétaire de la Commission:

"J'ai pris connaissance de la requête des chemins de fer nationaux du Canada, à l'effet de supprimer les trains nos 643 et 644 qui circulent quotidiennement entre Québec et Richmond.

A titre de ministre représentant la majeure partie de la population et du territoire des services par ces trains, je ne puis que m'opposer à ce projet qui serait préjudiciable à l'avenir économique et aux besoins essentiels de toute cette région qui serait privée d'un service auquel elle a des droits acquis.

Il me semble illogique, dit-il, de supprimer ces trains, même si quelques périodes ne sont pas rentables. Le fait, pour mes concitoyens, de contribuer à titre de payeurs de taxes, au maintien et à l'exploitation des chemins de fer nationaux du Canada, leur permet de demander à la Commission des transports du Canada le renvoi de la requête précitée.

Copie de la présente est adressée à monsieur W. G. Boyd, avocat des Chemins de fer nationaux."

ACCLAME PAR LE MONDE ENTIER!

"AUSSI GRAND, SINON PLUS, QUE BEN-HUR!"
—LOS ANGELES Times
"CE SPECTACLE EST SENSATIONNEL!"
—NEW YORK Times
"JE LE RECOMMANDE CERTAINEMENT!"
—Loudell Parsons
"CE FILM EST COLOSSAL!"
—TIME Magazine
"MAGIE REELLE DE L'ECRAN!"
—CHICAGO Daily News

EL CID
SAMUEL BRONSTON Présente
CHARLTON HESTON **SOPHIA LOREN**
70mm SUPER TECHNICOLOR
Technicolor
Commençant le 4 NOV.
3h.30 D'ACTION ET D'ADVENTURE!
GRANADA

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

vous invite au cinéma La Sarre à
LA SARRE
DIMANCHE 28 OCTOBRE
VENEZ EN FOULE À 2h.00!



L'honorable
JEAN LESAGE

Les orateurs, outre le premier ministre, seront les honorables ministres **LUCIEN CLICHE** et **ALCIDE COURCY** ainsi que **EDGAR TURPIN**, député sortant.

Si vous ne pouvez être présent, sintonisez votre poste de radio préféré de 4h.00 à 5h.30, dimanche après-midi.

- | | | | |
|--------------------|-------------------|-------------------------------|---------------------|
| CFMT Alma | CKLS La Sarre | CJBR Rimouski | CKSM Shawinigan |
| CHAD Amos | CFLM La Tuque | CJFP Rivière-du-Loup | CKLD Thetford Mines |
| CJAF Cabano | CKBL Matane | CHRL Roberval | CKTR Trois-Rivières |
| CJMT Chicoutimi | CKBM Montmagny | CKRN Rouyn | CKVD Val-d'Or |
| CHRD Drummondville | CHNC New Carlisle | CHGB Ste-Anne-de-la-Pocatière | CFDA Victoriaville |
| CKCH Hull | CKCV Québec | CKRB St-Jeorges-Beauce | CKVM Ville-Marie |
| CKRS Jonquière | | | |

L'électricité, clé du royaume, nous rendra tous maintenant ou jamais!—
MAÎTRES CHEZ NOUS

TIRE DU ROMAN d'Ernest HEMINGWAY ! LE RÊVE DE TOUTE FEMME VIVRE UN AMOUR AUSSI INTENSE QUE CELUI-CI...

"Il revenait à la vie sous mes yeux!"
"Je me sentais invinciblement attirée vers lui!"
"Nous sommes en vacances. — Aimons-nous, oublions le monde et demain!"

• **ROCK HUDSON**
• **JENNIFER JONES**
• Victor Francen • Vittoria de Sica •
DANS
"L'ADIEU AUX ARMES"
TECHNICOLOR!
CINEMASCOPE!

IL LUTTE A LA FOIS CONTRE LA PEGRE ET LA POLICE!
EDDIE Constantine
Bernadette LAFFONT
"ME FAIRE ÇA À MOI"
PREMIER
2 SUCCES!

À LA GONDOLE
à Venise (chemin de la rivière)
Dimanche après-midi de 1h. à 5h. 30 pour la première fois
TOM WHEELER
donnera un grand spectacle.
MERCREDI SOIR, 31 OCTOBRE
GRANDE MASCARADE
ORCHESTRE POPULAIRE
PRIX D'ENTREE
ET PRIX POUR LES PLUS BEAUX COSTUMES
VENEZ VOUS AMUSER DANS UNE BELLE ATMOSPHERE.

LEVIS SMOKED MEAT & STEAK HOUSE
Sous-sol, 1000, 1000
Ouvert jusqu'à 3h. a.m.
246, RUE DUFFERIN
TEL.: LO. 9-3035
LEVIS VALLEE, prop.



Congrès des professeurs de l'enseignement spécialisé. — Le congrès de l'enseignement spécialisé se déroule actuellement à Victoriaville. Le thème "L'avenir" a fait ressortir des idées plutôt dynamiques si on en juge par les renseignements obtenus. Plusieurs délégués ont pris part à ce congrès. On reconnaît sur cette photo, M.

P.-A. Poirier, maire de Victoriaville, M. Armand Thuot, administrateur des écoles de la province, M. J.-L. Page, sous-ministre de la Jeunesse qui signe le Livre d'or et le R. F. Armand, directeur de l'école des Métiers de Victoriaville.

(Photo La Tribune, par le Studio Bédard Enr.)

L'enseignement spécialisé ne peut pas rester stationnaire (M. Armand Thuot)

Par Jean SIMONEAU

VICTORIAVILLE — M. Armand Thuot, administrateur de l'enseignement spécialisé dans la province de Québec, a déclaré que ce secteur de l'enseignement ne peut pas rester stationnaire. Il parlait alors au banquet servi par la Commission scolaire de Victoriaville.

Il a poursuivi en disant que les directeurs de l'enseignement spécialisé ne cherchent pas le prestige mais ils veulent améliorer l'enseignement. Il a poursuivi en disant que ces derniers acceptent la critique et que si un jour elle cesse, ils sauront qu'ils ne forment plus d'inspecteurs. Les membres travaillant démocratiquement pour en tirer le meilleur profit possible.

M. Albert Morrisette

M. Albert Morrisette, président de la Commission scolaire locale a pour sa part déclaré qu'il se dévoue parce qu'il comprend le problème et le devoir de préparer une relève compétente et qualifiée pour un avenir qui promet d'être encore plus exigeant que de nos jours. Il s'est flatté particulièrement de recevoir dans ses murs des responsables honnêtes et sincères.

Le R. F. Armand aux membres du congrès

La collaboration du conseil avec les organismes locaux permet une très belle vie sociale

VICTORIAVILLE — Le R. F. Armand, directeur de l'école des Métiers de Victoriaville, a déclaré lors d'un coquetel donné par la ville à l'occasion du congrès de l'enseignement spécialisé, que les organismes locaux peuvent établir une très belle vie sociale et intellectuelle grâce à la collaboration du conseil municipal.

Le R. F. Armand a souligné que M. P.-A. Poirier, le premier magistrat de la ville, est jeune, enthousiaste, dynamique et qu'il a bon cœur. Les plus importants visiteurs sont bien reçus grâce au maire. "Quand nous avons choisi Victoriaville pour la dernière étape de notre congrès nous savions que nous aurions toute la collaboration de la ville".

M. Poirier

Le premier magistrat a commencé son allocution en disant qu'il était ému par les paroles du R. F. Armand. Le maire a souligné que la ville était honorée de la présence des directeurs des écoles spécialisées de la province et qu'il est persuadé que les délégués n'ont certes pas manqué d'admirer la magnifique école des Métiers de Victoriaville. Il a souligné que cette dernière n'est cependant pas aussi admirable par son maté-

Il a également déclaré que le gouvernement actuel a manœuvré de façon à faire jaillir le plein épanouissement de la flore éducative dans son patrimoine qui possède déjà un prestige des plus enviables quant à la production de ses usines.

Le R. F. Armand

Le directeur de l'école des arts et métiers de Victoriaville, le R. F. Armand a déclaré que cette école ne manque pas d'aide et de coopération.

Il a ensuite émis des remerciements à l'endroit de la Chambre de commerce, de la Jeune chambre, de la Shawinigan Water and Power, et à M. Robert Cloutier, responsable du banquet, aux guides et aux scouts, au maire de Victoriaville, aux conseillers ainsi qu'aux membres de la Commission scolaire.

On remarquait à la table d'honneur: M. Albert Morrisette, le R. F. Armand, MM. P.-A. Poirier, J.-L. Page, R. Marin, J.-P. Dubuc, Jean D'Orme, A. Thuot, A. Tremblay, G. Bélanger, F.-L. Mayano, J. Daigneault, B. Numaiville, R. Bourret et Roland Michel, ainsi que les commissaires de Victoriaville et les dames d'honneur.

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Le R. F. Armand aux membres du congrès

Congrès des directeurs de l'enseignement spécialisé

M. Jean-Marie Gauvreau est élu président

VICTORIAVILLE — Le congrès des directeurs de l'enseignement spécialisé, à Arthabaska, a élu M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Institut des arts appliqués de Victoriaville, président. Elles se sont ensuite rendues chez nous au motel Colibri. Les Trottié et Jean Côté.

MM. Jean-Marie Gauvreau, président et également directeur de l'Institut des arts appliqués de Victoriaville, Jos. Bourque, vice-président et directeur des études à l'Institut de technologie de Montréal, et Paul Gingras, directeur de l'école des Métiers de Montréal, section est, MM. Paul-Emile Lévesque, directeur des Métiers commerciaux de Montréal, Léo Lafort, directeur de l'école des Métiers de Granby, J.-L. Marchand, directeur des écoles de Métiers de Joliette, J.-R. McGrath, directeur adjoint de l'école des Métiers de Montréal, section ouest, Louis Carrier, directeur de l'Institut de technologie de Hull, Mathias Frappier, directeur des études de l'Institut de technologie de Lauzon, Maurice Landry, directeur de l'Institut de technologie de Chicoutimi ont tous été nommés directeurs.

Le but de ce comité des "rencontres" sera d'étudier les problèmes d'ordre professionnel.

L'avant midi a été surtout consacré à la rencontre des directeurs de l'enseignement spécialisé et des surintendants des ateliers. Tandis que les hommes étaient en congrès, les dames ont également eu des activités. Elles ont visité le "Salon

Venez vous divertir au NOUVEAU BAR-SALON DE L'AUBERGE de la RIVIERE SAUVAGE



AVEC
**MARCEL
GAMACHE**

artiste comédien très bien
connu pour son rire

et **MICHELLE
MANSEAU**

chanteuse populaire des
cabarets de Montréal

SAMEDI SOIR: 2 spectacles,
plus orchestre Fiesta, de Thetford Mines.

DIMANCHE APRES-MIDI: 1
spectacle, plus Guy Faucault, à l'orgue Hammond.

DIMANCHE SOIR: 2 spectacles,
plus orchestre "Les Melody Kings", de Granby.

LAMBTON

Tél.: 90-5-4

RESERVEZ VOTRE TABLE



N'oubliez pas que la chasse aux
chevreuils est ouverte dans notre
région. Le comté de Frontenac
est le 4^e en tête pour le nombre
de chevreuils abattus.

CAPITOL

LO 9-6750



"Je t'aime Johnny et je
ferai tout ce que tu
desires"

Vous tous, les moins ou plus
de vingt ans, vous voudrez
voir "Vacances d'été", parce
que ce drame odysséen est
d'une franchise qui plaira à
tous les publics.

CE QUE VOUS ALLEZ VOIR dans
"Vacances d'été", vous ne l'avez
jamais vu auparavant...

CE QUE VOUS ALLEZ ENTENDRE
dans "Vacances d'été" vous ne l'avez
jamais entendu auparavant...

CECI EST LE DESIR DES
JEUNES GARÇONS ET DES
JEUNES FILLES!

UN FILM QUI LAISSE
UNE IMPRESSION
INOUBLIABLE

EN TECHNICOLOR



"ELLE ME FAIT AVOIR
HONTE DE MON
CORPS, PAPA, ELLE
ME FAIT MEME
AVOIR HONTE
DE MES REVES!"

"VACANCES D'ETE"



"JE SUIS SAOUL
DEPUIS LE PREMIER
SOIR DE MON
MARIAGE".

Un
film
pour
adultes



"Avec la vie que
nous menons, quel
droit avons-nous
de donner des
conseils aux
enfants".

From the novel by the author of 'The Man in the Gray Flannel Suit'

STARRING
RICHARD EGAN · DOROTHY McGUIRE

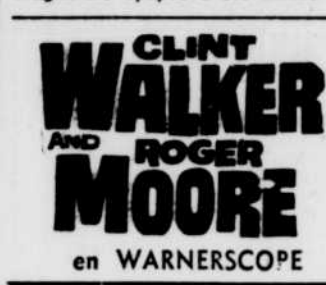
LA REVELATION DE L'ANNEE
TROY DONAHUE

LA SEDUISANTE

SANDRA DEE · ARTHUR KENNEDY

Vous entendrez la chanson thème:
"A Summer Place" qui connaît un grand succès

D'une action rude et sauvage comme le désert d'Utah où cette
magistrale épopée a été filmée en Warnerscope.



CLINT WALKER AND ROGER MOORE en WARNERSCOPE

"LE TRÉSOR des 7 COLLINES"



Un film où l'action et l'amour se
croisent.

Comme toujours, l'or
se venge de ceux qui
le préfèrent à tout le
reste.

LÉLITA ROMAN · ROBERT MIDDLETON · CHILL WILLS · GENE EVANS

Un programme d'une grande valeur présenté au
prix régulier — Samedi après-midi: 60c — Samedi soir
et dimanche: 85c

Horaires du programme: samedi et dimanche, représentation
continue à partir de 1h 30 p.m.

"Vacances d'été": 1h. 35—5h. 30—9h. 30;
"Les Trésors des 7 Collines": 4h. — 7h. 55

Un programme à ne pas manquer

LO.
9-6750

CAPITOL

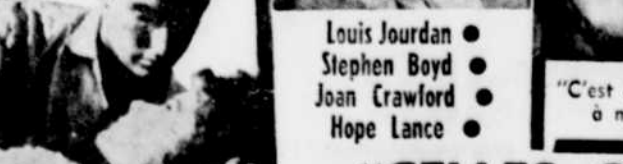
LE DRAME DES SECRETAIRES ET STENOS

QUI JOUENT
AVEC LE FEU!



"Tu es égoïste comme
tous les hommes"

"Comme ça je n'étais
pour toi qu'une 'Call Girl'
sans le nom!"



Je t'aimerai toujours,
si tu m'abandonnes"

"C'est dangereux de jouer
à mari et femme!"

"CELLES QU'ON N'ÉPOUSE PAS"

ou "Rien n'est Trop Beau"
TECHNICOLOR — CINEMASCOPE

Louis Jourdan
Stephen Boyd
Joan Crawford
Hope Lange

A la tête de "CHASSEURS DE TÊTES"

il triomphe
de l'armée
japonaise!



'GUERRILLA aux PHILIPPINES'

avec KEITH ANDES · SUSAN CABOT
VIOLENT! DRAMATIQUE!

SOVIETIQUE, ELLE NE

CROYAIT PAS EN DIEU

il fallut que la Vierge
guérît son fiancé...



"PRISONNIERS DU MAL"

• 3 GRANDS FILMS 3 •
CINEMAREX

AUDITORIUM ST-CHARLES



62/3
JMC
BUSINESS MUSEUMS DU CANADA

4 tickets: matinée, 4 h. p.m. \$2.00
soirée: 8 h. p.m. \$3.00

Vendredi, 9 novembre:
Ettel Sussman, soprano

Vendredi, 7 décembre:
Bouchard-Morisset,
piano-duettistes

Vendredi, 8 février:
Trio Canadien

Vendredi, 15 mars:
Andrew Dawes, violoniste

BILLET EN VENTE CHEZ WILSON



Un coin du domaine des oiseaux aquatiques

A quelques milles de Sherbrooke un autre jardin zoologique

ASCOT CORNER. — Les jardins zoologiques connaissent une popularité qui dépasse l'intérêt des collectivités et qui s'adresse maintenant à l'esprit d'entreprise de particuliers. Dans quelques parties de la province on a vu surgir de ces "zoos" exploités par des individus qui prennent plaisir à collectionner des espèces rares pour ensuite les exhiber dans des enclos.

Le district de Sherbrooke a hérité de l'une de ces entreprises, l'Ascot Zoo, sis sur la route de Québec entre Ascot Corner et East Angus où sera aménagée pour stationner 500 automobiles et qu'ailleurs sur les terrains, il y a place pour l'installation de 250 tentes afin d'accueillir les visiteurs et les touristes. D'ailleurs, dès cet été, on a commencé à faire connaître l'endroit comme site idéal de pique-niques en y installant pas moins de 75 tables et bancs pour permettre à des familles entières de passer une demi-journée ou une journée sur les lieux. A souligner aussi qu'au cours de l'été qui vient de finir, aucun prix d'entrée n'a été exigé mais il

tierté. Voici, d'ailleurs, quelques-uns des sujets que l'on peut apercevoir dans le "Zoo" d'Ascot.

Dans le groupe des oiseaux aquatiques, les cygnes noirs d'Australie, les cygnes blancs d'Angleterre, les oies des Indes, les oies chinoises, les oies africaines, les oies romaines, les outardes, les canards russes et ceux de l'espèce des "coureurs indiens".

Le plus bruyant des départements est sans doute la volière où s'ébattaient 24 variétés de pigeons venant d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, des Etats-Unis, de Hongrie, en plus de 14 variétés d'oiseaux importés de l'Afrique, des toucans de Floride (4 variétés), des paons d'Afrique, des poules du Japon et des poules de Pologne.

Dans un autre département, on trouve des daims d'Afrique, des lamas, des chevreuils de la région du Lac Placide, un échantillon de "la vache sacrée" des Indes, des ânes mexicains et des poneys d'Ecosse. Il y a encore des rats musqués et des perdrix de Suisse...



Yvonne Furneaux (Mercedes) découvre que son époux Mortcerf (Jean-Claude Michel) lui a menti au sujet de son amoureux.

LA TRIBUNE

LECTURES du SAMEDI

L'histoire de Monte-Cristo reprise pour une 4e fois

Un des plus vieux romans d'Alexandre Dumas père est reporté à l'écran pour la quatrième fois: "The Story of the Count of Monte-Christo".

Tout le monde connaît l'histoire féérique du comte de Monte-Christo, et sans aucun doute, le cinéma est responsable, en grande partie, de la gloire de ce célèbre personnage né de l'imagination d'Alexandre Dumas.

Chaque film apporte une nouvelle version de l'histoire et la compagnie Warner Brothers espère obtenir un grand succès avec cette dernière version.

En 1841, un Napoléon vaincu est exilé à l'île d'Elbe. Au terme d'un long voyage Edmond Dantes (Louis Jourdan), deuxième commandant d'un vaisseau nommé "Pharaon", est impatiemment de se rendre à Marseille où sa fiancée Mercedes (Yvonne Furneaux) l'attend. Cette dernière est angoissée à la pensée qu'une violente tempête retarde le vaisseau dans son voyage de Smyrne.

Feu de temps après son arrivée, une fête réunit les membres de sa famille. Mais, tout à coup, pendant la réunion, un groupe de soldats font leur entrée, et Dantes est arrêté. Il est injustement accusé de conspirer avec les Bonapartistes. Il est jeté en prison au château d'If, victime de la vengeance de trois hommes: Caderousse (Pierre Mondy), un autre marin du "Pharaon", jaloux de voir Dantes sur le point de devenir capitaine; le jeune officier Fernand Mortcerf (Jean-Claude Michel) qui est amoureux de Mercedes; et Villefort (Bernard Dheron), un magistrat ambitieux pour qui la disparition de Dantes peut apporter de l'avancement.

Dantes a été condamné à passer 17 ans en prison. Un autre prisonnier, Abbe Faria (Henri Guisol), réussit à communiquer avec Dantes,

par un trou fait dans le mur séparant leurs cellules. Faria possède un secret: il sait qu'un trésor est enterré sur l'île de Monte-Christo.

Les deux hommes tentent de s'échapper en creusant un tunnel. Mais, Faria, épuisé par ce travail, meurt avant de parvenir à l'extérieur de la prison. Dantes s'échappe en se substituant au cadavre de Faria: il est placé dans un sac, et jeté à la mer.

Puis, il est recueilli par un pêcheur, un contrebandier du nom de Mario personifié par Franco Silva. Avec ce nouveau compagnon, il part à la recherche du trésor.

Un jour, un homme descend à Marseille. C'est Dantes, mais personne ne le reconnaît. Très riche, il a pris le nom de comte de Monte-Christo en vue d'organiser un complot contre ses trois ennemis.

Quelque temps après son retour, il apprend que son père est mort de chagrin. Il lui reste un seul ami: le propriétaire du bateau, Morél. Mercedes s'est mariée à Mortcerf. On lui a fait croire que Dantes était mort.

Reussira-t-il son complot? Rencontrera-t-il de nouveau celle qu'il aime? Une chose est certaine: les spectateurs ne seront pas déçus en voyant de film.

Courrier de Jean Claude

Cher Jean-Claude, Je souhaite longue vie à votre courrier qui m'intéresse beaucoup. J'aimerais qu'il soit publié plus souvent dans La Tribune. A mon tour, je viens vous poser quelques questions. Je voudrais avoir les adresses des acteurs suivants: Dirk Bogarde, John Derek, Deborah Walley, Frankie Avalon, Christine Carère, Montgomery Cliff, Cyd Charisse et Rosanno Brazzi. Voulez-vous me donner une biographie de James Darren et de Sal Mineo? Merci Beaucoup.

Aline, de Sherbrooke.

Ma chère Aline,

Il n'y a pas que le cinéma qui intéresse les lecteurs d'un journal comme La Tribune. Ne trouvez-vous donc pas que ces quelques lignes publiées chaque samedi dans cette page sont suffisantes?

Voici les adresses demandées, Dirk Bogarde, Columbia Pictures 1438 N. Gower St., Hollywood, 28 Calif., John Derek, United Artists 1041 N. Formosa Ave., Hollywood 46, Calif. Pour ce qui est de Deborah Walley, vous m'excusez, mais je ne connais pas ce nom. Frankie Avalon, Warner Brothers, 4900 Warner Blvd, Burbank Calif., Christine Carère, 20TH Century-Fox Corp., 10201 West Pico Blvd, Beverly Hills Calif., Montgomery Cliff, même adresse que John Derek, Cyd Charisse, M.G.M., 10202 Washington Blvd, Culver City, Calif., Rosanno Brazzi, même adresse que Christine Carère. James Darren est sous contrat avec Columbia Pictures depuis ses débuts au cinéma, il y a cinq ans. Il est chanteur, il est également sous contrat avec la compagnie de disques Col-Pix, une filiale de Columbia Pictures. Il mesure 5 pieds 11 pouces et pèse 170 livres; il a les yeux brun foncé et les cheveux noirs. Il est né en 1936. Il a un fils Jimmie né le 3 décembre 1958. Sal Mineo est né le 10 janvier

1939. Il mesure 5 pieds 6 pouces et pèse 115 livres. Il a les yeux et cheveux bruns. Il est célibataire. Son vrai nom est Salvatore Mineo. Son premier film: "Six Bridges to Cross" (1955). Son plus récent: "EXODUS".

Au revoir et à la semaine prochaine.

JEAN CLAUDE
12415 Matteson Ave.,
L. A. 66,
Californie, E.-U.



Edmond Dantes (Louis Jourdan) tient dans ses mains les bijoux qui lui permettront d'exécuter sa vengeance.



Au premier plan, les daims d'Afrique

paraît-il, des milliers de personnes se sont rendues dans le cours de l'été dernier, bien que l'inauguration proprement dite n'aura lieu que le printemps prochain. A l'heure actuelle, les portes du "Zoo" sont fermées mais l'on n'a pas fini de transporter dans des bâtiments voisins pour l'hiver, un certain nombre d'animaux encore en cage sur les lieux. Par ailleurs, plusieurs autres ont été expédiés à

n'est pas certain qu'il en sera ainsi l'an prochain! Sur les lieux, le gérant de l'entreprise, M. Honorius Houle, nous dit que l'idée de lancer ce "zoo" a germé il y a quatre ans dans l'esprit du propriétaire et que graduellement, l'acquisition des animaux à un rythme assez rapide a fait naître la possibilité de donner à l'entreprise une allure commerciale. Il n'aurait pas soupçonné au début.



La vache sacrée des Indes

Drummondville où ils seront "en pension" pour la durée de la saison rude.

Pour le temps, le parc n'est pas isolé, ses limites paraissent imaginaires. Les cages et les "domaines" de gros animaux sont dans une partie assez fortement boisée, mais les préposés sur les lieux nous disent que la partie d'avant

tuelle, le "zoo" se compose d'environ 300 animaux appartenant pour la plus grande partie à la gent ailée, dont les oiseaux aquatiques. On attire aussi l'attention sur le grand nombre d'animaux importés et la liste des pays est assez impressionnante si on consulte le catalogue dans son entier. De toute façon, à l'heure ac-

Potins d'Hollywood

Edith Piaf, après un autre séjour à l'hôpital, est apparue dans un cabaret français. Elle a interprété une dizaine de chansons et semblait en bonne santé.

Red Skelton n'est certainement pas pauvre si l'on en juge par l'incident qui lui est arrivé: il a perdu son porte-monnaie lors d'un voyage en avion. En plus de contenir des papiers importants, le porte-monnaie renfermait une somme de \$5,500 en argent et de \$6,500 en chèques de voyageur.

Barbara Perez, une étudiante de l'université de Santo Thomas, dans les Philippines, aura peut-être la chance de devenir la nouvelle beauté internationale du cinéma. Barbara fait ses débuts aux côtés

de Jeffrey Hunter dans "No Man is an Island".

James Stewart prendra peut-être bientôt sa retraite puisqu'il vient d'acheter un terrain de 1,100 acres près de Santa Ynez, en Californie, pour la jolie somme de \$400,000 afin d'élever du bétail et des chevaux.

Warner Brothers a construit un temple de l'amour pour les besoins du film "Not on your Life", dans une île de Grèce.

"Le Chandelier" est sans doute la marque de commerce du fantôme de l'opéra. Et nous verrons sans doute de nouvelles scènes d'horreur dans la reprise de ce succès du cinéma américain. Cette fois-ci, les vedettes seront Heather Sears et Herbert Lom.

UNE COMÉDIE GAIE, OSÉE, TURBULENTE, À DOUBLE SENS

LES LIONS SONT LACHÉS

SUR LES FEMMES

LES LIONS
JEAN-CLAUDE BRIALY
LINO VENTURA
DARRY COWL

LES FEMMES
DANIELLE DARRIEUX
MICHELE MORGAN
CLAUDIA CARDINALE

"Les séducteurs les plus persuasifs"

COMMENÇANT DEMAIN!

Granada

A NOS PRIX REGULIERS

DEUX GRANDS FILMS FRANÇAIS!



LES DEMONS DE LA MOTO, SONT LA VIOLENCE, LA SOUFFRANCE ET LA MORT!

ROBERT HOSSEIN
MARIE JOSE NAT
PAOLO STOPPA
ELSA MARTINELLI
LA MENACE
JEUNESSE DYNAMIQUE
GRAND PRIX VITESSE!

FINISSANT AUJOURD'HUI
"THE COUNTERFEIT TRAITOR" en Technicolor avec William Holden, Lilli Palmer, avec "THE PURE HELL OF ST. TRINIAN" avec Cecil Parker, George Cole.

ILS NE SAVENT PAS QU'ILS JOUENT AVEC LA MORT... ELLE ARRIVE... UN MALHEUR?... NON! UN ASSASSINAT..... OEUVRE DES HOMMES!

KLARI TOLNAY
MARGIT BARA

QUAND LES CANONS SE SONT TUS...

HORAIRE: SAMEDI ET DIMANCHE:
"LES LOUPS DANS LA BERGERIE" à: 1:00 — 4:10 — 7:00 — 10:10
"QUAND LES CANONS SE SONT TUS" à: 2:20 — 5:30 — 8:30

Le maire Mongrain sort indemne d'une collision

MONTREAL (PC). — Le maire J. A. Mongrain, de Trois-Rivières, est l'une des personnes qui sont sorties indemnes lors d'une collision entre deux automobiles et un camion survenue sur le pont Charlemagne, au Bout-de-l'Île à l'extrémité est de l'Île de Montréal.

Le maire Mongrain voyageait dans une voiture appartenant à la ville de Trois-Rivières et se dirigeait vers Montréal. L'autre véhicule et le camion voyageaient dans une direction opposée.

Selon la police, l'accident s'est produit lorsque le camion a deviné de sa route par suite de l'état glissant de la chaussée.

On évalue à \$2,000 les dommages subis par la voiture du maire Mongrain.

Trois nouveaux cas de polio dans le Québec

OTTAWA (PC). — La province de Québec a enregistré trois autres cas de polio durant la semaine se terminant le 20 octobre, ce qui porte le nombre total de cas de cette maladie à 73 pour tout le Canada, cette année.

On avait signalé cinq cas durant la semaine correspondante l'an dernier. On avait enregistré 165 cas de maladie et de ce nombre 19 personnes avaient succombé en date du 20 octobre.

Cette année, une seule victime de la polio est décédée.

Plus de personnel pour le contrôle des aliments et des drogues

OTTAWA (PC). — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Waldo Monteith, a déclaré aux Communes hier que son ministère avait décidé d'augmenter le personnel du directeur des aliments et des drogues.

Le ministre a fait cette déclaration au cours d'un débat sur un projet de loi destiné à modifier la loi sur les aliments et



N. Waldo Monteith

les drogues. Le gouvernement prend cette mesure à la lumière de la tragédie qu'avait causée la thalidomide.

Cette drogue — maintenant disparue du marché canadien — a causé des difformités chez les enfants nés de mères qui avaient pris de la thalidomide dans les premiers mois de leur grossesse.

Notant l'intention du gouvernement d'améliorer le fonctionnement du directeur sur les aliments et drogues, M. Monteith a exprimé l'avis que les lois canadiennes dans ce domaine sont à peu près inexistantes.

Procès des trois policiers remis au 2 novembre

MONTREAL (PC). — Le procès de trois policiers de Montréal accusés de conspiration et de méfaits a été remis hier au 2 novembre.

Le lieutenant Jean - Jacques Saulnier, chef de l'escouade de la moralité de la police de Montréal, et deux des policiers qu'il a sous ses ordres, Lionel Lawrence et Gerald Croft, sont libérés sous cautionnement depuis leur comparution, le 19 octobre.

Ils sont accusés d'avoir branlé une table d'écoutes sur la ligne téléphonique personnelle de M. Lucien Croteau, membre du Parti des citoyens qui se présente aux élections municipales qui auront lieu dimanche à Montréal.

Le lieutenant Saulnier est un frère de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la municipalité de Montréal.

FIN DES VERS

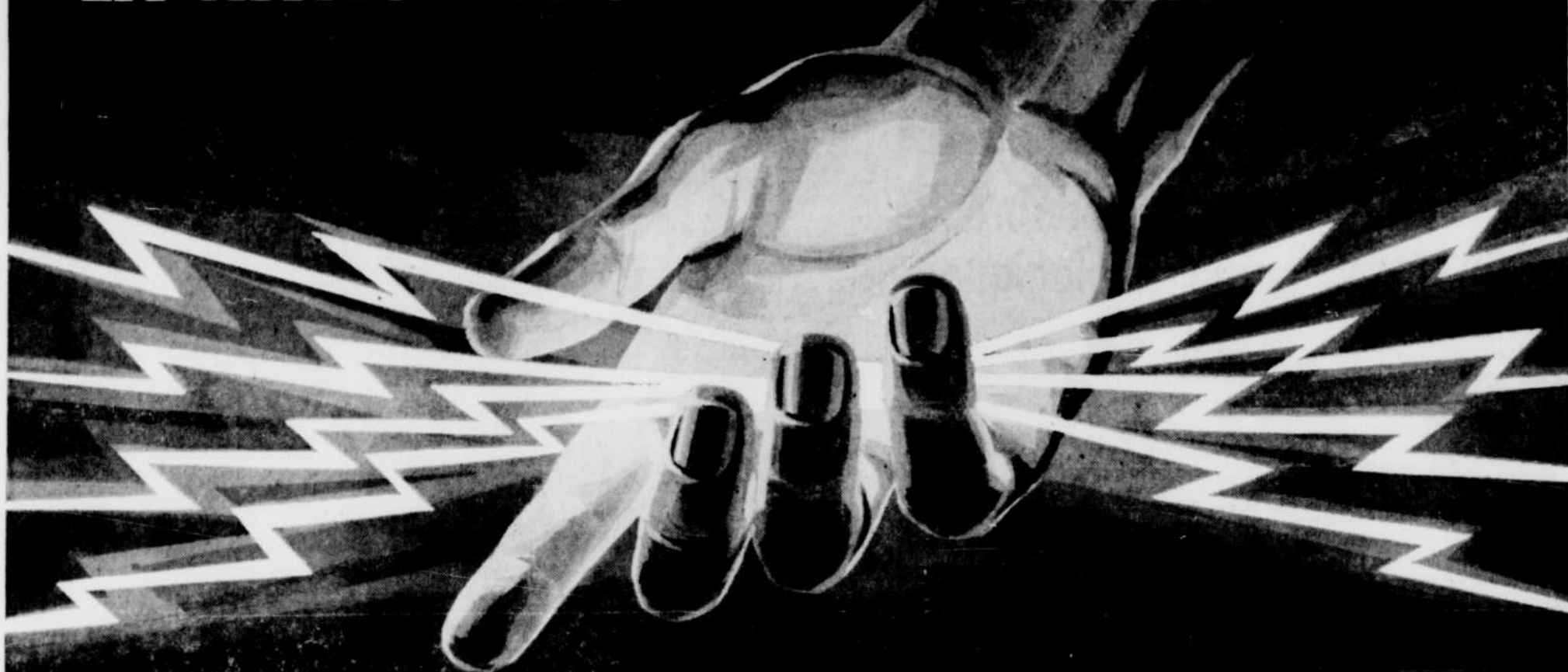
AVEC
l'ail en suppositoires

En 1950, les suppositoires à l'ail n'existaient pas. Nous les avons créés, après avoir trouvé le dosage d'un extrait d'ail spécial pouvant détruire les vers, ils sont appelés "AIL-A-VER" afin de les distinguer des imitations. Pour ne pas être déçu et obtenir le véritable produit, spécifiez et exigez toujours "AIL-A-VER". Nos suppositoires à l'ail ne chauffent pas, n'irritent pas et débarrassent des vers en 3 jours.

Traitement complet \$1.25
Demandez "AIL-A-VER" aux pharmaciens ou directement.

Laboratoire Marchand
St-Tite, C16, Champlain, P.Q.

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ



SOURCE D'EMPLOIS

En nationalisant les onze compagnies privées d'électricité, l'Hydro-Québec pourra vendre **partout** dans la province l'électricité indispensable à toute nouvelle entreprise.

Grâce à l'Hydro-Québec, ces entreprises apporteront **chez vous** de nouveaux emplois, de meilleurs salaires et plus de prospérité pour d'innombrables métiers et commerces dans votre région.

Bref, l'électricité à bon marché, vendue partout à tous, ne peut être fournie que par l'Hydro-Québec — la propriété des citoyens du Québec.

Seul, le Parti libéral du Québec s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité — dès la prochaine session — pour nous donner la clé du royaume.

MAINTENANT OU JAMAIS!

LE MAÎTRES CHEZ NOUS

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Sous les LIBÉRAUX, on **nationalise** l'électricité et le gaz en 1944, au profit du peuple.

Sous l'Union Nationale, on **dénationalise** le gaz en 1957, au profit des amis...

La Provinciale ouvre ses activités

Randonnée sportive

Par Jean CHARTIER



De nouvelles figures, des équipes jeunes, plus de rapidité, peut-être plus d'erreurs, cependant, voilà ce que les amateurs de hockey de la région ont en mesure d'attendre avec l'ouverture, dimanche, de la ligue Provinciale de hockey de l'Est. Les Rockets de Drummondville et les Vics de Granby auront l'avantage de jouer plus tôt devant leurs partisans parce qu'ils terminaient aux deux premiers rangs à la fin de la dernière saison. Les Castors et les Olympiques feront leur ouverture officielle dimanche le 4 novembre.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer les quatre pilotes des équipes dernièrement et tous sont d'avis que les équipes seront mieux équilibrées et que la lutte sera plus contestée que la saison dernière. Les quatre n'ont pas voulu se prononcer sur leurs chances respectives de championnat avant d'avoir vu l'adversaire à l'œuvre.

Cette attitude est facilement explicable car tous les clubs alignent de nouveaux joueurs. Plusieurs jeunes sont venus se greffer à un bon noyau de vétérans encore jeunes cependant. Chaque édition de la nouvelle saison compte de quatre à six nouveaux joueurs. C'est suffisant pour changer les prédictions et apporter un nouvel élément d'intérêt dans la ligue.

Les Castors, les Rockets et les Vics ressentiront peut-être, au début de saison, le départ de joueurs d'expérience tels que Gilles Dubé, Spike Laliberté, Raymond Laplante, Lester La Haye, Paul-Emile Michelin, mais le problème sera le même.

Les joueurs qui viennent de quitter les rangs juniors auront donc un rôle important à remplir. De leur tenue pourront dépendre les succès d'une équipe car ils seront appelés à jouer régulièrement et ils devront s'adapter à un style de jeu un peu différent, à penser aux punitions coûteuses et au jeu de position.

Les Castors et les Rockets et les Vics ont rajouté leurs lignes d'attaque. La venue de Laurent Drouin, Fernand Genuis, René Pélissier, Claude Cardin et probablement un autre jeune, a donné plus de rapidité à l'attaque des Castors. Michel Ducharme renforcera la défense en jouant régulièrement. Nous croyons que les Castors seront mieux équilibrés.

Les Rockets avec Pee Wee Gendron, Jean-Paul Joncas, Roland Racette et Gilbert Harvey obtiendront probablement les mêmes résultats à l'attaque. Ils ont engagé deux vétérans à la défense en Gilles Picard et Bingo Ernst, mais ils comptent également sur un jeune joueur en Benoît Leblanc à la ligne bleue.

Les Vics ont amélioré leur défense avec Georges Bouchard, mais ils ont peut-être perdu un peu de puissance offensive avec le départ de Spike Laliberté et Raymond Laplante.

Chez les Olympiques, c'est également la jeunesse qui prime avec l'addition de trois autres joueurs venant de quitter les rangs juniors. Pour ce qui est des gardiens de buts, la ligue compte quatre gardiens d'expérience en Jos Lacoursière, des Castors, Claude Groulx des Rockets, Andy Payette des Vics et André Binette des Olympiques. Fait à noter, ce sera quatre gardiens masqués que les amateurs verront à l'œuvre, cette saison. En effet Andy Payette et André Binette ont décidé de suivre l'exemple de Jos Lacoursière et de Claude Groulx. Nous ne pouvons blâmer ces gardiens de suivre l'exemple des gardiens de la ligue Nationale, du moins quelques-uns, qui ne s'en plaignent pas. C'est ainsi que Terry Sawchuk déclarait dernièrement que le port du masque prolongerait probablement sa carrière de deux saisons.

Nous sommes convaincus que la ligue Provinciale offrira du hockey intéressant aux amateurs de hockey et nous les invitons à encourager leur équipe respective.



A Drummondville. — Gilles Dubé, pilote des Castors de Sherbrooke, et Lou Poliquin, pilote des Rockets, tenteront de conduire leur équipe respective à la victoire, demain après-midi, alors que les deux clubs se rencontreront à l'arène de Drummondville.



Rockets et Vics sont les clubs receveurs

SHERBROOKE — La ligue Provinciale de hockey de l'Est ouvrira officiellement ses activités, demain soir et demain après-midi, alors que les quatre clubs seront envoyés à l'action. Les Rockets de Drummondville recevront les Castors de Sherbrooke tandis que les Olympiques de Montréal, les champions des éliminatoires, visiteront les Vics de Granby, les champions de la saison régulière. La joute à Drummondville aura lieu dans l'après-midi, à 2h.30 tandis que la joute à Granby aura lieu en soirée, à 8h.30. Les quatre mêmes pilotes sont de retour avec leur équipe respective, soit Gilles Dubé avec les Castors; Lou Poliquin avec les Rockets; Roger Bédard avec les Vics et Maurice Filion avec les Olympiques.

DRUMMONDVILLE — On croit que c'est la dernière fois que le club de Drummondville ouvrira sa saison dans la vieille arène.

Pour cette première joute, les joueurs de Lou Poliquin seront opposés aux Castors de Sherbrooke. On sait que Drummondville avait remporté quatre victoires consécutives après avoir perdu les trois premières joutes, en fin de saison dernière contre les Castors de Gilles Dubé.

En plus des joueurs qui ont participé à la joute de jeudi contre les Olympiques de Québec, il est possible que Bingo Ernst et un autre ailier droit dont on ne veut pas encore dévoiler le nom, soient en uniforme pour Drummondville.

lignes d'attaque aussi solide les unes que les autres" a-t-il déclaré.

Selon Poliquin, ses joueurs devront afficher une meilleure tenue qu'à la joute d'exhibition de jeudi. "Les deux premières périodes n'ont pas été fameuses. Dans la troisième ils ont commencé à se passer la rondelle".

Roland Leclerc, Maurice Boivin et Claude Aubry formeront une ligne d'attaque alors que la seconde sera composée de Ronnie Racette, G. Harvey et Léon Michelin.

Le président de la ligue sera présent pour la mise au jeu lors de la joute qui débutera à 2 h. 30.

Le Sherbrooke

Le gérant et instructeur Gilles Dubé a fourni une liste probable de ses lignes pour cette joute, mais il se pourrait bien que des changements soient apportés lors de la pratique de ce soir.

Les amateurs de hockey reverront dans les filets Jos Lacoursière, ancien gardien des Rockets. A la défense on remarque Bert Bourassa, Michel Ducharme, André Black et un nouveau, Serge Nadeau, qui évoluait avec le Sorel de la Métropolitaine, la saison dernière.

Les lignes d'attaque comprendront René Rousseau, ailier droit, Rejean Hamelin, centre, et Larry Drouin, ailier gauche. Une autre ligne sera formée de Roger Picard, ailier droit, Fernand Genuis, un centre qui évoluait pour le St-Jérôme de la ligue Métropolitaine la saison dernière, et René Pélissier, ailier gauche.

L'alignement sera probablement complet avec Claude

Alignements

L'alignement du Drummondville comprendra: Claude Groulx dans les filets; les défenses Gilles Picard, André Robitoux, Raymond Fortin et Jacques Morin; les ailiers droites Claude Aubry, Maurice Boivin, Roland Leclerc, Léon Michelin, Benoît Leblanc et Gilles Boivin; les centres G. Harvey et Fernand Lemay; les ailiers gauches Ronnie Racette et Jean-Paul Joncas.

Des ailiers droit seront cependant utilisés au centre et à l'aile gauche. L'excellent junior Michel Scalo sera encore au rancart pour une semaine à la suite de la fracture du poignet qu'il s'est infligé au début de la période d'entraînement.

Le pilote Lou Poliquin a déclaré, hier, que seulement deux lignes avaient été formées à l'heure actuelle. Pour la troisième ligne d'attaque elle sera décidée seulement dimanche. "Nous aurons trois

Baltimore inflige aux As leur 2e défaite

BALTIMORE (PA) — Des buts à la troisième période, par Ralph Keller et le pilote-joueur Red Sullivan ont permis aux Clippers de Baltimore de remporter une victoire de 4-2 hier soir sur les As de Québec, les meneurs de la Ligue américaine de hockey.

Les Clippers ont ouvert le pointage et n'ont jamais tiré de l'arrière bien que les visiteurs aient égalé le compte à deux reprises. Le joueur de défense Don Johns a donné une avance de 1-0 aux Clippers à la première période à la suite d'un lancer de 15 pieds.

Au début du deuxième vingt, Bill Dineen, du Québec, a allumé la lumière mais les Clippers ont repris l'avance lorsque Pat Hannigan a déjoué le gardien des As Charlie Hodges, après une passe de Sullivan, alors qu'il ne restait que 10 secondes de jeu.

Doug Sutherland a nivelé le compte pour Québec à 4-0 de la troisième période mais Keller et Sullivan se sont mis au travail pour donner la victoire aux Clippers.

ALIGNEMENTS

Québec: Buts — Hodges; défenses — Martin, Bergman, Larousse, St. Laurent, Morrison; avant — Attwell, Harvey, Burchell, Lagace, Rousseau, Courcy, Sutherland, Lewicki, Dineen, Labadie.

Punitions: Sullivan 3-46, Bergman 11-23, Balon 13-13.

ARRETS: Hodges 6 15 12-33; Paillé 9 10 12-31; A-6.105.

Piste de Sherbrooke

Une course de deux milles

SHERBROOKE. — Le Club de Courses de Sherbrooke présentera, demain après-midi, une attraction spéciale, une course de deux milles qui mettra en lice 12 coureurs, soit un plus grand nombre qu'on avait l'habitude d'en voir dans les courses de cinq milles.

Cette course qui servira également à la composition de l'exacta sera la 10e épreuve de l'après-midi. A cause de la distance, on note l'inscription de coureurs dont les records varient. C'est ainsi que Rugged Lee Volo figure aux côtés de Prince Gerry C. Grand Will et Scott Plaid, des coureurs détenteurs de records de 2.09 et mieux.

Cette différence de record peut surprendre à première vue, mais sur une piste molle et une distance de deux milles, le facteur endurance peut l'emporter sur le facteur rapidité et c'est pourquoi un coureur possédant un record ordinaire peut causer des surprises et avoir le meilleur sur un meilleur coureur mais excellent dans une course d'un mille.

Le Club de Courses a mis un enjeu intéressant pour cette classe principale, soit une bourse de \$250. Les experts laissent entendre que Prince Gerry C. de veteran Amédée Beaudoin a de bonnes chances de l'emporter car c'est un coureur résistants. D'autres conducteurs optent pour Grand Will qui ne porte pas d'entraves. Bien des facteurs, notamment celui des conditions de la piste, peuvent influencer les résultats d'une épreuve du genre et qui sera certainement suivie avec intérêt des nombreux amateurs de courses.

Nouveaux coureurs

L'écurie H. Ouellette enverra aux courses sept représentants en fin de semaine, soit trois ce soir et quatre dimanche après-midi. Ce soir on remarque Fingo Betty dans la quatrième course. Leah Mar H dans la septième, et Peter Sota H dans la huitième. Dimanche, on remarque Shakerbee dans la première, Quick Prince dans la deuxième, Floridian dans la quatrième et Sharon Ann G dans la septième.

Un trot et amble C-3 dans la neuvième course, dimanche, devrait également donner lieu à une course contestée.

Voici la liste des inscrits au programme de dimanche après-midi.

1e course, D-3 trot — \$150

1—Orphan Morris.
2—Shakerbee, H. Ouellette.
3—Fantine Pick, W. St-Cyr.
4—Alex Volo Jr., P. Charbonneau.
5—S. Duf, F. St-Denis.
6—Miss Royal Fay, G. Dufault.
7—Ragon, P. Denis.
8—Serenity, F. St-Denis.
9—Eligible.
Canadian Bea

1e course, D-3 amble — \$150

1—Endige Grattan, N. Tremblay.
2—The Babe Lady, O. Morin

3—Yvonne Wick, F. Charbonneau.
4—Sunny Baf, F. Desrochers.
5—Bobby Spencer, J. Fearney.
6—Dan Mitty, A. Côté.
7—Quick Prince, H. Ouellette.
8—Sir Royal Rocky, G. Dionne.

3e course, D-3 trot et amble — \$175

1—Rene, N. Tremblay.
2—Lyndon Abbott, G. Desrochers.
3—Wendy Van, C. Herbert.
4—Marty Creed, O. Surprenant.
5—Black Well, E. Trudeau.
6—Tud Elington, C. Bennett.
7—McKinney Direct, A. Côté.
8—Margaret's Girl, P. Cournoyer.

4e course, D-trot — \$200

1—Eliott Hanover, L. Huckle.
2—Lynn Duf, A. Beaudoin.
3—Isabel Truebrooke, W. Hebert.
4—Coles Colby, R. Dupont.
5—Candy D. P. Charbonneau.
6—Sir Arthur Volo, E. Trudeau.
7—Héro Pick, F. Surprenant.
8—Floridian, H. Ouellette.

5e course, D-1 amble — \$180

1—Lady Song, O. Morin.
2—Dewey Clay, R. Dupont.
3—Waydole, A. Rouleau.
4—Delaware Coast, E. Bernard.
5—True Majesty, N. Tremblay.
6—Clayhaven, R. Jutra.
7—Maxwell Armstrong, F. St-Denis.
8—Peter Al Express, W. St-Cyr.

6e course, D-3 amble — \$175

1—Rebel Riggs, A. Rouleau.
2—Northwood Tom, N. Tremblay.
3—Birchton Boy, G. Adamson.
4—Principality, G. Jutra.
5—Willie Lang, D. McKinney.
6—Hushlex's Mary Ann, C. Poulin.
7—Success Lionel, C. Grenier.
8—Avalon Art, J.P. Normandin.

7e course, D amble — \$200

1—Poplar Dream, F. St-Denis.
2—Sammy Herbert, A. Thérault.
3—Way Frede, R. Laporte.
4—Sharon Ann G. H. Ouellette.
5—Royal Director, F. Côté.
6—Adios Everett, G. Jutra.

7—Riley Song, F. Brochu.
8—Will Senator, F. Newell.

8e course, D-3 trot et amble — \$175

1—Her Horse, J.C. Grenier.
2—Highswain Guy, O. Surprenant.
3—Good Choice, R. Dupont.
4—Sir Edgerton.
5—Katie Did, R. Guertin.
6—Battle Bird, J. Fearney.
7—Dearie Laird, P. Charbonneau.
8—Count Lee E. L. Huckle.

9e course, C-3 trot et amble — \$250

1—Success Teas, O. Surprenant.
2—Perry Herbert, D. McKinney.
3—Atruscot, G. Desrochers.
4—Flagman, P. Charbonneau.
5—Nifty Chief, H. Jutra.
6—Shadyale Song, H. White.
7—Tony Clapp, G. Adamson.
8—Kate Peters, W. St-Cyr.

10e course, 3 milles trot et amble — \$300

1—Prince Jerry C. A. Beaudoin.
2—Centaur, R. Guertin.
3—Homestretch Red, H. Lapage.
4—Rugged Lee Volo, L. Larose.
5—Scottish Breeze, D. D. McKinney.
6—Maurice Hanover, E. Bédard.
7—Daisy Gallon, L. Pilon.
8—Mary Al Melody.

11—Star Duf.

12—Merrie Darnleyson, J. Dagenais.

ELIGIBLE: Fawcett Queen, A. Beaton.

13e course, D-3 amble — \$175

1—Rebel Riggs, A. Rouleau.
2—Northwood Tom, N. Tremblay.
3—Birchton Boy, G. Adamson.
4—Principality, G. Jutra.
5—Willie Lang, D. McKinney.
6—Hushlex's Mary Ann, C. Poulin.
7—Success Lionel, C. Grenier.
8—Avalon Art, J.P. Normandin.

14e course, D-3 amble — \$200

1—Poplar Dream, F. St-Denis.
2—Sammy Herbert, A. Thérault.
3—Way Frede, R. Laporte.
4—Sharon Ann G. H. Ouellette.
5—Royal Director, F. Côté.
6—Adios Everett, G. Jutra.

15e course, D-3 amble — \$200

1—Poplar Dream, F. St-Denis.
2—Sammy Herbert, A. Thérault.
3—Way Frede, R. Laporte.
4—Sharon Ann G. H. Ouellette.
5—Royal Director, F. Côté.
6—Adios Everett, G. Jutra.



A Granby. — Roger Bédard, pilote des Vics, et Maurice Filion, pilote des Olympiques, seront à leur poste, demain soir, alors que la saison des Vics débutera demain soir à l'arène de Granby.



Liston désire un combat revanche contre Patterson

CHICAGO (PA) — Le champion traqué comme un voyou, à Chicago, Floyd Patterson, est en route pour la ville de Chicago pour la première fois depuis qu'il a été battu par Patterson le 25 septembre, et il a déclaré:

1. qu'il n'a pas besoin d'un manager (même si George Katz, deux détectives du personnel du de Philadelphie est son manager officiel);

2. qu'il est disposé à donner à Patterson son match revanche n'importe quand, n'importe où; autre adversaire peut-être, mais qu'il respectera sa parole et se battra contre lui.

Inauguration, demain

Centre 'Jean Béliveau'

SHERBROOKE. — Le Centre sportif 'Jean Béliveau', en hommage au fameux joueur de centre du Canadien qui commence sa carrière sportive à cet endroit, sera inauguré dimanche après-midi, à Victoriaville.

De nombreuses personnalités du monde sportif, y compris Dave Molson, Zoltique L'Esperance, probablement Frank Selke, gérant général du Canadien, et un représentant de l'Association de hockey du Québec.

Le Centre sportif de Victoriaville a été renoué et agrandi. A l'occasion de cette inauguration, les cérémonies comprendront la bénédiction, l'inauguration officielle, et une joute de hockey de la Ligue Provinciale junior entre le club de l'endroit et les Cataractes de Shawinigan.

VOUS POUVEZ VOUS LE PERMETTRE

AVEC UN PRET DE VOYAGE OU VACANCES

Pourquoi attendre? Jouissez de ces vacances dont vous rêvez depuis longtemps. Je vous obtiens rapidement de l'argent comptant. Adressez-vous à nous.

LO. 9-9061



FINANCE BOMARC LIMITEE

30 sud, Wellington — Sherbrooke

COURSES sous HARNAIS

Mercredi soir, 8h. 15 - Samedi soir, 8h. 15 - Dimanche après-midi 2h. 15

TERRAIN DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE



CHRONIQUE DES COURSES

TV: lundi, mercredi, jeudi, samedi, 6 h. 50 p.m.

Radio: lundi, mercredi, jeudi, samedi, 7 h. 24 a.m.

ADMISSION GEN. \$1.00 LE MERCREDI, SOIREE DES DAMES Dames admises gratuitement

AVIS IMPORTANT D'EMBARGO GÉNÉRAL SUR LES MARCHANDISES

Embargo du Canadien Pacifique No 102

En vigueur à 12h.01 a.m. heure normale, le lundi 29 octobre 1962

En raison d'un avis de grève émis par la Fraternité des Agents de trains, l'embargo général No 102 sur les marchandises, en vigueur à 12h.01 a.m., heure normale, le lundi 29 octobre 1962, est placé sur l'acceptation de toutes les marchandises — wagons complets et chargements partiels — en provenance des lignes de raccordement par terre et par eau, à destination de toutes les gares sur ou via les lignes du Canadien Pacifique au Canada, du Dominion Atlantic Railway et Québec Central et sur l'acceptation de tels changements par le rail, en provenance de toutes gares vers tous destinataires et toutes destinations sur ou via les lignes du Canadien Pacifique au Canada, du Dominion Atlantic Railway et du Québec Central.

Les services de messageries du Canadien Pacifique seront maintenus par le transport routier dans l'ouest du Canada — Fort William, Ontario, jusqu'au Pacifique.

Montréal, le 26 octobre 1962.

CANADIEN PACIFIQUE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE



ASSURANCE AUTOMOBILE

PAIEMENTS FACILES Sans frais

SIÈGE SOCIAL: 871, Chemin St-Louis, Québec 6. — Tél.: 681-6121 — LE SOIR: LO. 2-8983 — M. J. LUCIEN LEDUC.

SUCCURSALE: 235 ouest, rue King, Sherbrooke, P. Qué. — Tél.: LO. 7-7084 — THETFORD MINES: R. FORTIER, TEL.: FE. 8-1558

Recompense 10% au Mérite

La Tribune, 150 London, à Sherbrooke

ADRESSEZ VOTRE REMISE A:

La Tribune, 150 London, à Sherbrooke

LES SECRETS DU REGNE VEGETAL

2 beaux livres utiles pour tous: Guides, Scouts, Campers, Chasseurs, Pêcheurs, Défricheurs par Paul Codere, naturaliste canadien.

Les secrets de la Nature dévoilés aux coureurs des bois. Edition augmentée des Secrets de la Nage.

\$2.50

\$2.75

EN SPECIAL à \$5.00 pour les deux volumes livrés par la poste chez vous, taxes et transport compris.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Samedi:
New York à Toronto
Chicago à Montréal

DIMANCHE

Toronto à Detroit
Chicago à New York

LIGUE AMERICAINE

Mardi:
Quebec à Baltimore
Cleveland à Providence

Samedi

Quebec à Hershey
Cleveland à Pittsburgh

DIMANCHE

Baltimore à Rochester
Providence à Springfield

LIGUE PROVENÇALE DE L'EST

Samedi:
Sherbrooke à Driville (20-30)
Montréal à Granby (20-30)

LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE

Mardi:
St-Hubert à Québec (remise à cause d'un accident)

DIMANCHE

Montréal Nord à Québec
Shawinigan à Trois-Rivières

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pt
Detroit	4	0	0	8
Montréal	3	2	0	6
Toronto	3	2	1	7
Boston	1	3	2	5
Chicago	1	3	1	3
New York	1	3	1	3

LIGUE AMERICAINE

	G	P	N	Pt
Quebec	5	2	0	10
Baltimore	4	2	0	8
Hershey	4	3	0	8
Providence	2	3	0	4
Springfield	2	3	0	4

LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE

	G	P	N	Pt
Montréal	3	1	0	6
Québec	3	1	0	6
Shawinigan	2	3	0	4
St-Hubert	2	3	0	4
Trois-Rivières	2	3	0	4

LA BONNE JEUDI

Par la PRESSE ASSOCIEE

Philadelphie — Jesse Smith,

161, 12, de Philadelphie, a

knockout Bobby Gordon, 166,

de McKeesport, Pa., au 5e

round.

Los Angeles — Andy (Kid)

Heilman, 159, de Fargo, N.C.,

a défait aux points Benny Mc-

Covey, 155, d'Arizona, dans un

match de huit rounds.

W'AVANCEZ PLUS A L'AVEUGLETTE!

Voyez où vous allez

avec

SCANS

CADRES ANTI-GIVRE

ET ANTI-CONDENSATION

ILS SONT LES MEILLEURS CAR —

• Le prix est modique

• Il y a des formats pour tous

les modèles d'auto

• Ils sont si faciles à installer

— vous pouvez le faire vous-

mêmes

• Ils ne nuisent pas aux

mouvements des fenêtres

des autos

En vente à votre magasin d'acces-

soires automobiles ou dans les

magasins à rayons, dans les sta-

tions de service et dans les gara-

ges.

le choix CLAIR des auto-

mobilités partout au Canada!

Chasse-Pêche

Arrêtez! Ecoutez! Regardez!

par J.-B.S. HUARD

ARRÊTEZ! ÉCOUTEZ! REGARDEZ!

Voilà trois mots qui renferment tous les conseils que l'on pourrait dispenser à un chasseur de chevreuils surtout à celui qui veut pratiquer la chasse à l'approche.

Un chasseur américain écrivait récemment qu'il attribue son succès au fait qu'une fois rendu dans un bois à chevreuil, il s'arrêtait à tous les cinq minutes pour repartir un bon quart d'heure plus tard après avoir scruté partout aux environs pour découvrir du gibier.

C'est un fait que la majorité des chasseurs marchant trop vite quand ils sont à la recherche du chevreuil. Personnellement, j'ai beau retourner tous mes souvenirs de chasse dans la tête, je ne puis me rappeler un seul cas où j'ai pu apercevoir un chevreuil à temps pour le tirer quand le gibier se trouvait à portée de fusil. Il faut avancer "sur la pointe des pieds" et doucement un peu comme un voleur.

J'ai encore en mémoire ce beau matin de novembre 1954, alors qu'en route pour gagner mon poste de guet, je m'étais arrêté ainsi pendant quelques minutes avant de m'engager dans le sentier qui y menait. J'avais bien scruté chaque pousse de terrain car un sixième sens m'avertissait d'une présence aux environs. J'allais quitter le chemin de halage par où j'étais venu quand je vis bouger tout près de terre ce que je pris d'abord pour une grosse branche.

C'était les cornes d'un gros buck qui ne m'avait ni vu ni entendu. Le défilé du cran de sûreté de ma carabine lui fit lever la tête, mais quand il partit, il avait déjà une jambe au coeur et ne put courir très loin. Comme vous voyez, rien ne sert de se hâter, il faut s'arrêter souvent et regarder partout autour de nous.

ÉCOUTEZ

Tout en regardant, il faut tendre l'oreille pour capter le moindre bruit qui pourrait nous révéler la présence d'un gibier aux environs: bruit de branche cassée, de feuilles froissées, de sabots frappant le sol, ou brisant la croûte. Le chevreuil qui n'est pas inquiet fait toujours un peu de bruit en marchant. Celui qui se fait poursuivre ou guette, au contraire, multiplie les précautions. Un chevreuil qui "cage" fort, assez de bruit pour éveiller l'attention d'une oreille exercée.

Je me rappelle encore ce chevreuil qui marchait dans la rivière et qui attirait ainsi mon attention par le bruit qu'il faisait en frappant l'eau, si bien que cinq minutes plus tard, il était étendu raide mort dans les feuilles mortes.

REGARDEZ

Pour tirer une bête, il faut d'abord la voir et surtout la voir à temps. Combien de chevreuils sont aperçus qui ne sont jamais abattus parce qu'ils sont vus ou entendus alors qu'ils sont en pleine fuite. Pour voir à temps, il faut regarder, regarder et regarder encore. Ça l'air simple, mais c'est toujours ce qu'on oublie de faire.

Et encore là, il ne faut pas s'attendre à voir l'animal bien découpe, en pleine lumière. Bien au contraire: c'est souvent une tête, une oreille, un dos, un arrière-train, et c'est tout ce que vous le voyez. C'est pourquoi, c'est pourquoi que l'on voit d'avance. Pas un animal ne pratique l'art du mimétisme comme le chevreuil. Il peut être devant vous, vous regardant en plein dans les yeux et vous ne pouvez le distinguer à travers les branches, les vieux troncs gris, les arrachis, avec lesquels il semble faire corps. En forêt, j'entends, car dans les champs c'est tout autre chose, encore que la couleur particulière de son pelage ne nous aide pas surtout quand les champs sont jaunis ou brunis par l'automne et que le ciel est sombre.

Tres souvent, c'est un petit mouvement de l'animal qui va attirer votre oeil, pour ensuite vous le faire voir. Pour ça, il ne faut pas se laisser de regarder. Je me souviens toujours de cette biche, (nous étions au temps du bucklaw) qui toute la journée durant avait dormi, à cent pas de ma cachette, couchée dans le flanc d'un coteau, que j'avais surveillé de huit heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

Je l'avais vu arriver accompagnée d'un autre chevreuil, pour se rendre tout près d'une grosse souche, près de laquelle elle s'était écartée pour dormir. Elle n'était pas loin mais quand je voulais m'assurer qu'elle était toujours là, je devais chaque fois me servir de mes lunettes d'approche. Sans lunettes, il m'était impossible de savoir où un chevreuil était couché au pied de la souche excepté quand il faisait bouger ses oreilles.

Quand à l'autre chevreuil, une biche également je ne l'ai pas revue de la journée encore que j'avais toutes les raisons de croire qu'il était couché non loin de là.

Où chers amis, qui voulez revenir avec un chevreuil, lors de votre prochaine excursion, vous n'y parviendrez jamais si vous n'observez pas ce simple conseil: arrêtez! écoutez! regardez! et puis n'oubliez pas ensuite de viser juste, c'est encore très important.

Le député de York-Sud y sera

Reg Fleming et Tremblay comparaissent

Par la PRESSE CANADIENNE

Montréal. L'instructeur

Blake a exprimé des doutes sur

la possibilité d'envoyer Gilles

Tremblay dans la mêlée.

Tremblay et Reg Fleming des

Hawks se sont affrontés mardi

soir dernier à Chicago à un

combat épique au cours duquel

ils se sont échangés et dont Tremblay

est sorti avec une blessure à

la tête qui a nécessité 15

points de suture et un 25, com-

me rapporte de Chicago, et

à actuellement les deux yeux

au beurre noir.

Le président de la NHL, Cla-

rence Campbell, a convoqué une

audition sur la bataille pour ce

soir à Montréal.

Toe Blake a déclaré vendredi

qu'il attend à être privé des

services de Tremblay pendant

une journée ou deux, et que les

Canadiens s'en trouveront ap-

parus davantage que les

Hawks.

Fleming ne sera pas d'ac-

cord, mais Tremblay lui est su-

perieur", de préciser Blake.

Les Canadiens sont actuelle-

ment en deuxième position. Ils

ont huit points dans le classe-

ment, soit 2 de moins que De-

troit, qui a joué une toute de

moins. Les Leafs ont sept

points, et New York trois.

Blake prévoit que Plante sera

absent de ses filets pendant une

autre semaine au moins. Cesare

Mangiaga fera ce soir fonction

de cerbère des Canadiens.

Selon Blake, Detroit est l'é-

quipe la plus forte que les Ca-

nadiens ont affrontée cette sai-

son. Il est même allé jusqu'à

admettre qu'il ne serait pas sur-

pris de voir les Wings garder la

tête.

Detroit, qui est inactif ce soir,

jouera sur sa glace contre To-

ronto, dimanche soir, cependant

que Boston, qui a fait match nul

3-3 contre les Wings jeudi, se

repose pour la fin de semaine.

Chicago rencontrera les Ran-

gers à New York dimanche soir

tandis que les Canadiens seront

au repos.

Le match Tiger Cats-Alouettes d'aujourd'hui

Un match capital pour les Argos

Par la PRESSE CANADIENNE

Il est rare que des amateurs

de football de Toronto se sen-

tent enclins à regarder les Ti-

ger Cats avec une larme de

tendresse au coin de l'oeil.

C'est pourtant un peu le cas

aujourd'hui. Mais il faut dire

que la situation est un peu par-

ticulière et se rendre compte

que si la vengeance est douce

au coeur de l'Indien, l'opportu-

nisme n'est pas chose complète-

ment étrangère aux fluctuations

sentimentales des instructeurs

pantoufles.

Les Argos sont séparés de

Montréal par une différence de

trois points alors que les Alou-

ettes détiennent la troisième po-

sition et qu'il ne reste plus que

deux points à jouer. Ils doivent

s'en remettre à Hamilton pour

garder les Alouettes à l'intérieur

des limites permettant un reve-

nement de la situation. Si les

footballeurs de Montréal ne per-

dent pas cet après-midi, ce se-

rait un luxe inutile pour les Ar-

gonauts que de remporter en

suite deux victoires d'affilée.

Les Ticats n'ont que deux

points d'avance sur les Rough/

tranquille et définitive de la Larry Hickman.

Or, il arrive que Toronto n'a de

chance d'attraper la dernière

place des éliminatoires de la

conférence de l'est que si Mont-

réal perd. Cela suffit pour que

les partisans des Argonauts sou-

tiennent de leur zèle enflammé

les détenteurs de la première

position, les Ticats, dont ils vou-

draient même voir la force dé-

cuplée mais pour l'occasion seu-

lement.

Les Argos sont séparés de

Montréal par une différence de

trois points alors que les Alou-

ettes détiennent la troisième po-

sition et qu'il ne reste plus que

deux points à jouer. Ils doivent

s'en remettre à Hamilton pour

garder les Alouettes à l'intérieur

des limites permettant un reve-

nement de la situation. Si les

footballeurs de Montréal ne per-

dent pas cet après-midi, ce se-

rait un luxe inutile pour les Ar-

gonauts que de remporter en

suite deux victoires d'affilée.

Les Ticats n'ont que deux

à votre goût

BRANVIN

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q.

SHERRY ET PORTO CANADIENS

AVEZ-VOUS UN PNEU A ECHANGER?

Oui, chez Canadian Tire vous économiserez encore

3.00 A 5.00

sur les prix marqués plus bas

CANADIAN TIRE CORP.

LES PRIX MARQUÉS SONT POUR LES GRANDEURS POPULAIRES

600 16 - 670 15
750 14

ECONOMIES IDENTIQUES SUR AUTRES GRANDEURS

ETE

AVANT ÉCHANGE

20.85

NIVEAU 100 PLUS CARACTÉRISTIQUES PRIMES Assurance 42 mois

AVANT ÉCHANGE

20.95

FLANC BLANC DUPONT TRES SPECIAL NIVEAU 100 - NYLON Construction d'équipement des voitures neuves 1962-63 Assurance 42 mois

AVANT ÉCHANGE

14.95

NIVEAU 90, NYLON Assurance 18 mois

AVANT ÉCHANGE

11.95

NIVEAU 80, NYLON Assurance 12 mois

Les prix indiqués sont pour pneus avec chambre à air. Supplément de \$1.50 à \$2.00 pour pneus sans chambre à air. Termes faciles d'adoption à votre budget.

PLUS GROSSES ÉCONOMIES SUR PNEUS VENDUS EN PAIRES — PAS D'ÉCHANGE REQUIS

QUALITÉ D'ÉQUIPEMENT ORIGINAL NEUF

7.95

ROUES POUR PNEUS À NEIGE

Il est plus facile de changer les roues que les pneus. Économisez sur le remplacement des pneus d'hiver. Les jantes additionnelles sont une économie. Pour voitures Chevrolet, Plymouth, Dodge, Corvair, etc.

AUSSI PEU QUE

Sherbrooke

T. S. MEEHAN, PROP.

430, rue Minto — LO 2-1558

MAGOG

F. H. MEEHAN, PROP.

744, rue Principale — VI. 3-3373

OUVERT JUSQU'À 5h. 30 P.M. LE SAMEDI

QUEBEC CENTRAL

TRANSPORTATION COMPANY

continueront de circuler comme

d'habitude à partir du

28 OCTOBRE

Consultez

les Agences Locales ou Chauffeurs d'autobus pour les horaires à cause du changement de l'heure avancée à l'heure solaire.

DANSE ANNUELLE DES POMPIERS DE SHERBROOKE

au profit des oeuvres de bienfaisance

Samedi, le 27 octobre 1962

9:00 heures P.M.

ou

MANEGE MILITAIRE 54e,

RUE BELVEDERE SUD, SHERBROOKE

Orchestre: "Pop & Jazz", avec vocaliste

NANK

La ligue de hockey Junior "B" des Cantons de l'Est

Une ligue qui a traversé des difficultés, mais qui a toujours bien fonctionné

par JACQUES DRAPEAU
(du bureau de La Tribune
à Asbestos)

ASBESTOS. — La ligue Junior "B" des Cantons de l'Est démarre pour une cinquième saison, mercredi 14 novembre prochain, avec une joute à Drummondville. Dimanche 18, les Météors d'Asbestos et les Bruins de Victoriaville ouvriront leur saison officielle sur leur glace.

Au préalable, le circuit Connie Dion doit présenter sa joute d'étoiles qui mettra aux prises les plus grands noms de la ligue et les Météors d'Asbestos, les maltristes incontestés du circuit depuis sa fondation.

Richmond et Windsor

Les cadres sont actuellement formés de cinq équipes. On espère encore voir la ville de Windsor déléguer une équipe cette saison. Lors d'une récente assemblée des dirigeants de la ligue, on a accepté une proposition voulant que les joueurs de Windsor et Richmond s'unissent pour adhérer au circuit comme sixième équipe. Dans les milieux sportifs des Cantons de l'Est, on ne peut concevoir que des organisateurs tels que les Lachance, Durand et Murphy, de Windsor résignent un travail qu'ils ont déjà rempli avec tant d'empressement.

Les Esperviers de Thetford Mines ont d'excellentes chances de conquérir le titre cette année et avec raison. A leur première essai l'an dernier, ils ont atteint la grande finale pour se voir éliminer par les Météors. Cette saison, ils alignent à peu près la même équipe, ce qui représente déjà un avantage marqué.

Les dirigeants de cette équipe ont le don d'inculquer cet élan nécessaire aux jou-

eurs. Tous reconnaissent les mérites de sportifs aussi sympathiques que Emile Couture et Réginald Lafrance. L'athlète bien connu Réjean Arguin pilotera le club cette saison succédant à Léo Léger, maintenant instructeur des Royaux de Lac-Mégantic.

A Drummondville, c'est une toute nouvelle édition que le pilote Noël Dubuc, un des co-



Connie Dion
("j'y tiens à ma ligue")

fondateurs de la ligue, offrira à ses partisans cette saison.

En effet, on a appris de source officielle que l'équipe sera en grande partie composée de joueurs qui ont décroché le championnat junior de la province à la fin de la saison dernière. C'est donc dire que les Jets de Drummondville s'avèrent une des grandes attractions du circuit. Connie Dion au cours de la prochaine campagne. M. Dubuc sera à nouveau secondé par Martial David.

Les Bruins Juniors de Victoriaville comptent beaucoup sur leur jeunesse pour s'agripper à la première division cette année. Ils seront encore les frères cadets des Bruins de la ligue Junior "A" provinciale.

M. Jos. Côté, président de l'Œuvre des terrains de jeux de Victoriaville, sera à nouveau aidé de MM. Marcel Garand et Jean-Paul Nadeau à la tutelle de l'équipe.

A Lac-Mégantic, l'infatigable Léo Léger a réussi à constituer une équipe qui pourra faire énormément de tapage au sein du circuit. Le club en sera à sa première expérience dans la ligue "B" mais on connaît déjà la fiche du pilote Léo Léger.

L'instructeur pourra compter sur les sportifs John Hayes, Jacques Lachance et Guy Cloutier. Plusieurs joueurs devraient figurer avantageusement cette saison. Quant aux "invulnérables" Météors d'Asbestos, leur bilan des saisons précédentes prouve leur réelle valeur tant offensivement que défensivement. L'équipe a été chambardée cette année par suite de plusieurs graduations pour les calendriers supérieurs.

Le pilote Philippe Dion s'appuiera surtout sur ses jeunes recrues pour tenter de ravir un cinquième championnat consécutif dans la campagne régulière. Les Météors pourront encore compter sur le travail de Eddy Martineau à la gerance.

Si la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est a résisté à plusieurs graves problèmes depuis sa fondation, c'est bien grâce à son président Conrad Dion d'Asbestos. Il tient à sa ligue comme à la prunelle de ses yeux et il ne ménage pas ses efforts pour augmenter le prestige du circuit.

Joute d'étoiles

Tel qu'annoncé dans l'édition de La Tribune d'hier, la

joute d'étoiles aura lieu le 11 novembre prochain au Centre récréatif.

A titre de détails supplémentaires, nous publions la liste des joueurs qui formeront le club Étoile de Drummondville, le gardien de buts Tellier, les arrières-gardes Sawyer et Boudreau ainsi que l'ailier droit Lupien; de Thetford Mines, le cerbère Gilles Lévesque et les avants Gilles Gingras, Marcel Poulin et Michel Cloutier; de Lac-Mégantic, les frères Michel et Roger Jacques et Bernard Perron. Victoriaville n'a pas encore désigné ses joueurs pour la partie. Léo Léger pilotera le club Étoile et Philippe Dion, les Météors d'Asbestos.

Dans le cadre des parties hors concours qui précèdent la saison régulière, les Jets de Drummondville viendront à Asbestos jeudi prochain pour y rencontrer les Météors.

ACTIVITES

(Suite de la page 15)

Généreux, alle gauche, Louis Arpin, alle droite et Claude Carin, centre. Cardin n'avait participé qu'à une joute, la saison dernière; il subissait une fracture du poignet et ne pouvait revenir au jeu par la suite.

Il se pourrait toutefois que d'autres joueurs soient ajoutés, ce soir, lors de la pratique qui précédera cette rencontre.

Olympiques-Vics

Les Vics de Roger Bédard présenteront leur nouvelle édition à leurs partisans, demain soir alors qu'ils recevront les Olympiques. Les Vics ont apporté quelques changements à l'équipe. On note le départ de Raymond Laplante et de Spike Laliberté et la venue d'une autre vedette, Georges Bouchard, à la ligne bleue. Les vétérans Roland Rousseau, Georges Goyette et Jacques Deslauriers seront de retour. A l'avant on remarque les Bédard, Samson, Boudreau, Mentis, Bergeron ainsi que quelques juniors dont Saurette qui évoluait avec le St-Hyacinthe la saison dernière.

Les Olympiques présenteront à peu près le même alignement qu'à la fin de la saison dernière, sauf l'addition de deux joueurs juniors à la défense, soit Larchevêque et Degrandpré. A l'avant Pierre Lavolette est leur junior.

Andy Payette sera dans les filets des Vics tandis que André Binette gardera les filets des Olympiques.

PROVIDENCE (PA). — Grâce à Jim Bartlett et Ed MacQueen qui ont compté en dernière période, les Reds de Providence ont remporté hier soir une victoire de 3-1 sur les Barons de Cleveland, dans la ligue Américaine de hockey.

JOSÉPHINE



10-37

LE THON



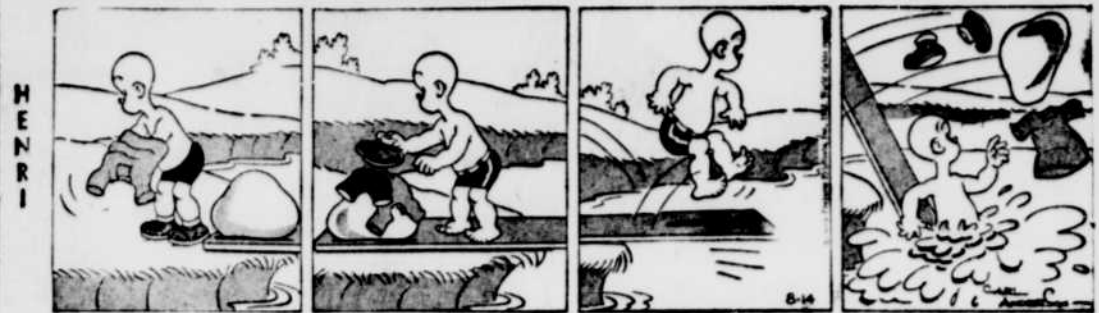
"Le luthier est en train de réparer son violon".

by Ken Bald

CAPITAINE BONVENT



Par P.J. Kuhn



JEANNOT

par Rousson



Reputés skieurs à Magog. — A l'occasion de la clinique de ski qui s'est tenue à Magog au cours de la semaine des skieurs renommés ont rencontré ceux de Magog. On voit sur cette photo, MM. B. Brien, président du club de ski, R. Fugère, de l'équipe canadienne de ski, Paul Albert, gérant de la cie de Gestion Orford, et J.-Guy Brunet, de l'équipe canadienne de ski.

Lutte à Magog, demain

"The Great Antonio" l'a dit!

SHERBROOKE. — The Great Antonio, "l'homme le plus fort au monde" disent les affiches, est passé par la salle de rédaction de La Tribune cette semaine.

Lorsqu'il vous oppose ses 450 livres, il n'est pas facile de lui refuser quelque chose, à moins de vouloir aller faire un séjour à l'hôpital. The Great Antonio est d'une taille qui incite le respect.

Toujours est-il que The Great Antonio nous a demandé qu'on écrive quelque lignes sur son programme de lutte et tours de force qu'il a organisé pour demain après-midi, à partir de 2h30 à l'aréna de Magog.

L'affiche que nous a remise The Great Antonio dit qu'il en viendra aux prises avec deux lutteurs à la fois soit Angelo Tambouri, 350 livres, et White Marvel, 400 livres. Avec ce Samson moderne de Great Antonio, l'aréna devra être solide pour tenir cette demi-tonne de chair.

On voit encore en jetant les yeux sur "la documentation" du Great Antonio, qu'un combat par équipe opposera d'une part Gerry Petel et Paul Bell à Eddy Lebevre et Paul Bertrand. On lit aussi que des femmes luttes seront du programme avec, paraît-il, la menuisier Juliette Bellevue comme arbitre. (???)

Pour ce qui est des tours de force, il est fort possible que The Great Antonio tire un autobus, si quelqu'un à Magog veut bien lui en prêter un.

The Great Antonio a évidemment plusieurs fois fait le tour du monde. Il l'a dit!

ORCHID HOUSE



Commandes pour apporter ou livrer seulement.
Tél.: LO. 9-5144 - 5 - 6
225 Sud, rue Wellington
(Pour un bon repas à la maison)
• Bar-B-Q au Charcoal
• Mets Chinois
Livraison gratuite
\$1.25 MINIMUM
5% de réduction, sans livraison
Jack W. Lee, gérant

KIWI

Un p'tit coup de brosse suffit avec le CIRAGE À CHAUSSURES KIWI.

Dr KILDARE



Ouverture officielle du hockey provincial à Drummondville

Dimanche, 28 octobre, à 2 h.p.m.
Sherbrooke vs Drummondville

Bienvenue à tous!

Marchands et Consommateurs de Drummondville
devenez membre



CLUB DIVIDENDE COMPTANT

POUR RENSEIGNEMENTS: 304, Celanese ou Tél. GR. 2-7545

Bonne chance aux ROCKETS!

Proulx Automobiles Enr.

où vous trouvez toujours
le plus beau choix en ville.

d'AUTOS USAGÉES

509, rue Brock — Tél. GR. 2-7777
DRUMMONDVILLE, Qué.

Après le hockey
venez vous récréer
sainement



SALLE DE QUILLES

Guy Bureau, prop.

"CHAMPION"

Cordiale invitation aux familles!

INFORMEZ-VOUS AUPRES DE LA DIRECTION DES
NOUVEAUX TARIFS AVANTAGEUX

Signalez: GR. 8-2707

167, rue Marchand Drummondville, Qué.



Ronald Racette,
joueur d'avant



Gilbert Harvey,
joueur d'avant

Bienvenue
à la taverne
la plus sportive
de DRUMMONDVILLE!

**TAVERNE
BOULEVARD**

503, Celanese Tél.: GR. 8-9114
Près boul. St-Joseph
DRUMMONDVILLE, QUE.



Claude Groulx,
gardien de but



Benoit Leblanc,
défense



Gilles Picard,
défense



Lou Poliquin,
instructeur des Rockets

Bienvenue à tous les sportifs au poste de
service le plus proche de l'Arena!

FAUCHER

R. Faucher, prop.
PNEUS, BATTERIES



SERVICE

Lubrification
Accessoires

CONFIEZ-NOUS LA MISE AU POINT D'HIVER DE VOTRE AUTO

267, rue Lindsay — Tél.: GR. 8-9090
DRUMMONDVILLE, Qué.



Claude Aubry,
ailier gauche



Jacques Morin,
défense



Raymond Fortin,
défense

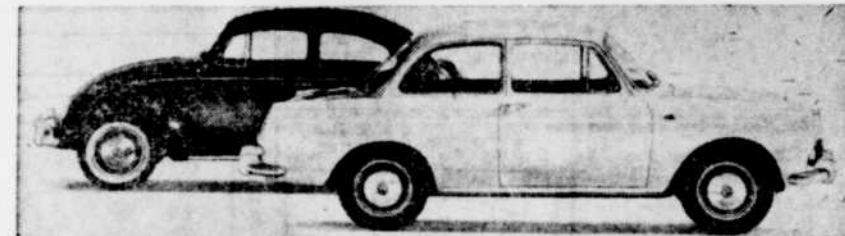


Pierre Gendron,
ailier

Succès
aux Rockets
1962-'63



VOYEZ LA
VOLKSWAGEN '63
ACTUELLEMENT
EN MONTRE



CHEZ: **TREMBLAY AUTOMOBILE**

VENTE — SERVICE — ECHANGE — REPARATIONS — PIÈCES
631, LINDSAY — TEL.: GR. 8-1484 — DRUMMONDVILLE, QUE.



Jean-Claude Joncas,
joueur d'avant



Fernand Lemay,
ailier



Gilles Boivin,
ailier



Léon Michelin,
ailier

Bonne chance à
nos porte-couleurs
les **ROCKETS**
Edition 1962-63

**DOW DRUMMONDVILLE
INC.**

PIERRE POLAN,
gérant



DRUMMONDVILLE, Qué.

Nos meilleurs vœux de succès
au Club de hockey **ROCKET!**

**Drummond Automotive Supplies
INC.**

Grondin & Frères, prop.

PARTIES D'AUTOS, CAMIONS, TRACTEURS EN GROS —
EQUIPEMENT INDUSTRIEL ET EQUIPEMENT DE GARAGES.

163, rue Marchand Tél.: GR. 8-1335
DRUMMONDVILLE, Qué.



Maurice Boivin,
centre



Roland Leclerc,
ailier

Bienvenue à tous les sportifs
avant ou après les parties au

**CLUB LIDO de l'
HOTEL
ROCDOR**

Roland Verrier — Julien Bourbeau
copropriétaires

Une hôtellerie à l'épreuve du feu
Chambres avec douche — Radio et téléphone

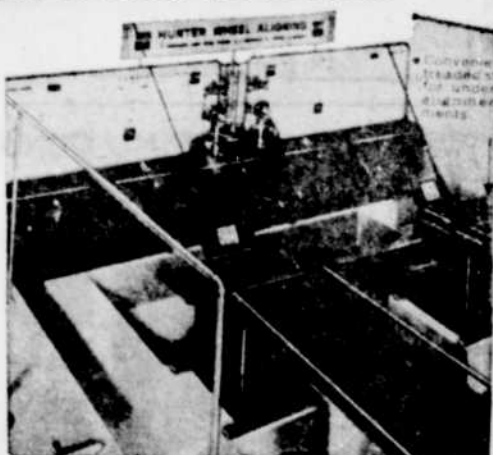
295, boul. Bernard Tél.: GR. 2-5434
DRUMMONDVILLE

AMATEURS, SUPPORTEURS des ROCKETS



Frank GOUGEON,
président du club **ROCKET**

Il m'est agréable d'in-
viter la population de
Drummondville et de
la région à venir en-
courager nos vaillants
ex-champions les Roc-
kets!



GOUGEON & FRÈRE LTEE

Frank Gougeon, club "Rocket"

Enlèvement et balancement des roues

de votre auto et camion avec l'appareil

HUNTER "LITE-A-LINE"

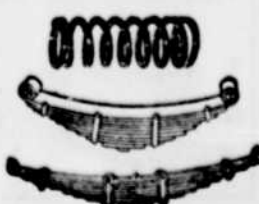
ESTIME GRATUIT

Nous sommes les représentants exclusifs

McROBERTS

RESSORTS, AMORTISSEURS

POUR L'AUTO ET LE CAMION



Vente-Service
Réparations



Ressemelage
de pneus

5, boulevard Bernard Tél.: GR. 8-1488 — Drummondville

MESSAGE AU PRESIDENT HONORAIRE

A l'occasion de l'ouverture officielle de la saison de hockey de Drum-
mondville, le 28 octobre 1962, laquelle mettra en évidence les ex-cham-
pions, les "Rockets", j'invite tout la population sportive à venir en-
courager notre équipe.

Aussi, à l'avance, je remercie la gent sportive de l'encouragement
qu'elle apportera à notre équipe au cours de la saison 1962-63.

Je formule le vœu que notre club couronne une autre saison des
plus fructueuses.

GEORGES HAGGERTY,
GOUVERNEUR
— prés. honoraire.



M. GEO HAGGERTY, président
honoraire et Gouverneur des
Rockets de Drummondville.

MARCHAND PETROLEUM Co. Ltd

Pour vos besoins d'huile lourde, industrielle, commerciale, institutions.

GEO. HAGGERTY, pré.

DISTRIBUTEUR D'HUILE A CHAUFFAGE ET GAZOLINE

336, rue St-Edouard

Tél.: GR. 2-5428

Drummondville

BOURSE DE MONTREAL

Hausse des expéditions de ciment et d'argent par le Québec

Le Québec a beaucoup augmenté ses expéditions de ciment et, à un degré moindre, celles d'argent en août 1962, par rapport au même mois de l'an dernier. Par contre, ses livraisons de produits d'argile et de chaux ont considérablement baissé, cependant que celles de l'amiante et de l'or subissaient une diminution sensible.

C'est ce qui ressort d'un bulletin que le ministère des Richesses Naturelles vient d'émettre. Les expéditions totales de ciment par le Québec ont atteint 113,365 tonnes en août 1962, par rapport à 90,053 tonnes en août 1961.

Il appert selon la même source que l'augmentation de 24 pour cent pour le ciment, de 44 pour cent pour l'argent, de 45 pour cent pour les produits d'argile et de 11 pour cent pour l'amiante, ont été compensées par une diminution de 89 pour cent pour la chaux et de 90 pour cent pour les produits d'or.

Expéditions des producteurs

	Août 1962	1961	Juillet 1962	1961	Huit mois 1962	1961
Amiante, tonnes	109,658	113,365	90,053	697,489	681,597	
Métaux précieux:						
Or, onces	82,693	87,137	79,667	669,480	716,379	
Argent, onces	320,223	304,476	690,885	3,018,130	2,892,368	

Matériaux de construction:

	1962	1961	1962	1961	1962	1961
Prod. d'argile	\$795,499	\$945,167	\$769,218	\$4,839,393	\$5,309,346	
Chaux, tonnes	27,817	32,157	26,084	269,095	258,613	
Ciment, tonnes	284,208	247,532	247,572	1,390,731	1,254,825	

Expansion prévue des échanges canado-japonais

TOKYO (P.A.) — Le Canada prévoit une expansion graduelle des échanges commerciaux canado-japonais sur une base avantageuse aux deux pays.

C'est ce qu'a déclaré le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Victor Oland, à l'issue des entretiens qu'il a eus hier avec les dirigeants de la Chambre de commerce japonaise.

M. Oland dirige une mission commerciale canadienne qui s'est rendue au Japon sur l'invitation de la Fédération des organisations économiques, de la Chambre de commerce japonaise, du Conseil japonais de commerce étranger et du Comité japonais en faveur du développement économique.

Le président de la Chambre de commerce canadienne a noté au cours d'une conférence de presse "les liens commerciaux étroits qui unissent le Canada et le Japon".

"L'an dernier, nos échanges commerciaux avec le Japon se sont élevés à plus de \$350,000,000 et nous escomptons qu'ils augmenteront au fur et à mesure que les occasions se présentent."

"Au cours des dernières années, les importations japonaises au Canada ont augmenté de plus de 400 pour cent au point de vue valeur, comparativement à une hausse de seulement 140 pour cent des exportations canadiennes au Japon."

"Le Canada est conscient de l'évolution qui se produit dans le commerce international, principalement la formation de nouveaux blocs économiques, principalement en Europe, mais ailleurs aussi."

Le Marché commun

Au sujet de la participation éventuelle de la G.B. à la communauté économique européenne, un autre membre de la délégation canadienne, M. J.D. Ferguson, de Rock Island, Qué., a déclaré: "Nous réalisons que l'entrée de la G.B. dans le Marché commun est inévitable, il en est ainsi parce que la G.B. en retirera d'énormes bénéfices économiques."

"Mais, éventuellement, cela aura pour effet de rapprocher économiquement le Royaume-Uni et les pays du Commonwealth," a conclu M. Ferguson, président de Spencer Supports (Canada) Limitée.

P. L. Hovey, président de Fraser Companies

EDMUNDSTON, N.B. (P.C.) — L'élection de M. Philip L. Hovey, 45 ans, au poste de président de Fraser Companies Ltd., a été annoncée hier. Il occupera son nouveau poste à compter de jeudi prochain.

Né à Sherbrooke, M. Hovey a été nommé l'année dernière vice-président du service de la production d'Orford Paper Company. M. Hovey succède à son nouveau poste, à M. Aubrey Crabtree, qui reste président du conseil d'administration.

Prix de l'or

LONDRES (P.C.) — Cote de l'once d'or fin en argent, américain sur le marché européen: \$35.16 1/2 à l'achat et \$35.18 1/2 à la vente. Prix de l'once de Troy à la Bourse londonienne des lingots: \$35.17 1/2 (251 shillings, 2 pence).

PARIS (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 41.50 NF aujourd'hui sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10 cotait 105.40 NF.

CLINIQUE BEDARD

CURE DE DESINTOXICATION et REHABILITATION de l'ALCOOLIQUE

Pour informations Dr Alexandre Bédard 1165, Clarendon, Québec Tél.: 525-7164

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DE CRÉDIT INC. INSTITUTION DE PRÊTS HYPOTHECAIRES

—Prêts sur maisons résidentielles et de rapport
—Centres d'achats, Motels, Edifices commerciaux
—Terrains, Prêts temporaires de construction
—Prêts sur hypothèques existantes, Achats de portefeuilles.

BROCHURES EXPLICATIVES À VOTRE DISPOSITION Edifice Central, 31, ouest, rue King, Sherbrooke TEL. LO. 7-7014

Brazilian Traction accroît ses affaires

La Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited, fait part des statistiques combinées suivantes sur les affaires de ses compagnies d'exploitation pour la période qui va du 1er janvier au 30 septembre 1962, en les comparant aux chiffres de l'année précédente.

Les ventes d'énergie électrique ont passé de 7,591,525,437 kWh en 1961 à 8,198,536,838 au cours des neuf premiers mois de 1962. Les ventes de gaz se sont élevées à 8,865,582,132 pieds cubes de janvier à septembre 1962, alors qu'elles furent de 8,685,991,429 pieds cubes durant la même période en 1961.

Les passagers payants transportés par les tramways de la compagnie furent au nombre de 152,465,873 et le nombre d'appareils téléphoniques en usage au 30 septembre 1962 s'élevait à 824,325 — ce qui représente une augmentation de 17,058 par rapport à la même date en 1961.

Dividendes

Par a PRESSE CANADIENNE

Barber-Edwards of Canada Limited, \$1 l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 30 novembre.

Cosmos Imperial Mills Ltd., actions ordinaires, 17 1/2 cents, le 31 octobre.

Investment Foundation Ltd., actions privilégiées à six pour cent, 75 cents; actions ordinaires, 60 cents, le 15 janvier, enregistrement le 15 décembre.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., actions ordinaires, 10 cents, plus cinq cents, le 30 novembre, enregistrement le 9 novembre.

The Royal Bank of Canada, actions ordinaires, 60 cents, plus 25 cents, le 1er décembre, enregistrement le 31 octobre.

Revenues Properties Co. Ltd., actions privilégiées de la série A, 32 1/2 cents, le 15 novembre, enregistrement le 31 octobre.

Overland Express Ltd., 15 cents l'action privilégiée, 26 octobre, inscription 12 octobre.

Salada Foods Ltd., six cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 23 novembre.

Dominion Electrohome Industries Ltd., actions ordinaires, 10 cents, le 30 novembre enregistrement le 15 novembre.

Parker Drilling Company of Canada Ltd., actions ordinaires, cent cents, le 1er novembre, enregistrement le 19 octobre.

Reid Lithographic Co. Ltd., actions privilégiées de la série A, 78 1/2 cents, le 15 novembre, enregistrement le 26 octobre.

Canadian General Securities Ltd., 25 cents l'action des classes A et B, 17 décembre, inscription 30 novembre.

Denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montreal hier midi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 52 à 53; Agros 51 à 52; A-moyen 43 à 44; A-petite 36 à 37; B 36 à 37; C 26.

Beurre: arrivages courants admissible 92 50 à 93 51; 34; frais, de crémères, enveloppe 53 à 54; frais en gros, admissible 92 51, 93 52.

Fromage: livré à Montreal, cire, arrivages courants, québécois blanc 32 3/4; coloré 33 1/2; en gros, québécois blanc 33 1/2-2; Fromage de terre: Nouvelles du Québec \$1.00 à \$1.10 les 75 livres, 75 à 80 les 50 livres; Nouveau-Brunswick 85 à 92 les 50 livres, 25 à 26 les 10 livres; Ile-du-Prince - Edouard \$1.65 à \$1.75 les 75 livres, 30 les 10 livres.

Le cours du dollar

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a gagné 1-64 à 92-61 64 contre 92-59 64 vendredi dernier. La livre sterling a cédé 1-32 à 2-80 3-64.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar faisait prime hier à \$1.07 9-16 sur la devise canadienne. La livre sterling: offerte \$3.01 3-16; demande \$3.01 5-16.

PARIS (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 41.50 NF aujourd'hui sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10 cotait 105.40 NF.

L'ÉCONOMIQUE... CLÉ DU SUCCÈS

Notre époque, la connaissance des sciences économiques est un atout indispensable dans les affaires. Le Collège des Sciences Sociales et Économiques vous offre un moyen pratique de compléter votre formation dans ce domaine.

COURS PAR CORRESPONDANCE SUR TOUTES LES GRANDES QUESTIONS DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Organisation du travail Relations publiques Énergie nucléaire Syndicalisme Automatisation Marketing Marché Commun Sécurité sociale Communications Publicité ... et bien d'autres

RENESEIGNEZ-VOUS SANS TARDER COLLÈGE DES SCIENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES PARIS - FRANCE

SECRÉTARIAT: 59 COURTNEY DRIVE, MONTREAL 28, QUEBEC

Prospectus fourni sur demande — les cours commencent le 20 novembre 1962

Finance en abrégé

Dallen's Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a fait une proposition à ses créanciers en vertu de la section 27 de la Loi des faillites. Cette proposition consiste en 100 cents au dollar payables en 24 versements consécutifs de 4 1/2 pour cent, à partir du 1er novembre sur une base de livraison au comptant.

Canadian Breweries Ltd vient de former une nouvelle division dont le rôle sera de veiller à l'expansion de l'entreprise à l'extérieur du Canada.

Nomination à Southern Canada Power.

La nomination de M. Pierre Lafontaine au poste de directeur de la succursale de Southern Canada Power, à Bromptonville, a été annoncée récemment par M. George L. Rattee, président et directeur général de la compagnie.

Natif de Drummondville, M. Lafontaine est entré au service de cette compagnie en 1954, étant nommé adjoint spécial à Granby en 1958. A compter de juillet 1959, il a occupé divers postes au service commercial de S.C.P. à Montreal, jusqu'à ce qu'il devienne vérificateur d'installations de mesure en 1961. Il quitte maintenant ce dernier emploi pour aller remplir ses nouvelles fonctions à Bromptonville.

Provincie de Québec

Loi du Courtage Immobilier

A partir du 1er décembre 1962, "Nul ne peut prendre le titre de courtier en immobilier ni agir comme courtier ou vendeur s'il ne détient pas un permis. Cependant un constructeur peut agir comme courtier s'il est inscrit" (article 2).

"Une personne agit comme courtier ou vendeur lorsque a) pour autrui et contre rémunération, elle accomplit, offre ou tente d'accomplir une opération immobilière, fait visiter ou annonce un immeuble en vue d'une telle opération; ou b) offre, promet ou tente d'agir comme courtier ou vendeur ou représente de quelque manière qu'elle a l'autorisation d'agir à l'un de ces titres" (article 3).

* Selon la Loi, "opération immobilière" désigne l'achat, la vente, la promesse de vente, l'échange ou la location d'immeuble, la vente en bloc d'un fonds de commerce et le prêt garanti par hypothèque ou nantissement d'un immeuble, à l'exclusion de tout acte relatif à une valeur mobilière au sens de la Loi des valeurs mobilières de Québec (article 1, par. c).

Les demandes de permis doivent être soumises à la Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

625 ouest, boulevard Dorchester Montréal.

On peut obtenir des copies de la Loi, des règlements et des formulaires de demande, etc., en s'adressant aux bureaux de la Commission, à son siège social, à Montréal, à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou à l'hôtel du gouvernement, à Québec.

Commission des Valeurs Mobilières du Québec

RENOUVEAU - ACTION - DYNAMISME

PROGRAMME DE L'UNION NATIONALE

I LE SENS DES RESPONSABILITÉS

Avant tout, il faut créer des conditions telles que la personne humaine et la famille puissent normalement s'épanouir par leur propre initiative dans un climat de liberté et de responsabilité.

II LA JUSTICE SOCIALE

Au lieu de taxer tout le monde, même ceux qui n'ont pas le moyen de payer des taxes, pour distribuer également à tous, même à ceux qui peuvent se suffire à eux-mêmes, il faut rebâtir la structure des impôts et les barèmes de subventions et d'assistance de façon que soient aidés davantage ceux qui en ont le plus besoin.

III L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

En vue du bien commun il faut que l'Etat, les corps intermédiaires et les citoyens collaborent étroitement pour multiplier les occasions d'emploi et établir un meilleur équilibre des services, des moyens de culture et des niveaux de vie entre les diverses régions rurales et urbaines du Québec.

Pour la personne humaine et la famille

I RÉFECTION DE L'ASSIETTE ET DE LA STRUCTURE DES IMPÔTS, en vue de mieux répartir les charges fiscales.

II DANS LE CADRE DE CETTE RÉFECTION:

Exemptions de base portées de \$1,000 à \$2,000 pour les célibataires; et de \$2,000 à \$4,000 pour les personnes mariées de façon à dégrever 500,000 contribuables à revenus modestes.

III DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ:

1. Création d'une régie indépendante de toute influence politique qui dirigera l'assurance-hospitalisation;
2. Correction du système d'assurance-hospitalisation pour en venir, en coopération avec les organismes intéressés, à un plan complet d'assurance-santé qui:
 - a) sera conçu en fonction de nos besoins propres et du caractère particulier de nos institutions;
 - b) respectera le principe de l'acte médical;
 - c) sauvegardera la liberté de tous: patients, médecins, hôpitaux, associations professionnelles, infirmiers et infirmières, techniciens et techniciennes de laboratoire, syndicats d'employés, etc.;
 - d) pourvoira au paiement des frais de médecine, de chirurgie, d'anesthésie et de pharmacie, suivant des barèmes établis par les règlements et conçus pour aider d'abord ceux qui en ont le plus besoin.

IV REPRISE D'UNE VIGoureuse POLITIQUE D'AIDE À L'HABITATION FAMILIALE, en vue de rendre la propriété accessible à de nouvelles catégories de petits salariés.

V CRÉATION D'UNE COMMISSION PROVINCIALE DES SPORTS ET DES LOISIRS QUI, en coopération avec les municipalités, les commissions scolaires, les organismes paroissiaux et les autres groupements intéressés, s'occupera de coordonner et de subventionner au besoin l'organisation des loisirs et des sports tant à la campagne qu'à la ville.

VI FAVORISER L'ORGANISATION D'UN RÉSEAU D'AUBERGES DE LA JEUNESSE.

Pour les cultivateurs

- I Libérer le Crédit agricole à long et à court terme des "entraves" accumulées par le régime démissionnaire.
- II Reprise d'un programme intense de voirie rurale selon les besoins de chaque région.
- III Création d'une corporation de la Couronne pour l'achat, à un prix minimum garanti, du bois de pulpe coupé par les cultivateurs et les colons sur leurs propriétés.
- IV Intensifier la politique de mise en marché des produits agricoles afin d'augmenter les revenus du cultivateur et de relever le niveau de vie à la campagne.
- V Vaste programme de publicité pour stimuler la vente de produits agricoles du Québec et la consommation de nos produits laitiers.
- VI Accentuer la politique de fertilisation des terres.
- VII Ajustement des barèmes de subventions pour accroître les travaux mécanisés, les travaux de drainage et de nettoyage des cours d'eau.
- VIII Création d'un ministère de l'Établissement rural:
 - a) pour s'occuper des colons abandonnés par le gouvernement libéral;
 - b) pour voir au rachat et à la vente des terres abandonnées dans les vieilles paroisses;
 - c) pour stimuler l'essor des professions, des techniques, des métiers et des services nécessaires à l'épanouissement de la vie rurale;
 - d) pour parer à la désertion des campagnes en encourageant l'utilisation maximum sur place des capitaux, des ressources, des talents et de la main-d'œuvre disponibles.
- IX Adoption d'un code de la coopération.
- X En collaboration avec les groupements agricoles, établissement d'un programme d'assurance-récolte.
- XI Maintien de la représentation rurale à la Législature du Québec.

Pour les ouvriers

- I Salaire minimum de \$1.00 l'heure pour les travailleurs qui sont actuellement protégés ou qui le seront à l'avenir par les ordonnances de la Commission du Salaire Minimum. Le gouvernement provincial posera lui-même le premier geste en ce domaine.
- II En collaboration avec les organisations ouvrières et patronales, mise en vigueur le plus tôt possible d'un système de fonds de pension universel et transportable.

III Mettre fin à la discrimination contre les employés féminins en appliquant intégralement le principe: à travail égal salaire égal.

IV Assurance-chômage pour les employés saisonniers du gouvernement.

V Droit d'association et de négociation pour les fonctionnaires provinciaux.

VI Amendements à la loi des accidents du travail pour que les procédures soient plus expéditives et les prestations mieux adaptées au coût de la vie.

VII Lutte contre le chômage, notamment par:

- a) la mise en valeur maximum des ressources de chaque région;
- b) la planification économique conçue et réalisée démocratiquement non par l'Etat seul;
- c) l'exécution de travaux publics répartis plus judicieusement dans les diverses régions;
- d) l'utilisation maximum par l'Etat et ses agences de produits fabriqués et de services fournis dans le Québec;
- e) la décentralisation de l'industrie;
- f) des avantages accordés aux entreprises qui consentent à s'établir dans des régions sous-industrialisées pour employer sur place la main-d'œuvre disponible.
- g) une vigoureuse politique économique telle qu'exposée au chapitre suivant.

Pour le progrès et l'émancipation économique

I Etablissement d'une banque industrielle pour favoriser la création de nouvelles industries, petites et grandes, et la consolidation des entreprises industrielles et commerciales existantes.

II Création d'un ministère de l'Aménagement régional:

- a) pour la mise en valeur rationnelle des ressources du territoire en collaboration avec les administrations locales et tous les groupements intéressés;
- b) pour l'organisation et le développement des services selon les besoins et les possibilités économiques de chaque région.

III Aider à l'organisation de "Sociétés d'aménagement régional."

IV Nationalisation immédiate de la Compagnie du Pouvoir du Bas-St-Laurent et de la Northern Quebec Power en vue de réduire les taux et d'améliorer les services dans les régions desservies par ces deux compagnies. Conversion du 25 au 60 cycles dans le nord-ouest québécois.

V Référendum, au plus tard le 30 juin 1963, sur la nationalisation des autres entreprises électriques du secteur privé, pour permettre à la population de se prononcer librement, en dehors de toute considération partisane et en pleine connaissance de cause; l'Union Nationale s'engage à respecter à ce sujet le verdict du peuple.

VI En ce qui concerne l'ensemble de nos richesses naturelles, récupération de nos droits fiscaux et ajustement périodique des redevances pour que les bénéfices qui en découlent servent davantage à l'émancipation économique de la population du Québec.

VII Création d'un ministère du Tourisme.

VIII Création d'un département du Nouveau-Québec.

IX Entourer d'un climat de confiance et de sécurité l'entreprise privée compétente et dynamique de façon à encourager l'expansion industrielle du Québec.

X Moderniser l'industrie de la pêche et promouvoir la mise en marché rationnelle des produits de la mer.

XI Développer nos agences commerciales à l'étranger.

Pour les municipalités

I Convocation d'une conférence provinciale-municipale afin

- a) de trouver des solutions immédiates aux problèmes les plus urgents;
- b) de mieux répartir les tâches et les sources de revenus;
- c) d'établir une collaboration plus étroite entre les deux sphères d'administration;
- d) de réviser l'assiette et les structures de l'impôt foncier pour fins municipales et scolaires.

II Aide accrue aux municipalités pour l'entretien des chemins d'hiver.

III Aide accrue aux municipalités pour l'établissement de systèmes d'aqueducs et d'égouts.

IV Organisation d'un système de crédit municipal pour réduire le coût des emprunts municipaux.

Pour l'éducation et la culture

1 L'Union Nationale continuera de maintenir dans son intégrité la souveraineté de l'Etat provincial dans toutes les matières qui touchent à l'éducation et à la culture.

2 L'Union Nationale maintiendra le caractère fondamental de la confessionnalité dans toutes les écoles publiques de la province, avec une égale liberté aux catholiques et aux protestants d'y orienter l'enseignement suivant leurs conceptions particulières.

3 Les parents qui ne partagent pas la conception chrétienne de l'éducation à laquelle reste attaché l'ensemble de la communauté québécoise pourront établir des écoles libres ou privées. Ces institutions recevront l'aide de l'Etat si elles satisfont aux exigences imposées à tous sous l'empire des lois de la province.

4 Sous l'Union Nationale, aucun étudiant qui a du talent et qui ambitionne de le développer au maximum par son effort personnel ne devra être empêché de le faire à cause d'un manque de ressources. Il appartient alors aux pouvoirs publics d'écartier l'obstacle financier.

5 Les droits prioritaires des parents en matière d'éducation seront respectés, notamment celui d'organiser des écoles et celui de désigner leurs mandataires immédiats, commissaires ou syndics.

6 Une fois observés ces grands principes, incarnant les droits intangibles des parents, de l'Eglise et de l'Etat provincial, l'Union Nationale ne craindra pas de procéder aux réformes même les plus hardies, qui pourront s'avérer nécessaires pour que notre enseignement et notre culture à tous les paliers restent à la mesure des besoins dans une société en constante évolution.

7 Aucun frais de scolarité dans les écoles publiques, jusqu'à la douzième année inclusivement.

8 L'allocation de \$200, pour les étudiants et étudiantes qui fréquentent les institutions indépendantes reconnues sera maintenue suivant les besoins et complétée le cas échéant, le tout suivant des barèmes statutaires basés sur la capacité de payer des parents. L'Etat lui-même, allégeant d'autant le fardeau des commissions scolaires.

9 Extension du système de prêts-bourses et exemption d'impôt sur les montants remboursés par les bénéficiaires de prêts.

10 L'Union Nationale rétablira les finances et la liberté des commissions scolaires.

11 Vu l'extrême variété des talents et des aptitudes des jeunes, l'Union Nationale estime que la fréquentation obligatoire implique de toute nécessité l'établissement de services d'orientation, afin que les jeunes soient dirigés vers les études pour lesquelles ils sont les mieux doués.

12 Vu l'évolution rapide des techniques modernes et la nécessité pour la plupart des adultes de parfaire ou de mettre au point les connaissances acquises pendant leur jeunesse, l'Union Nationale verra à développer vigoureusement dans toute la province l'enseignement des adultes. Des ententes seront conclues avec les commissions scolaires pour que les salles de cours, les bibliothèques, les laboratoires et tout le matériel pédagogique dont elles disposent puissent être utilisés à cette fin en dehors des heures de classe et pendant les vacances.

13 En conjonction avec son programme d'aménagement régional, l'Union Nationale encouragera fortement la multiplication des centres d'art et d'artisanat ainsi que la décentralisation des activités culturelles dans toute la province.

14 L'Union Nationale entend promouvoir la recherche en tout domaine et, particulièrement, en éducation.

15 L'Union Nationale continuera d'aider les institutions secondaires et les universités à rencontrer leurs nécessités budgétaires annuelles et à financer leurs programmes d'investissement.

Pour l'indépendance financière et la souveraineté politique du Québec

I Rétablir l'indépendance financière de la province en mettant de l'ordre et du bon sens dans l'administration de la chose publique.

II Faire siéger en permanence le comité des comptes publics pendant chaque session.

III Instituer un comité, avec représentants de l'opposition, pour surveiller les achats, contrats et autres transactions impliquant une dépense de deniers publics.

IV Reprendre l'exclusivité des droits successoraux et instaurer en ce domaine un régime favorisant la survivance et l'expansion de nos entreprises.

V Récupération des droits prioritaires de la province en matière d'imposition directe.

VI Dans tous les cas où un plan conjoint est appliqué par Ottawa dans une matière de juridiction provinciale, exiger une pleine compensation fiscale chaque fois que le Québec juge à propos de n'y pas participer.

VII Faire pression auprès d'Ottawa pour obtenir un amendement au code criminel, en vue de l'organisation d'une loterie provinciale dont les bénéfices seront consacrés à la santé et à l'éducation.

VIII Dresser, dans tous les domaines, les plans directeurs qui permettront à la communauté québécoise de s'épanouir pleinement suivant ses aspirations propres et prendre l'initiative des solutions, quitte à exiger et à obtenir le concours d'Ottawa dans la mesure où il est nécessaire à la réalisation de ces plans.

IX Convocation des États-Généraux de la nation canadienne-française en vue de la révision de la constitution.

X Conformément à la mission particulière de l'Etat du Québec, assurer le rayonnement de la culture et de la langue française.

XI Respect des droits acquis et prérogatives des groupes ethniques.

POINTS SAILLANTS DU PROGRAMME DE L'UNION NATIONALE

- 1 Rétablir les finances et la souveraineté du Québec.
- 2 Réfection de l'assiette et de la structure des impôts.
- 3 Exemptions de base portées à \$2,000 et \$4,000.
- 4 Confessionnalité de l'école publique et justice à toutes les minorités.
- 5 Rétablir les finances et la liberté des commissions scolaires.
- 6 Régie indépendante pour administrer l'assurance-hospitalisation et réaliser graduellement l'assurance-santé, selon une formule qui exclut l'étatisme.
- 7 Hausser le salaire minimum à \$1 l'heure.
- 8 Création d'un ministère de l'Aménagement régional et d'un ministère de l'Établissement rural.
- 9 Maintien de la représentation rurale à la Législature.
- 10 Corporation de la Couronne pour l'achat du bois de pulpe des cultivateurs et des colons.
- 11 Vigoureuses politiques de voirie rurale et de mise en marché des produits de la ferme.
- 12 Commission provinciale des Loisirs et des Sports.
- 13 Convocation d'une conférence provinciale-municipale.
- 14 Création d'un département du Nouveau-Québec.
- 15 Droit d'association et de négociation collective pour les fonctionnaires provinciaux.

VOTEZ POUR LE BON SENS • VOTEZ UNION NATIONALE



Plan d'action pour une jeune nation

Mes chers compatriotes,

Le programme que j'ai l'honneur de vous soumettre est beaucoup plus qu'un assemblage de promesses. C'est un plan d'action pour un peuple jeune et bien déterminé à forger lui-même son destin.

Vous le savez, l'Union Nationale n'est pas un parti comme les autres. Elle est totalement et exclusivement au service de la communauté québécoise. Elle est donc l'instrument politique le plus apte à incarner, dans une province forte et souveraine, les aspirations particulières du Québec.

Pour bien comprendre l'ordonnance et la portée d'un programme, il faut connaître la pensée qui l'anime. Les articles qui le composent ne sont que des moyens d'appliquer à des situations concrètes une doctrine que vous avez le droit de juger d'abord.

L'Union Nationale est fortement pénétrée de cette philosophie chrétienne et personnelle qui est encore en 1962 et qui restera toujours, je l'espère, celle de l'immense majorité de la population.

Elle répudie à la fois le socialisme, qui sacrifie à une tyrannie étatique les libertés et les responsabilités de la personne humaine, et le libéralisme économique, qui abandonne les faibles à la merci des plus forts. Ce qu'elle veut donner au Québec, c'est une politique audacieuse de progrès social et d'expansion économique, conçue et appliquée en étroite coopération avec le peuple, grâce au développement, entre les individus et l'État, d'un vigoureux réseau d'organismes responsables et libres.

Comme son nom l'indique, l'Union Nationale vise à unir, non pas à diviser. Issue en 1936 d'une coalition de libéraux, de conservateurs, d'indépendants et de nationalistes, elle a puissamment contribué déjà à apaiser les vieilles querelles partisanes qui retardaient chez nous la formation d'un puissant esprit communautaire.

Nous ne serions pas plus avancés cependant si un cloisonnement nouveau, entre une droite et une gauche, allait remplacer le vieux fanatisme bleu ou rouge d'autrefois. Les éléments modérateurs et les éléments dynamiques sont également nécessaires à une société en pleine évolution.

L'Union Nationale accueillera donc avec une grande ouverture d'esprit tous les citoyens sincères qui, indépendamment de leur allégeance politique sur le plan fédéral, voudront travailler avec elle à la grandeur et à la prospérité de la patrie québécoise.

Tout comme elle a été et demeure le parti de la souveraineté politique, l'Union Nationale a été et demeure, par excellence, le parti de l'émancipation économique.

Sans restreindre en aucune façon le rôle et les devoirs impérieux de l'État provincial en ce domaine, l'Union Nationale envisage l'émancipation économique comme une conquête nécessitant une mobilisation générale de toutes les énergies de la nation. Elle favorise donc en principe la liberté d'entreprise.

Encore faut-il que l'entreprise justifie bien son nom; qu'elle soit précisément "entrepreneur", dynamique, créatrice d'emplois et de richesses; qu'elle assume pleinement ses responsabilités sociales; et qu'elle ne fasse pas obstacle à l'épanouissement de la communauté québécoise. Autant de conditions qui s'avèrent doublement impérieuses quand il s'agit à la fois d'un service public et de l'exploitation d'une richesse nationale.

En deux mots, l'Union Nationale entend que l'État reste dans son rôle, mais qu'il le joue pleinement et à fond, comme arbitre et promoteur du bien commun, en réprimant les

abus d'où qu'ils viennent, en aiguillant partout l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités, en comblant au besoin les défaillances de l'initiative privée et en aidant les individus, les familles, les institutions et les organismes intermédiaires à se réaliser pleinement pour le plus grand avantage de tout le corps social.

Elle s'appliquera donc à donner au Québec une politique de bon sens, soit:

UNE POLITIQUE HUMAINE, c'est-à-dire une politique centrée sur l'homme et orientée vers l'épanouissement de toutes ses facultés;

UNE POLITIQUE SOCIALEMENT JUSTE, c'est-à-dire une politique qui, dans la répartition des impôts et des mesures d'assistance, tienne compte à la fois des possibilités et des besoins de chacun;

UNE POLITIQUE VRAIMENT DÉMOCRATIQUE, c'est-à-dire conçue et appliquée en étroite coopération avec tous les membres du corps social, grâce à un dialogue permanent entre gouvernants et gouvernés;

UNE POLITIQUE FINANCIÈREMENT ET MORALEMENT SAIN, c'est-à-dire fonctionnant en pleine lumière, avec un contrôle vraiment efficace de toute la Chambre;

UNE POLITIQUE AUTHENTIQUEMENT QUÉBÉCOISE, c'est-à-dire ordonnée aux besoins particuliers d'une province qui n'est pas comme les autres; et

UNE POLITIQUE CHRÉTIENNE, soucieuse de bâtir la Cité en tenant compte des dimensions spirituelles de ceux qui l'habitent.

La première chose à faire pour remettre de l'ordre dans la maison du Québec, c'est de revaloriser les principes qui ont toujours nourri l'âme de notre population. De la base au sommet, de la dignité de la personne humaine à la souveraineté nationale, il faut édifier suivant les données de la sociologie chrétienne, qui sont aussi les données du simple bon sens.

Tel est le fil conducteur du programme de l'Union Nationale. Il part de la personne humaine et conduit, suivant une ordonnance logique, jusqu'aux libertés constitutionnelles du Québec, en passant par la famille, la profession, le syndicat, la municipalité, la commission scolaire, la région et les divers secteurs de l'économie.

On s'étonnera peut-être de l'audace de certaines réformes préconisées par ce programme. Après vingt-sept mois de chambardements et d'expériences désastreuses, le simple bon sens peut paraître révolutionnaire.

Le déséquilibre actuel des finances de la province ne doit pas toutefois nous empêcher de nous fixer des objectifs que nous savons parfaitement réalisables dans des conditions normales. Nous ne commettrons pas l'imprudence ou la malhonnêteté de promettre que tout notre programme sera réalisé dès la prochaine session. Il faudra d'abord aller au plus pressé. Le salaire minimum à \$1 l'heure, le relèvement des exemptions de base à \$2,000 et \$4,000, le rétablissement des finances municipales et scolaires, un programme concret de mise en marché des produits de la ferme et des mesures d'urgence pour parer au chômage sont au nombre des initiatives qui ne peuvent pas attendre.

Les autres viendront à un rythme aussi rapide que possible, suivant que le permettront nos moyens financiers. Ça aussi, c'est le bon sens. Je suis convaincu que dans quatre ans — car nous remplissons tout notre mandat — nous aurons une magnifique gerbe de réalisations à soumettre au jugement de l'électorat.

Daniel Johnson

OPPORTUNITÉ DANS LA VENTE

Importante entreprise canadienne-française établie depuis près d'un demi-siècle dans la distribution en gros d'appareils électriques demande deux voyageurs pour les régions de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Le candidat devra posséder de l'expérience dans la vente aux quincailleries, magasins d'appareils électriques, entrepreneurs en électricité, etc. Le fait d'avoir une clientèle déjà établie sera un atout pour l'obtention de cette position. Le candidat devra de plus posséder l'esprit d'initiative et la maturité nécessaires pour orienter lui-même son travail. Une connaissance sommaire de l'anglais est obligatoire.

Excellent salaire et bonus, voiture fournie et dépenses payées, bénéfices sociaux comprenant assurance santé et plan de pension. Si vous avez les qualifications requises et si vous désirez améliorer votre situation, veuillez vous adresser par écrit à :

F. X. GUILLEVIN & FILS
1241, rue Amherst,
Montréal, Qué.

Alt. : M. Léo Poirier, gérant des ventes.

Divers

Service
Réparation — Pièces
de toutes marques de
lessiveuses.

SERVICE DEPOT ENR.
1132 OUEST, RUE KING
L.O. 2-4723 200-26

CHARTIER AUTO SPRINGS INC.

Tél. : Bur. :
L.O. 2-4833 Soir L.O. 9-3108

180, Galt O. Sherbrooke

Entretien de roues d'auto et camion
Vente et réparation de ressorts de toute sortes.

Divers

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

AVIS PUBLIC
Règlement no 1256

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 22 octobre 1962, le conseil municipal de la cité de Sherbrooke a adopté le règlement no 1256 amendement au règlement no 1174 — des règlements municipaux de la cité de Sherbrooke.

Que l'original du dit règlement no 1256 est conservé à l'hôtel de ville dans les archives municipales, ou tout le monde peut en prendre connaissance.

Le règlement entrera en vigueur le 9 novembre 1962.

Donné à Sherbrooke, ce 23e jour d'octobre 1962.

H. P. EMOND,
Greffier.

GABRIEL DUBREUIL
1151, Est. rue King — Tél. : L.O. 2-3092

Achat - Vente - Echanges
PIANOS et ORGUES
neufs et usagés

Robert Blouin
PIANOS

1506, ouest, King — L.O. 9-3423

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE SHERBROOKE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Ecole secondaire Montcalm

La Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke demande des soumissions pour la construction de l'école secondaire Montcalm rue Portland à Sherbrooke.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les renseignements, les formules et les documents nécessaires à la préparation des soumissions, au bureau des architectes Bélanger et Tardif, 40, rue Vimy Nord, Sherbrooke, moyennant un dépôt de \$100.00 remboursable sur retour des plans et devis en bon état.

LES SOUMISSIONS GÉNÉRALES devront :

- a) être accompagnées d'un chèque certifié et d'une police de garantie faite à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke au montant de \$100.000.00 chacun;
- b) être présentées sous enveloppe scellée portant la mention : "Soumission — Ecole Montcalm";
- c) être envoyées au Secrétaire, la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke, 895, rue Bowen Sud, Sherbrooke;
- d) parvenir au destinataire avant quatre heures de l'après-midi, le 22 novembre 1962.

LES SOUS-TRAITANTS pour les travaux énumérés dans les instructions aux soumissionnaires annexées aux devis devront :

- a) employer les formules de soumissions préparées par les architectes et disponibles au bureau de ces derniers;
- b) faire tenir leur soumission aux entrepreneurs généraux avant quatre heures de l'après-midi, le 20 novembre 1962;
- c) faire tenir une copie certifiée de leur soumission à la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke avant quatre heures de l'après-midi, le 20 novembre 1962;
- d) joindre à la copie envoyée à la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke une copie certifiée au montant de 10% de leur soumission faite à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke;
- e) présenter la copie certifiée de leur soumission et leur chèque de garantie sous une enveloppe scellée adressée au Secrétaire, la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke, 895, rue Bowen Sud, Sherbrooke, et portant la mention : "Soumission-Sous-traitant (indiquer ici le genre de sous-traitant) — Ecole Montcalm".

L'ouverture des soumissions se fera à une assemblée spéciale de la Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke qui se tiendra jeudi, le 22 novembre 1962, à 4 heures 30 p.m. au 895, rue Bowen Sud, Sherbrooke.

La Commission des Ecoles catholiques de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire,
Gustave LAFONTAINE.

Sherbrooke, le 27 octobre 1962.

N. B. : En même temps, les soumissionnaires auront à présenter un prix séparé pour l'aménagement d'une piscine dans cette école, aux frais de la Cité de Sherbrooke. Les renseignements seront compris dans les plans et devis fournis par l'architecte.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DANS L'AFFAIRE DE LA SALETTE
DE DENIS DOYON, opérant un
dépositaire sous le nom "D. Doyon
Eco Service", R. B. N. 1, Sherbrooke,
provinciale de Québec, CANADA.

Des soumissions seront reçues au
bureau du syndicat jusqu'au 2 novembre
1962 à cinq heures p.m. (3:00)
pour l'achat des actifs suivants :

1. Inventaire \$400.00
2. Camion Remorque 1954 200.00

Pour examiner l'actif s'adresser
sur les lieux mardi le 20 octobre
1962 de deux heures p.m. (2:00) à
quatre heures p.m. (4:00).

Les soumissions doivent être
faites par écrit et accompagnées d'un
dépôt de 10% à titre d'arrhes, le sol-
de étant payable, comptant, sur
acceptation d'autre part.

Les inspecteurs et le syndic se re-
servent le droit d'accepter ou refuser
toute soumission.

Taxe de vente exigible sera payée
par l'acheteur.

DATE de Sherbrooke, ce 26e
jour d'octobre 1962.

BUREAU DE :
André Trotter & Cie. C. A.
230 ouest rue King,
Sherbrooke, P. Q.

ANDRÉ TROTTER, C. A.
Syndic 27 oct.

G.B.S.
DISTRIBUTEUR

TIMKEN
POUR

VOYEZ
GENERAL

Bearing Service Liée

111 sud, rue Wellington
Tél. : LO 9-3238

SHERBROOKE, Qué.

Abonnez-vous à La Tribune

A VENDRE

Lots de 60' x 130', quartier
Nord, Rue des Sabliers, Onta-
rio; O'Reilly, Lachance. Bonnes
conditions. Pour détails supplé-
mentaires, s'adresser au 255,
rue Parc. Tél. : LO 2-8591.

Mots croisés de "LA TRIBUNE"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

HORIZONTALEMENT

1—Rapport de la longueur d'une image à la longueur de l'objet.
2—Voie de transport — Divertir.
3—Prise pénuire — Tragiédie de Voltaire (1741).
4—Croule lentement — Cession de travail.
5—Après — Après au toucher — Zeste.
6—Postscriptum — Plante potagère, voisine de la courge — En Chai-
7—Thymus de veau — Jeune tam-
bour — En cet endroit.
8—Signe employé dans les sor-
cèlles pour indiquer des pas-
sages d'eau — Interj. — Fe-
9—Laitue de mer (pl.) — Blanche
par la vieillie.

VERTICALEMENT

1—Solution indo-indienne, employé
en bactériologie pour colorer
les microbes — Appartient la
preuve.
2—Pardonnable — Conjonction.
3—Considéré comme — Privé.
4—Celle des huit heures canoni-
cales qui se recite après sexte — Ter-
me au tennis — Adj. poss.
5—Philosophe fr. (1712-1784). Il
fonda l'Encyclopédie — Fils de
Jacob.
6—Colère — Etat américain —
Sorte de gelée consistante.
7—Surcharge grasseuse locale.
8—L'onde d'Amérique — La vieille
Irlande — Ferme.
9—Philosophe américain (1803-1882)
— Avare.
10—Suffisamment méditée — Jésus,
sauveur des hommes, (latin) —
Conjonction.
11—Falsificateur grec — Troisième par-
tie de l'intestin grêle.
12—Ce saint est fête le 16 mai —
13—Avertisseur — Conforme aux rites.

(Solution du dernier problème)

ART. BENNETT
Encanteur licencié bilingue
Encaons de toutes sortes.
Tél. : 889-2272, Sawyerville

ERABLE
Achète billots, bon prix, bonne
mesure.
B. Sparragay, R.R. 6
COATCOOK — VI. 9-4356

BUNGALOW A VENDRE

situé rue Vaudreuil, dans quartier
Nord. Chemin à prendre : rue Por-
tland, rue Lauson et enfin Vau-
dreuil. Maison 5 1/2 pièces, sous-
sol fini, abri pour auto. S'adres-
ser à M. Robert Beaudry, L.O.
7-6977, ou M. Hervé Marchand,
L.O. 2-5222.

N.D.-des-Bois — SHERBROOKE
En passant par les paroisses
La Patrie, Island Brook et
Cookshire.
Départ : N.D.-des-Bois à 8 h. a.m.
à 3 h. p.m.
Dimanche : midi et 6 h. p.m.
En semaine, départ de Sherbrooke
à 3 h. 30 et 11 h. p.m.
Samedi : à 3 h. 30 p.m. à
Economyville en vous servant
de l'autobus
Terminus : 140 sud, rue Wellington
Tél. : LO 9-0001
Coils au même endroit
Passagers assurés

SERVICE D'AUTOBUS ST-AMANT & TAXI
N.D.-des-Bois — Tél. : 15-43

EPARGNEZ TEMPS ET ARGENT

TRUSSCO
LIVRAISON RAPIDE

MACPHERSON LUMBER INC.
100, rue Du Lac — MAGOG — VI 3-3348

AUTOBUS — SHERBROOKE-ST-GEORGES

(Comité de Beauce)

En passant par les paroisses de :
BURY, GOULD, LINGWICK, STORNOWAY, ST-ROMAIN,
LAMONT, COURCELLES, ST-EVARTS, SHENLEY, ST-BENOIT.

Deux services chaque jour dans les deux sens.
Tous les jours, dimanches et fêtes compris.

Gare Centrale d'Autobus — Sherbrooke
20, ouest, rue King — Tél. : LO 9-3656

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

PROVINCE DE QUEBEC
CITÉ DE SHERBROOKE

La campagne électorale dans le Québec

Nationalisation de l'électricité

Les trois partis offrent chacun leur solution

QUEBEC (PC) — Les partis politiques engagés dans la campagne électorale qui prendra fin le 14 novembre offrent aux électeurs trois solutions sur la nationalisation de l'électricité.

Les libéraux disent : des maintenant; l'Union nationale : tenons un référendum l'an prochain; et l'Action provinciale de fondation récente non carrement.

Le parti libéral que dirige M. Jean Lesage a déclaré maintes fois qu'une victoire le soir du 14 novembre sera considérée comme un mandat explicite leur permettant de nationaliser les 11 compagnies d'électricité privées de la province de Québec.

L'Union nationale, qui a choisi M. Daniel Johnson comme chef il y a 13 mois, ne s'est pas engagée sur cette question mais a promis la tenue d'un référendum l'année prochaine. Leur chef a exprimé l'avis que la majorité du Québec est en faveur de la nationalisation.

Un troisième parti fondé il y a trois semaines — l'Action provinciale — a annoncé qu'il présentera 46 candidats qui feront campagne contre la nationalisation.

Toutefois les observateurs politiques croient que leur apparition tardive sur la scène provinciale fera qu'ils ne complèteront pas pour beaucoup aux élections.

Bien qu'une volonté de participer aux élections se soit dessinée chez une forte proportion des membres du Crédit social, ils se sont conformés à la recommandation de leur chef provincial M. Réal Caouette de ne pas se présenter sur la scène fédérale.

Le Nouveau Parti démocratique du Québec, dont les structures ne sont pas encore définitivement établies et qui se trouve sans chef, a admis que les élections ont pris ses membres par surprise. Le NPD a conseillé à ses associations de comté de ne pas présenter de candidats.

A la dissolution de la Chambre en septembre, les positions des partis étaient les suivantes : 54 libéraux, 40 Union nationale et un indépendant.

La question de la nationalisation a créé certaines frictions entre l'élément canadien-français et le groupe anglo-saxon du Québec. Les premiers y voient un moyen d'acquiescer un contrôle des affaires économiques qui actuellement sont aux mains des seconds dans une proportion certaine.

MM. Lesage et Lévesque ont fait savoir plusieurs fois que la nationalisation était dictée par raisons strictement économiques, mais qu'en même temps elle permettrait d'amorcer "l'économie nationale" dictée par Québécois de langue française.

"Soyons maîtres chez nous" n'a cessé de répéter M. Lesage.

L'insistance qu'il a mis à tenter de convaincre la population du Québec du besoin de devenir maîtres de sa propre économie n'a pas manqué de soulever de la suspicion dans les milieux politiques et financiers de langue anglaise. Certains éléments anglophones craignent que d'autres nationalisations aient lieu dans d'autres secteurs de l'économie.

La candidature de l'indépendant M. Richard Holden contre le libéral M. Richard Hyde dans le comté de Westmount — St-Georges, ayant une population

Encore le débat à la télévision

"Je suis prêt", affirme M. Daniel Johnson

ROBERVAL, Qué. (PC) — M. Daniel Johnson, leader de l'Union nationale, a déclaré hier, qu'il était prêt à engager le débat à la télévision avec le libéral M. Jean Lesage si "ce dernier ne recule pas".

Il a ajouté qu'il communiquerait avec M. Lesage à ce sujet lundi à Montréal.

Dans une entrevue à la radio de Roberval, M. Johnson a en effet déclaré :

"C'est moi qui ai lancé le défi et, par conséquent, je suis fixé de date. Mais je n'avais pas pensé que ce n'est pas payant d'être poli parce que M. Lesage a immédiatement conclu une entente avec Radio-Canada en vue d'en fixer la date au 11 novembre."

"Je suis encore prêt à le rencontrer le 4 novembre, mais M. Lesage, dans un télégramme qu'il m'a adressé, me fait savoir qu'il tient encore au 11 novembre."

"Je communiquerai avec lui lorsque je serai de retour à Montréal."

"Le chef de l'UN a peur", affirme M. Lesage

MONTREAL (PC) — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a déclaré aujourd'hui "que le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a si peur de me rencontrer au cours d'un débat télévisé qu'il ne met maintenant au défi de faire face aux managers des compagnies d'électricité."

"C'est évident qu'il a peur", a dit M. Lesage au cours d'une conférence de presse. "Il n'avait jamais pensé que le débat télévisé se ferait. Ce fut probablement le plus grand désappointement de sa campagne quand j'ai accepté."

M. Lesage a fait savoir qu'il avait accepté l'offre de Radio-Canada pour une période de 90 minutes au service français de la télévision le 11 novembre, soit trois jours avant les élections provinciales.

M. Johnson a fait savoir qu'il ne pouvait accepter cette date, a dit M. Lesage.

A St-Romuald d'Etchemin, près de Québec, M. Johnson a déclaré plus tôt cette semaine qu'il se prononcerait pour ou contre la nationalisation des compagnies privées d'électricité si

M. Lesage accepte de discuter, à la télévision, du prix qui sera versé aux compagnies.

M. Lesage a déclaré que le prix payé sera d'environ \$350,000.000 comptant et que le gouvernement prendra également charge des dettes de \$250,000.000 accumulées par ces compagnies.

Programme d'expansion économique du Québec

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a publié hier un rapport du Conseil économique consultatif jetant les bases du programme que le gouvernement provincial espère mettre en oeuvre pour assurer l'expansion économique du Québec.

Le rapport de 82 pages ne fait aucune recommandation spectaculaire et "suggère moins un plan d'action qu'un programme de discussion".

Lors d'une conférence de presse, M. Lesage a déclaré que l'objectif principal de ce rapport est d'établir les conditions économiques qui existent présentement dans la province et de susciter des discussions de la part des groupes intéressés en vue de rechercher les moyens de les améliorer.

"Il ne s'agit pas d'un programme coercitif, a noté M. Lesage. Nous voulons instituer un programme d'action démocratique complètement dépourvu de toute contrainte."

Il a précisé que le programme serait tout d'abord utilisé pour venir en aide à l'agriculture.

A cette fin, on tirera profit de la loi sur l'aménagement et l'expansion de l'agriculture, aux termes de laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux dépenseront \$10 millions chacun au cours des 10 prochaines années en vue de donner un regain de vigueur à l'agriculture.

SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE POUDRIERE

La Cité de Sherbrooke demande des soumissions pour la construction d'une poudrière.

Les entrepreneurs licenciés de la Cité de Sherbrooke pourront obtenir les plans et devis au bureau de l'inspecteur des bâtiments à l'Hôtel de ville.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Cité le 5 novembre 1962, à 4 h. p.m.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

H. P. EMOND,
Greffier.

TRAVAILLEURS DE BOIS

Requis, par Manufacturier de Meubles de Style Colonial. Possédant expérience antérieure. Dans les départements suivants.

USINAGE : Mouleurs, scieurs, formeurs, perforateurs, etc.

SABLAGE : Barils, courroies, etc.

ASSEMBLAGE : Sur cabinets, sous assembleurs, etc.

FINITION : Vaporisateurs, sableurs, essuyeurs, etc.

APPRENTIS : Aussi requis.

Il s'agit d'emplois permanents — semaine de 45 heures, plan de pension, bénéfices marginaux entiers.

FAIRE DEMANDE AU : BUREAU DU PERSONNEL,
VILAS INDUSTRIES LIMITED
COWANSVILLE, QUE.

PAIEMENT DES TAXES D'EAU

Le troisième versement pour taxes d'eau écherra le 1er novembre 1962. Pour bénéficier de l'escompte, il faut que les arriérés aient été payés et que votre remise soit faite à Sherbrooke :

- a) au bureau de l'Hôtel de Ville
- b) aux succursales des Banques,
- c) aux Caisse Populaires,

le ou avant le 15 novembre prochain (1962)

OLIVIER ROUTHIER,
TRESORIER

DEPARTAMENT DES ANNONCES CLASSEES

LA TRIBUNE

215, rue Dufferin,
SHERBROOKE

Pour des résultats rapides
Utilisez cette formule pratique

DE COMMANDE POUR ANNONCES CLASSEES DANS LA TRIBUNE

Ecrivez votre annonce ici
(Un mot par ligne)

Un mot composé compte pour deux mots. — "Échange" du No de téléphone compte pour un mot.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

20 MOTS (minimum)
(payable d'avance)

7 jours	\$5.25
6 jours	\$5.00
3 jours	\$2.55
2 jours	\$1.80
1 jour	\$1.00

25 MOTS
(payable d'avance)

7 jours	\$7.00
6 jours	\$6.25
3 jours	\$3.19
2 jours	\$2.25
1 jour	\$1.25

30 MOTS
(payable d'avance)

7 jours	\$8.75
6 jours	\$7.50
3 jours	\$3.82
2 jours	\$2.70
1 jour	\$1.50

35 MOTS
(payable d'avance)

7 jours	\$10.50
6 jours	\$ 8.75
3 jours	\$ 4.49
2 jours	\$ 3.15
1 jour	\$ 1.75

Publiez j jours
(nombre)

Commentez le
Montant inclus \$

NOTE : Ces annonces doivent être payées comptant. Location d'un casier 25c en plus. Toutes insertions doivent être consécutives.

NOM
ADRESSE
VILLE
TEL.

Adressez à :
DEPARTAMENT DES ANNONCES CLASSEES
LA TRIBUNE
215, rue Dufferin,
SHERBROOKE

La cuisine intéresse avant tout la ménagère lorsqu'il s'agit de l'achat d'une maison



J-44

Luxueuse, mais modeste: Dans cette belle et pratique demeure, la maison proprement dite ne mesure que 47' en largeur; cependant, elle paraît beaucoup plus large parce que son toit se prolonge tout droit au-dessus d'une véranda couverte de 11' et d'un garage de 12'. Le rez-de-chaus-

sée offre deux chambres à coucher, une salle de bain complète et une salle de toilette avec douche. Quant au demi-étage, on peut y faire deux belles chambres à coucher supplémentaires et une autre salle de bain.

Lorsqu'une famille veut acheter une maison, c'est la cuisine que regarde d'abord la ménagère en visitant les maisons à vendre. Quand elle a vu la cuisine — et alors seulement — l'épouse décide s'il vaut ou non la peine de regarder les autres pièces.

Or il est peut de cuisines qui répondent aussi bien au rêve de toute ménagère que celle de notre maison d'aujourd'hui, dont les plans ont été dessinés par l'architecte Rudolph A. MATERN. Cette maison a 1 1/2 étage porte le No J-44 de la série "La Maison de la Semaine". Elle contient deux chambres

à coucher, une salle de bain complète et une salle de toilette avec douche. Quant au demi-étage, on peut y faire deux belles chambres à coucher supplémentaires et une autre salle de bain.

En effet, la maison proprement dite ne mesure que 46' 8" en largeur; mais à cette largeur s'ajoutent celles de la véranda couverte et du garage, qui sont respectivement de 11' et de 12'. Sa profondeur est de 35' 7". La maison offre 1,413 pieds carrés d'espace vital à son niveau principal, sans compter le garage ni les vérandas. Quant au demi-étage, sa superficie est de 833 pieds carrés.

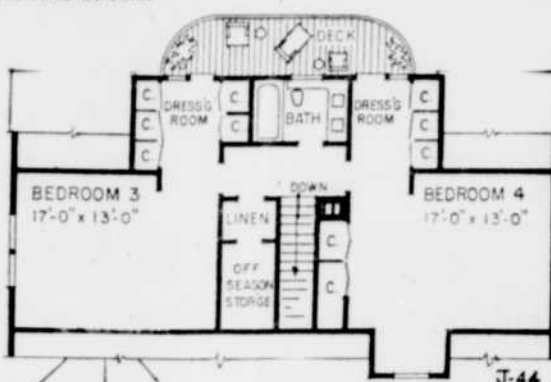
Le vestibule de réception est pavé des mêmes pierres que la véranda couverte et son prolongement, ce qui intègre l'extérieur de la maison à son intérieur. Au-delà de la véranda couverte et derrière le garage s'étend une petite terrasse, qui contribue elle aussi à ajouter au cachet extérieur du modèle J-44.

La cuisine circulaire élimine la perte d'espace que représentent ordinairement les coins. Ses comptoirs de travail et ses accessoires sont disposés de façon à épargner à la ménagère d'innombrables pas.

La table à déjeuner, qui est le prolongement de l'un des comptoirs de travail, sert en même temps de séparation entre la cuisine et la salle familiale. On peut accéder à cette dernière sans avoir à traverser aucune autre pièce.

Tout le mur de l'hémicycle est en verre; il laisse donc pénétrer à flots dans la cuisine les rayons du soleil et donne vue sur toute la cour arrière.

Le demi-étage possède une belle véranda, qui sert de toit à la projection de la cuisine ainsi qu'à la petite terrasse adjacente à la salle familiale. Ses deux chambres à coucher



J-44

donnent directement sur la véranda.

Toutes les chambres à coucher de la maison sont grandes et bien pourvues de commodités.

La chambre de maîtres possède un immense placard de 32 pieds carrés. Entre ses deux placards, elle offre suffisamment d'espace pour que l'on puisse s'habiller commodément. Au demi-étage, chacune des deux chambres à coucher présente un semblable "petit coin" très pratique, complété par une profusion de placards.

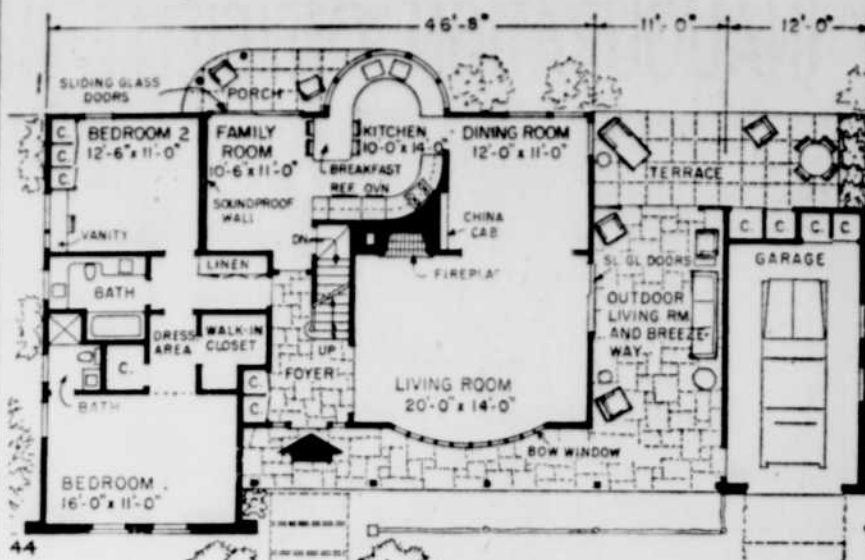
Les autres placards de la maison sont, eux aussi, assez spacieux pour répondre aux exigences d'une bonne ménagère. Le vestibule de réception a son placard-vestiaire; quant au grand placard à l'entrée du demi-étage, il offre 45 pieds carrés de tablettes. Celui du rez-de-chaussée est encore plus grand.

Voilà donc une maison qui comblerait les vœux de n'importe quelle mère de famille nombreuse!

J-44 : STATISTIQUES

Cette maison de 1 étage et demi contient au rez-de-chaussée 2 chambres à coucher, une salle de bain complète et une salle de toilette avec douche, un vivier, une salle à manger, une salle familiale et une cuisine. Une véranda couverte relie la maison à un garage simple. Le demi-étage offre deux belles chambres à coucher supplémentaires et une seconde salle de bain. La maison possède aussi une grande cave.

La superficie du rez-de-chaussée est de 1,413 pieds carrés, sans compter le garage ni les vérandas; celle du demi-étage est de 833 pieds carrés. Les dimensions linéaires totales de la maison sont de 35' 7" en profondeur par 68' 8" en largeur. La largeur de la maison proprement dite n'est cependant que de 46' 8"; celles de la véranda couverte et du garage y ajoutent un total de 23 pieds.



Plans complets: Cette maison offre 1,413 pieds carrés d'espace habitable, sans compter le garage ni les vérandas. La superficie du demi-étage est de 833 pieds carrés. La disposition inhabituelle des comptoirs de travail et des accessoires de la cuisine rendent cette dernière facile à nettoyer en un clin d'œil. Ses belles fenêtres en demi-cercle donnent vue sur toute la cour arrière.

Que coûte cette maison?

Vous pouvez obtenir un estimé de ce que vous coûterait la construction de cette maison en commandant le dépliant plan d'étude et en le montrant à votre entrepreneur local. Il ne coûte que 50 cents et comprend les plans complets des deux sections et des plans d'élévation tels que le font les architectes, le tout à l'échelle de 1/4 de pouce au pied — plus une liste du bois nécessaire. Quand vous aurez l'estimé de l'entrepreneur, alors vous pourrez décider si vous commanderez ou non les plans. Des frais d'information de 50 cents vous épargneront peut-être 50 années de regrets!

La Maison de la Semaine, La Tribune, Sherbrooke, Q. Veuillez m'envoyer les plans miniatures du modèle J-44 (1 joint 50c pour le modèle, S. V. P., N'envoyez pas de timbres!).

NOM _____ (En lettres moulées, s.v.p.)

RUE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

A CHAQUE FAMILLE SA MAISON

ANTIDOULEUR

MAUX DE TÊTE

DE DENTS

RHUMES

MALAISES FIÉVREUX

LA GRIPPE

2 Calmes sûrement

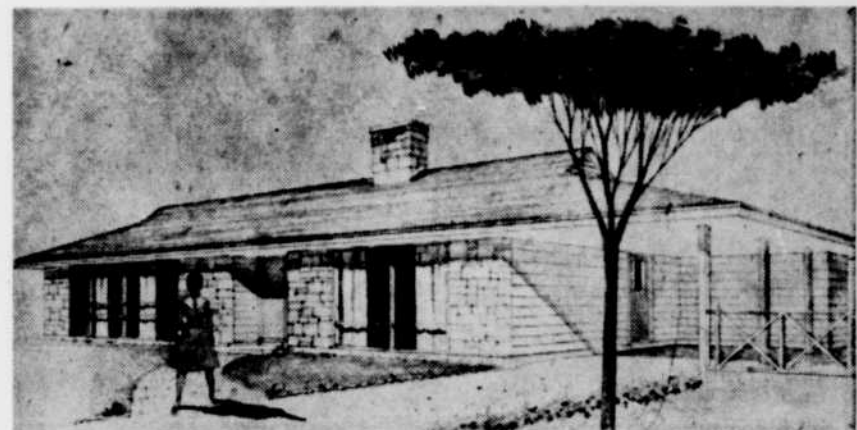
AVEC

ANTALGINE

DU NOUVEAU À SHERBROOKE ET LA RÉGION

Un modèle pour chaque goût

Une maison pour chaque bourse



Notre première maison modèle toute meublée d'une série de 52

BUNGALOWS—SPLITLEVELS

- Revêtement en aluminium ALCAN qui n'exige aucun entretien.
- Façade briques ou pierres.
- Chambre de bain divisée en deux.

- Cuisine, salle à manger, vivier, aménagés "moins de pas".
- Cuisine en acier avec dessus FORMICA curvilignes (sans joints).
- Planchers en chêne — Select.

Ouverte pour inspection au public: de 9 a.m. à 9 p.m. les 7 jours de la semaine

Représentant local des Modèles

et construite par

A. B. S.

1146, rue MAILHOT

dans la paroisse Marie-Reine du Monde

TREMBLAY & FILS Entrepreneurs généraux
231, Murray — Informations LO 7-7022
Sherbrooke



M. Jean-Louis BRETON, co-propriétaire, qui a 20 ans d'expérience dans le domaine du meuble usagé, et est le président du commerce.

MARDI SOIR

30 OCTOBRE

à 8 h. p.m.



M. Jos de MONTIGNY, gérant. Nous sommes fiers d'avoir retenu les services de M. de Montigny, puisqu'il a au-delà de 20 années d'expérience dans le domaine du meuble.

CADEAUX AUX

200 PREMIERS

VISITEURS



M. Yvon BRETON, co-propriétaire. Il est le trésorier de l'entreprise et depuis nombre d'années en contact avec le grand public.

**NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE
TIRÉS AU SORT**

**VOUS ÊTES TOUS INVITÉS
À PARTICIPER
À LA FÊTE!**

Aubaines Breton Ltée... la seule organisation située au 21 sud, rue Belvédère, qui achète vos vieux meubles argent comptant et qui vous vend des meubles neufs selon un plan budgétaire si désiré, au nouveau local, 53 sud, rue Belvédère.

MEUBLES USAGES,

LO 7-4150

MEUBLES NEUFS,

LO. 9-8947